Zeitschrift: Revue historique vaudoise

Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Band: 97 (1989)

Rubrik: Chronique archéologique 1988

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Chronique archéologique 1988

Une partie des articles ci-après, concernant les périodes de la Préhistoire au haut Moyen Age, ont paru dans l'Annuaire de la Société suisse de Préhistoire et d'archéologie, 72, 1989, mêlés aux trouvailles des autres cantons.

Nous avons complété cette série par des notices et références concernant les chantiers de fouilles et découvertes relevant de l'archéologie médiévale.

Les trouvailles et sites sont distribués chronologiquement dans les périodes suivantes:

Paléolithique et Mésolithique	P
Néolithique	N
Age du bronze	Br
Hallstatt	Ha
La Tène	L
Epoque romaine	R
Haut Moyen Age	HM
Moyen Age	M
Archéologie préindustrielle	AP
Indéterminé	I

L'emplacement des sites est donné par le numéro de la carte nationale au 1:25 000 et les coordonnées kilométriques. Il peut arriver que, pour protéger certains sites, l'emplacement ne soit pas précisé.

Les sites sont présentés dans l'ordre alphabétique des communes,

avec indication du district.

Abréviations

MHAVD Monuments historiques et archéologie, Département des travaux publics du canton de Vaud.

MCAH Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne.

AS Archéologie suisse.

ASSPA Annuaire de la Société suisse de Préhistoire et d'Archéologie.

CAR Cahiers d'Archéologie romande (Bibliothèque historique vaudoise) dirigés par Colin Martin.

Sauf mention contraire, les notices ont été rédigées par le soussigné.

D. Weidmann, archéologue cantonal

Arzier – District de Nyon – CN 1241 503 500/146 650 M Chartreuse d'Oujon. Aménagement du site

Le programme de remblayage et d'aménagement du site entrepris en 1985 (voir D. WEIDMANN, Un manteau de terre pour protéger la Chartreuse d'Oujon à Arzier, dans Chantiers, vol. 16, 6/85, p. 541-546) est en voie d'achèvement et le site a pris sa physionomie nouvelle. L'ensemble des vestiges fouillés ont été recouverts et des reliefs de terre déterminent l'emplacement et la forme des anciens corps de bâtiments, promenoirs, couloirs, grand cloître et petit cloître.

La clôture de la chartreuse a été marquée en protégeant ses fondations ruinées sous un mur de pierres sèches, de même tracé, construit avec la technique des murs de pâturages traditionnels jurassiens. L'emplacement des salles et espaces de circulation principaux est marqué par un dallage plus ou moins dense permettant au visiteur de parcourir les divers sec-

teurs de l'organisation monastique.

Un drainage complet avec récolte des eaux de surface à la fonte des neiges a été mis en place, pour supprimer l'inondation printanière du site. Les chemins de débardage forestiers qui recoupaient la chartreuse et son mur de clôture ont été déviés. Les reliefs d'Oujon apparaissent dorénavant dans une vaste clairière qui délimite très exactement l'emprise de l'ancien couvent.

Des travaux de finition et de présentation (panneaux explicatifs, maquette et présentation lapidaire) seront réalisés à la suite.

D. Weidmann

Les investigations archéologiques en 1988

Lors de l'aménagement du site de l'ancien couvent de chartreux à Oujon, le déboisement des pentes de la combe, dans laquelle se situaient les bâtiments, a mis au jour des structures de maçonneries écroulées. Des investigations archéologiques ont permis de constater le plan de ces parties encore inconnues du monastère qui a été fouillé depuis 1974 et dont les zones les plus importantes sont connues (fig. 1).

Les bâtiments qui forment le plan traditionnel d'une chartreuse sont entourés d'un mur d'enceinte élevé sur les hauts de la combe, ne descendant que du côté de l'entrée. Celle-ci s'ouvre entre le petit cloître (X), entouré des édifices communs, et le grand cloître (XV), encadré par les cellules et jardins individuels des moines, donc près de l'église (I) qui s'élève entre ces deux zones principales.

Le chemin d'accès est bordé d'un côté par la pente, de l'autre par l'enceinte, formée ici par le bâtiment des hôtes (VI-IX), puis mène au portail d'entrée. Depuis celui-ci, le mur d'enceinte monte perpendiculairement la pente pour regagner le haut de la combe. C'est à l'endroit de cette articulation que nous avons fouillé les anciennes structures en 1988. Nous avons constaté que le portail dirige le visiteur du couvent d'abord vers une grande halle de plan oblong, le vestibule (XIII), qui s'ouvrait

probablement par de grands arcs sur le passage (XII) aboutissant à l'église (I), située entre le bâtiment des hôtes (VI-IX) et le grand cloître (XV). La cohérence des structures, quant au choix des moellons en calcaire jurassique, leur disposition soignée en assises régulières et la taille au pic des blocs façonnés nous incitent à les dater du chantier primitif, c'est-à-dire dès 1146, date de fondation du monastère.

Plus tard, un petit bâtiment (XIV) a été adossé à la face extérieure du mur d'enceinte montant la pente. Construit en terrasse, ce bâtiment contient un seul local, accessible par une porte étroite. Dans un angle se trouve le soubassement d'un foyer, et le sol est percé de trous dont les parois sont plaquées de pierres fortement brûlées. L'ensemble nous fait penser à un atelier destiné à forger de petits objets tels que des outils, des ferrures, etc. Les structures, moins élaborées que celles du chantier initial, témoignent certainement d'une adjonction ultérieure.

Peter Eggenberger Xavier Münger Atelier d'archéologie médiévale, Moudon

Investigations: AAM - Moudon, X. Münger.

Documentation: Rapport déposé MHAVD: Arzier – Chartreuse d'Oujon. Investigations archéologiques de 1988, par X. Münger et P. Eggenberger.

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1185 570 800/193 950

N-Br-R Le site pré-protohistorique «En Chaplix», fouilles 1987-1988.

Premiers résultats

A la suite de sondages positifs effectués près d'Avenches en 1986, sur le tracé de l'autoroute en construction Berne-Yverdon, qui mettaient à jour un site occupé à plusieurs reprises (Néolithique, Ages du Bronze et du Fer, Epoque romaine), une fouille approfondie a été menée depuis l'été 1987 au lieu-dit «En Chaplix», sur des vestiges appartenant principalement à la période Bronze final/Hallstatt.

L'élaboration des résultats acquis se faisant, nous ne présentons ici qu'un bilan général, avec quelques exemples de structures au mobilier intéressant.

L'aire concernée, très vaste, recouvre un cône d'alluvions déposées par un ruisseau autrefois divaguant (le Chandon), juste avant que ce dernier ne rejoigne le lac de Morat.

Il a été nécessaire de procéder à des sondages nombreux (vision verticale du site) et ouvertures de grande dimension (4000 m² de surfaces ont été explorés, représentant plus de 8000 m³ de terre, dont 1/6 en fouille fine), afin de localiser les groupements de structures les mieux conservées (fig. 2). Les dépôts sédimentaires encadrant l'occupation archéologique ont une dominante sableuse, et leur mise en place paraît essentiellement alluviale:

- couches 21 à 9: alternance de sables purs et lits de galets, typiquement alluviaux. Sols peu évolués, archéologiquement stériles.
- 9 à 5: idem, mais légèrement limoneux.
- 5 à 3 : limons sablo-argileux à limoneux. Sols hydromorphes (gley). La couche 3 (archéologique), remaniée, a dû être un sol relativement évolué, et marque une coupure nette avec l'ensemble sous-jacent.
- 2b à 1: limons sableux, de structure poreuse, affectés à la base par l'hydromorphie et les traces de racines. Sols bruns altérés.

La couche 3, un sable limoneux gris avoisinant les 30 cm d'épaisseur, regroupant l'essentiel des vestiges pré-protohistoriques, et correspondant à l'établissement originel des couches d'occupation successives, a été fortement remaniée par un lessivage tant horizontal (alluvionnements du Chandon dans sa zone deltaïque) que vertical (variations saisonnières de la nappe phréatique, voire séculaires, de la zone marécageuse bordant le lac).

Elle correspond à un ensemble fortement anthropisé, avec:

— Une grande abondance de particules charbonneuses, sur toute l'em-

prise du cône d'alluvions.

— Une nappe de galets remaniée (où dominent les roches cristallines, quartz et schistes sur les molasses et calcaires, et de rares roches vertes), ceux-ci très souvent fragmentés (action thermique), à la répartition désormais aléatoire, sauf au voisinage de structures conservées où elle est un peu plus dense.

 Quelques ossements d'animaux (parties isolées) pour la plupart domestiques, où dominent (dans l'ordre décroissant) Bos taurus / Equus caballus / Capra ovis / Sus domesticus / Canis / Cervus, et sur lesquels

sont parfois visibles des traces de décarnisation.

 Des tessons céramiques nombreux mais extrêmement fragmentés, où l'on reconnaît des parties de décors (rares) et des formes attribuables à l'extrême fin de l'âge du Bronze.

— Quelques fragments d'épingles en bronze, les reliquats d'objets en fer

très décomposés, un bracelet en lignite.

— Enfin, une abondante industrie de silex taillés, liés pour la majorité d'entre eux à une occupation antérieure (Néolithique final?), composée de quelques pointes de flèches, de rares pièces en cristal de roche, de nombreux grattoirs, et où dominent des pièces allongées de type racloir, armatures retouchées, ou à retouche marginale continue. S'y ajoutent d'assez nombreux nucléus, attestant le débitage sur le site, et des pièces brutes de débitage.

Le remaniement de cette couche 3 a fort heureusement épargné un très vaste ensemble de structures excavées, apparaissant au contact des couches 3-4 (la fig. 2 visualise la partie ouest du site et les structures

numérotées). Toutes ne sont pas contemporaines, mais le mobilier de la plupart d'entre elles est attribuable à la transition Bronze final / Hallstatt:

Un réseau de fossés, sans mobilier ou presque, à la fonction peu claire (assainissement? apport de l'eau?), la plupart d'entre eux étant postérieurs à l'occupation de la couche 3 (les fossés 12, 30, 31, 32 prennent leur assise au-dessus du sable gris, dans la couche 2b).

 Les assises d'un four de potier (14) détruit par l'érosion, matérialisées par de gros blocs de pierre et l'épandage périphérique de fragments

de parois et de sole perforée.

— Un foyer en cuvette (13).

- De grandes fosses-foyers (1, 8, 80, 81, 83), parfois riches en mobilier céramique, fortement charbonneuses. Certaines sont remplies de gros blocs de pierre éclatés au feu, ou sont recouvertes de chappes argileuses rubéfiées.
- Une incinération (7), sans aucun mobilier, constituée d'une nappe charbonneuse emballant de petits fragments osseux calcinés, et recouverte d'une grande dalle de pierre.
- Des fosses ou cuvettes (3, 5, 10, 2, 41, 34, 35, 51, 60, 61, 62) sans phénomène de combustion bien attesté, de dimensions variées, au remplissage sédimentaire uniforme (identique au sable gris de la couche 3, mais un peu plus argileux), au contenu relativement pauvre (blocs et galets parfois fragmentés, ossements animaux, morceaux de bois, de rares tessons céramique). Rares sont celles au mobilier plus abondant (st. 61: céramique et deux grandes meules de broyage dont une perforée en son milieu st. 3: cf. ci-après).

- Enfin quelques trous de poteaux (9, 15, 45) isolés, avec calage bien

construit de gros blocs ou dalles verticales.

Il nous a paru intéressant de montrer deux exemples de fosses riches en mobilier, et dont l'analyse se poursuit:

- Fosse st. 3:

Fosse circulaire de dimension modeste, au remplissage sédimentaire identique au sable gris de la couche 3. Quelques galets. Dans la partie supérieure, de rares particules charbonneuses et un morceau de bois calciné isolé, d'apport extérieur probable. A un stade tardif de son remplissage, un dépôt de céramiques accolées et écrasées sur place, mais incomplètes, et un déchet de moulage d'objet(s) en bronze. Ce dernier évoque des exemplaires de moulages d'anneaux en bronze provenant des sites lacustres lémaniques ou de la région neuchâteloise.

Les céramiques (au moins 6) sont tantôt «fines» (3, 5, 6), lissées, à pâte et surface sombres (gris à brun), avec un décor de fines cannelures peu marquées sous le rebord, tantôt «grossières» (4, 7, 8), à pâte plus claire

(brun à rouge), avec un rebord décoré d'impressions obliques.

Le petit nombre d'éléments charbonneux et l'absence de fragments osseux nous dissuadent de voir en cette fosse une structure funéraire, mais ne l'excluent pas complètement, le remaniement de la partie sommitale ayant pu détruire une partie de l'information.

— Fosse st. 8 (fig. 3 ne montrant qu'une partie du mobilier):

Grande fosse-foyer circulaire, où se succèdent (de bas en haut) un épais lit de charbon, puis un sable gris argileux légèrement charbonneux où viennent s'intercaler une épaisse chape d'argile rubéfiée et un liseré de charbon. Quelques dallettes de pierre ou blocs éclatés au feu parsèment ce

remplissage.

La céramique constitue presque l'essentiel du mobilier, abondante mais fragmentée. Les remontages de tessons peuvent s'opérer à longue distance, tant horizontale que verticale, et indiqueraient un certain brassage anthropique dans la fosse lors de son utilisation. Sa répartition verticale ainsi que la stratigraphie du remplissage, semblent indiquer en tout cas deux étapes de la combustion.

S'y adjoignent un morceau de bracelet en roche tendre (3) et plusieurs fragments en terre cuite de moules d'objets en bronze, dont l'un concerne

visiblement une pendeloque triangulaire allongée (2).

Plusieurs exemplaires de céramique fine (fig. 3: 4, 5, 6, 7) sont des petits gobelets de pâte grise décorés de cannelures, au profil segmenté adouci ou à panse galbée. D'autres tessons (fig. 3: 8) montrent des formes plutôt ouvertes et non décorées (jattes, gobelets à profil simple).

Les céramiques grossières sont tantôt des pots de grande dimension, à profil simple, avec un décor fréquent de ponctuations effectuées à la baguette ou d'impressions au doigt sous le rebord, tantôt des jarres à col parfois légèrement tronconique, décorées de cordons aux impressions

obliques.

Le mobilier des fosses 3 et 8, ainsi que celui des autres structures, forme un ensemble relativement homogène, avec des associations de céramiques intéressantes, car formant des ensembles «clos»: l'absence de vases à épaulement ou de profils segmentés complexes, de rebords décrochés et de peinture, la rareté du décor, jamais incisé, toujours imprimé (cannelures discrètes, ponctuations, cordons et impressions digitées), quelques rebords en entonnoir ou profils en «S» en nombre restreint, et l'abondance des profils simples, des formes adoucies, nous amènent à proposer une appartenance au Bronze final 3b (HA B2) finissant.

La relation avec les sols d'occupation originels n'existant plus, le rôle des structures d'En Chaplix n'est pas facile à interpréter. Compréhensible lorsqu'il s'agit de fosses à combustion (type st. 8), où les fonctions Cuisson ou Four sont évidentes, il devient peu clair pour la majorité des

autres, non charbonneuses et très pauvres en mobilier.

Les fonctions artisanales, domestiques et peut-être agricoles du site sont certaines. La fonction Habitat, pressentie à travers le mobilier retrouvé remanié dans le sable gris, n'est par contre pas évidente.

Nous sommes en tout cas en présence d'une très vaste zone d'occupation à la périphérie du lac, que nos investigations limitées ne peuvent appréhender qu'en partie.

Cela nous amène à la question des relations possibles avec les stations de bord de lac toutes proches: En Chaplix est-il un site contemporain,

voire complémentaire des stations lacustres, ou correspond-il à un établissement postérieur à leur abandon?

L'étude en cours du matériel, la reconstitution des paléo-environne-

ments, et une plus vaste exploration espèrent y répondre.

Serge Doiteau

Objets: Seront déposés au MCAH, Lausanne.

Avenches – District d'Avenches – CN 1185 R Investigations de la Fondation Pro Aventico en 1988

Derrière la Tour, fouilles 1987-1988 - 569 910/192 540

Introduction

Le projet de construction de plusieurs maisons familiales sur un ensemble de parcelles s'étendant sur le flanc nord-est de la colline d'Avenches au lieu-dit «Derrière la Tour» a requis diverses interventions archéologiques préalables au cours des étés 1987 et 1988.

Ce projet menaçait en effet un secteur sis en zone archéologique à l'ouest de l'insula 13 où ont été mis au jour à plusieurs reprises, entre le XIXe et le XXe siècle, une série de vestiges dont un puits et différents fragments de mosaïques en relation avec un grand bâtiment de forme rectangulaire.

La richesse présumée du sous-sol ainsi que la situation privilégiée de ces terrains surplombant notamment l'importante villa romaine de «Derrière la Tour» ont donc incité la Fondation Pro Aventico à programmer plusieurs campagnes de fouille afin de saisir la nature et le développement de l'occupation romaine dans cette zone située en bordure ouest du réseau des quartiers réguliers.

Fouille de 1987

Les investigations de l'été 1987 ont porté sur une superficie d'environ 150 m² correspondant à l'emprise de la nouvelle construction. Le suivi de différents travaux d'édilité nous a en outre permis de compléter les résultats acquis lors de la fouille de surface (fig. 4).

Aucune trace d'occupation pré-ou protohistorique n'a été décelée. Le fort pendage du terrain a nécessité en premier lieu l'aménagement de différentes terrasses indispensables à l'installation des premiers habitats romains. Les seuls vestiges de cette première occupation nous sont apparus au sommet des remblais de terrassement sous la forme de sols de terre battue et graviers damés, d'un petit foyer composé de tegulae posées à l'envers et de quelques solins ayant servi de fondations à des cloisons légères (bois, argile). Le maigre matériel archéologique recueilli dans ces niveaux nous permet néanmoins de situer ces aménagements vers le milieu du Ier siècle de notre ère.

Cette première occupation fait place, dès l'époque flavienne, à des habitations plus vastes pourvues de murs maçonnés dont nous avons pu, au cours de cette intervention, dégager une salle hypocaustée dotée d'un petit bassin attenant. La singularité de cet hypocauste tient à l'utilisation de pilettes construites à l'aide d'un coffrage où des fragments de tegulae et d'imbrices ont été noyés dans un mortier de tuileau. Le mauvais état de conservation de ces vestiges graduellement arasés en raison de leur aménagement à faible profondeur dans la pente ne nous a pas permis d'observer les niveaux de circulation de ces habitations et leur extension en amont. La nature de ces structures nous autorise néanmoins à les rattacher à une vaste domus aménagée sur différentes terrasses dont seuls les vestiges des pièces les plus basses nous seraient parvenus. Malgré l'expansion prise par la ville romaine à cette époque, l'intégration de ce secteur de la colline dans la trame urbaine n'est encore que partiellement réalisée, preuve en est le léger désaxement de ces habitations par rapport au réseau des quartiers réguliers.

Une restructuration importante de cette zone semblerait intervenir au cours de la première moitié du II^e siècle après J.-C. avec un nouvel aménagement de la colline dicté par le plan orthogonal de la ville romaine, alors en plein essor, et adapté à la configuration du terrain. D'importants fossés, résultant de la récupération de murs, ont été observés tant en surface que lors de sondages réalisés dans la pente de la colline et viennent confirmer l'intégration de ces nouveaux quartiers dans le tissu urbain d'Aventicum. Malheureusement, l'état de conservation de ces vestiges ne nous permet pas de saisir d'une manière précise la nature et l'étendue de ces dernières constructions, mais il nous est toutefois possible de discerner l'aménagement de nouvelles terrasses visant à organiser de manière plus régulière l'occupation de la colline d'Avenches.

Bien que passablement remaniés, les niveaux supérieurs de démolition nous ont livré un mobilier céramique homogène des IIe et IIIe siècles de notre ère. Aucun témoin archéologique postérieur n'ayant été récolté, l'abandon de ces quartiers a dû intervenir au cours de la deuxième moitié du IIIe siècle après J.-C. parallèlement au reste de la ville romaine.

Fouille de 1988

La campagne de fouille réalisée au cours de l'été 1988 nous a permis d'étendre nos investigations sur une surface d'environ 700 m². Nos résultats ont en outre été complétés par l'intégration de données provenant de diverses fouilles antérieures.

Aucune trace d'occupation pré- ou protohistorique n'a à nouveau pu être décelée.

Ces fouilles récentes nous ont permis de mettre au jour les limites ouest et nord d'une vaste habitation aménagée en terrasses dont quelques vestiges avaient déjà été relevés au siècle passé. Malgré le mauvais état de conservation de ces vestiges pour la plupart maçonnés, plusieurs salles ont néanmoins pu être dégagées. Elles sont, d'une manière générale, équipées d'un sol de terrazzo et revêtues d'enduits muraux peints. Ces différentes pièces se trouvent disposées autour d'une vaste cour de terre battue bordée d'un portique dont quelques lambeaux de sol en mortier de tuileau ont été observés. L'une de ces salles, que l'on pourrait qualifier d'apparat, a été dotée d'un système de chauffage par hypocauste et d'un sol de mosaïque malheureusement détruit dans sa quasi-totalité. Cependant, les nombreux fragments retrouvés dans la démolition de cette pièce s'apparentent à ceux découverts fortuitement en 1906 et dont certains ont été rassemblés sur un panneau longtemps exposé dans l'une des salles du MRA. D'autres fragments de même provenance dont l'un portant les lettres FIL ont également fait l'objet d'une mention par A. Blanchet et V. von Gonzenbach¹. Une étude ultérieure de ces nouveaux fragments devrait permettre d'envisager la reconstitution de cette splendide mosaïque polychrome dont la surface totale devait recouvrir près de 30 m².

L'installation de cet habitat a évidemment nécessité un important remodelage du paysage au pied de la colline. Suite à l'aménagement d'une terrasse inférieure propre à l'implantation du bâtiment principal, sa limite ouest a été constituée par un solide mur maçonné d'environ 0,80 m d'épaisseur retenant une vaste terrasse que nous n'avons pu malheureusement fouiller que superficiellement. Néanmoins, la rareté des vestiges ainsi que la découverte d'un puits au siècle passé sembleraient indiquer que cette surface a dû être occupée en grande partie par une cour ou par d'autres aménagements extérieurs. Ce niveau intermédiaire devait constituer le lien principal entre la domus fouillée cette année et les vestiges des habitations dégagés en 1987 dont les niveaux de circulation, estimés, du

dernier état se situeraient près de trois mètres plus haut.

Si la stratigraphie du site est pratiquement inexistante, des traces d'occupation antérieure à l'aménagement de la domus principale ont toutefois pu être décelées au sommet de la moraine argileuse de la colline. Divers empierrements et fosses sont peut-être les témoins d'activités domestiques ou artisanales rattachées à un premier état du bâtiment. Malheureusement, aucun matériel archéologique directement associé à ces vestiges n'a pu être récolté. Néanmoins, le mobilier céramique recueilli dans les remblais disposés sous les sols nous permettrait de faire remonter l'installation du premier habitat à la deuxième moitié du Ier siècle de notre ère. L'étude stylistique de nombreux fragments de peinture murale découverts dans ces mêmes niveaux confirmerait cette datation. De plus, la présence de ces fragments d'enduits associés à des murs en terre, dont la démolition mise en remblai sous ce bâtiment doit provenir du démantèlement d'habitations voisines, accréditerait la thèse d'un premier besoin

¹ No inv. MRA: 1906/4353 et 4354

A. Blanchet, *Inventaire des mosaïques de la Gaule*, tome premier, volume II, Paris, 1909, inv. 1408.

No inv. MRA: 1906/4353

V. VON GONZENBACH, Die römischen Mosaiken der Schweiz; Basel, 1961, inv. 5.35, pl. 6.

d'extension de la ville romaine vers la colline dès l'époque flavienne, où

l'abandon de ce type d'architecture semble se généraliser.

Il va sans dire que cette demeure a subi diverses modifications tant internes qu'externes au cours des siècles, comme en témoignent les nombreuses réfections observées dans les murs et les sols de ses pièces. La partie nord-ouest de la domus ainsi que le portique de la cour nous apparaissent à ce titre plus tardifs et semblent s'inscrire dans le plan d'une réorganisation architecturale de la colline que nous pouvons situer au cours de la première moitié du IIe siècle après J.-C. (cf. fouille 1987).

L'essor de la ville romaine, conduisant à la prospérité d'une certaine frange de sa population, a permis aux propriétaires de cette domus de s'entourer d'un certain luxe, comme en témoigne la construction d'une vaste salle hypocaustée ornée d'une splendide mosaïque polychrome. La richesse des revêtements pariétaux, dont de nombreux fragments ont été découverts dans la démolition des principales pièces, souligne encore l'aisance des habitants de cette demeure.

Une étude stylistique des divers fragments de mosaïque récoltés devrait nous permettre de situer plus précisément la réalisation de cette œuvre qui, selon nos premiers indices, ne semble pas être antérieure au milieu du IIe siècle après J.-C.

Le mobilier céramique homogène recueilli dans l'ensemble des niveaux de démolition confirme une occupation régulière de cet habitat aux II^e et III^e siècles de notre ère. Enfin, en l'absence de matériel archéologique postérieur, force nous est de situer l'abandon de cette demeure au moment des invasions, dans la deuxième moitié du III^e siècle après J.-C.

Conclusion

Bien que l'élaboration des rapports de fouille soit encore en cours, l'analyse des premiers résultats nous a permis d'apporter quelques précisions concernant l'occupation romaine sur la colline d'Avenches.

Si cette zone privilégiée, de par sa situation géographique dominante, a suscité relativement tôt l'établissement d'habitations privées, son intégration au réseau régulier de la ville romaine a quelque peu souffert de la configuration du terrain. Malgré une première expansion d'Aventicum à l'époque flavienne, le paysage architectural de la colline ne semble pas avoir suivi le même élan.

C'est vraisemblablement au cours de la première moitié du IIe siècle de notre ère, alors qu'Aventicum accroît son expansion à travers la mise en chantier d'importants bâtiments et installations d'utilité publique, qu'une volonté d'organiser de manière plus régulière l'habitat sur le flanc nord-est de la colline se fait sentir.

La structuration de ces quartiers associée à une architecture de type monumental, comme en témoigne l'imposante villa de «Derrière la Tour», semble résulter implicitement du nouvel essor économique et politique pris par la colonie et de la volonté de matérialiser ce pouvoir sur un plan urbanistique et architectural.

Malgré les résultats encourageants obtenus au cours de ces deux dernières années, de nombreuses questions restent encore sans réponse. Espérons que des investigations prochaines nous permettront de confirmer certaines hypothèses et d'approfondir encore nos connaissances sur ce secteur de la ville romaine.

Jean-Paul Dal Bianco Fondation Pro Aventico

Investigations: J.-P. Dal Bianco – Fondation Pro Aventico. Objets, documentation: Fondation Pro Aventico. Sauf mention contraire, dessins et photos: J.-P. Dal Bianco.

Sondages dans la villa «Derrière la Tour»/insula 7 – 569 840/192 590

A la suite de projets de construction, la Fondation Pro Aventico a effectué une dizaine de sondages préliminaires sur les parcelles 2111 et 506, un vaste pré d'une superficie d'environ 6000 m² au nord de la rue du Pavé. Dans le but de planifier une fouille de surface méthodique, il fallait dans un premier temps se rendre compte de l'état de conservation et de l'étendue de la célèbre villa «Derrière la Tour» et de l'insula 7.

Les sondages ont en effet révélé une extension probable de l'aile gauche de la villa en direction du nord-ouest puisque d'imposants contreforts semi-circulaires ont été mis au jour. Se trouvant en grande partie sous la route actuelle du Pavé, le corps principal de la villa n'a été que très peu touché; aucune structure n'a été constatée au nord de ce dernier; il est ainsi vraisemblable qu'il devait surplomber un grand espace à l'air libre et en terrasses.

Quant à l'aide droite, fouillée partiellement au début de notre siècle, certaines de ses structures (notamment les bassins semi-circulaire et octogonal) ont pu être redécouvertes et recalées sur le plan archéologique; par contre, l'organisation spatiale de la partie nord de l'aile ne correspond pas au plan précédemment établi et certains éléments, tels que foyers et murs, ne semblent pas non plus avoir été relevés lors des fouilles antérieures.

Ces dernières investigations ont également permis de délimiter l'insula 7 par un portique au nord et un simple mur de façade à l'est. L'organisation intérieure du quartier d'habitation et l'articulation entre l'insula 7 et la villa dont l'orientation diffère, n'ont pas pu être mises en évidence; toutefois, on a réussi à déceler au moins deux phases de construction.

La Fondation Pro Aventico compte bien, dans un proche avenir, entreprendre une fouille systématique sur ce secteur important, où des données indispensables manquent pour une meilleure compréhension urbanistique à l'approche et sur les pentes de la colline d'Avenches.

Dominique Tuor-Clerc Fondation Pro Aventico Rue du Moulin - 569 820/192 665

Le projet de construction d'un immeuble locatif sur la parcelle 505 sise à la route du Moulin à Avenches a requis une intervention archéologique préalable au cours de laquelle différents vestiges ont été mis au jour. Notre attention a notamment été retenue par une maçonnerie assez singulière, composée d'une abside en fer à cheval flanquée de deux murs que nous pouvons vraisemblablement rattacher à des aménagements ornementaux de jardins dépendant de la domus de l'insula 1. La surface de la fouille ayant été limitée à l'emprise du nouveau bâtiment, nous n'avons pu déterminer l'étendue et la nature exactes de ces aménagements. L'absence quasi totale de stratigraphie ainsi que le peu de matériel recueilli lors de cette brève intervention ne nous permettent pas d'établir une datation précise de ces vestiges, mais ils ne semblent toutefois pas remonter au-delà du IIe siècle de notre ère.

Jean-Paul Dal Bianco

Documentation, rapports: Déposés à la Fondation Pro Aventico, à Avenches.

Objets: Déposés au Musée romain d'Avenches.

Avenches – District d'Avenches – CN 1185 570 700/193 900

R La nécropole romaine d'Avenches – En Chaplix. Premiers résultats

Présentation

La construction du tronçon Yverdon-Morat de l'autoroute N1, dont le tracé contourne la ville romaine d'Avenches par le nord, a nécessité une importante intervention archéologique en périphérie de la colonie. Les résultats d'une série de sondages exploratoires réalisée en 1986 par Françoise Bonnet¹ ont en effet conduit à la fouille d'une vaste surface située le long de la voie franchissant les murs d'Avenches par la porte du nord-est en direction de Faoug, au lieu-dit «En Chaplix» (fig. 5). Les axes directeurs de cette région (route et nécropole du port, canal romain, route du nord-est) nous sont connus par la photographie aérienne et par des fouilles récentes².

La campagne a débuté en novembre 1987 et a été interrompue en octobre 1988. Implantés à l'emplacement des futures piles d'un viaduc, les sondages ont abouti à la découverte d'une importante nécropole jus-

¹ Voir ASSPA 70, 1987, 217.

² Pour la route et la nécropole du port, voir D. CASTELLA, La nécropole du port d'Avenches, Aventicum IV, CAR 41, Avenches, 1987; pour le port et le canal, voir F. Bonnet, Les ports romains d'Aventicum, AS 5, 1982, 2, 127-131; F. Bonnet, Le canal romain d'Avenches, BPA 27, 1982.

qu'alors inconnue, située au nord immédiat d'une très vaste construction quadrangulaire (fig. 6); repérée dès 1976 par photographie aérienne, cette dernière était jusqu'alors considérée comme un édifice lié aux activités du port intérieur, dont on suppose l'existence à l'extrémité méridionale du canal. Les investigations ont porté sur une surface d'environ 1000 m², englobant l'extrémité nord de la construction quadrangulaire, une grande partie de la nécropole et quelques segments de la route du nord-est³.

La route

La chaussée, dont la surface, très proche du sol actuel, n'est pas toujours conservée, est constituée d'un empierrement de galets large de 6 à 8 m et épais de 0,30 m en moyenne, bordé de deux fossés de drainage. Son tracé, rectiligne depuis l'enceinte, marque dans la zone fouillée un léger virage en direction de l'est.

La construction quadrangulaire

Partiellement dégagé dans sa partie nord, cet édifice bipartite de près de 1800 m² s'est avéré être un enclos et non un bâtiment couvert: sa surface dépourvue de sol de circulation aménagé, l'absence de tout fragment de tuile, les chaperons de grès semi-cylindriques (rappelant ceux de l'enceinte flavienne) tombés le long des murs en témoignent sans équivoque. D'exécution très soignée, les murs sont caractérisés par une élévation en assises régulières de moellons de calcaire hauterivien, établie sur des fondations de galets et de petits boulets de rivière. Le parement externe du mur oriental, parallèle à la route, présente un remarquable appareil alterné de moellons de calcaire jaunes et blancs. A l'intérieur, aucune sépulture n'a été observée, mais de nombreux blocs d'architecture, orthostates, fragments de colonne engagée et de corniche jonchaient le sol, évoquant la ruine d'un ou de plusieurs monuments richement ornés dont l'emplacement n'a pu encore être dégagé. Une tête masculine sculptée dans le calcaire, grandeur nature, appartenant à un bas-relief funéraire⁴, permet d'interpréter sans doute possible la construction quadrangulaire comme un enclos funéraire à l'intérieur duquel se dressaient (probablement au centre des deux compartiments carrés qui se dessinent sur les photographies aériennes) des monuments comparables à ceux d'Avenches, de Wavre NE ou encore de Trèves 5.

³ L'énorme volume du mobilier (plusieurs centaines de milliers d'objets et de fragments!) et de la documentation réunis grâce à la fouille nécessite une élaboration de longue haleine; point n'est besoin, par conséquent, de souligner le caractère sommaire et provisoire de cette présentation.

⁴ Selon Martin Bossert, qui a bien voulu examiner cette tête.

⁵ Voir M. Bossert, Neues zu einem altbekannten Avencher Relief, BPA 28, 1984, 45-53; Ph. Bridel, Le mausolée de Wavre, ASSPA 59, 1976, 193-201.

Certains fragments d'architecture, si l'on en croit Philippe Bridel, pourraient remonter à la fin du I^{er} siècle de notre ère alors que la tête sculptée, selon Martin Bossert, est datable de la fin du II^e siècle ou du début du III^e siècle. Ces datations, fondées sur des blocs épars jonchant l'espace interne de l'enclos, seront sans doute précisées lorsque sera fouillé le monument dont ils proviennent. Cette extension des recherches, urgente du fait de la mise en péril des vestiges par les travaux agricoles, est prévue pour 1989.

Les photographies aériennes et deux petits sondages de 1988 ont livré les traces d'autres constructions à l'est de la voie, vis-à-vis de l'enclos (fig. 6). Le plan en est encore indéchiffrable: s'agit-il d'édifices de même

nature?

La nécropole

La surface fouillée au nord immédiat de l'enclos quadrangulaire (environ 570 m²) a livré près de 150 sépultures; les limites exactes de la nécropole sont inconnues, même si la largeur maximale ne semble pas excéder celle de l'enclos, du moins dans la zone explorée; on ignore encore si le cimetière s'étendait sur le bord oriental de la voie, voire s'il se poursuivait au sud de l'enclos quadrangulaire. Vers le nord, des sépultures, isolées ou en petits groupes, ont pu être observées en bordure de route jusqu'à plus de 70 m de l'enclos.

Les sépultures à incinération sont largement prédominantes, avec une proportion de 75% pour 25% d'inhumations (dont 10% de tombes d'enfants).

La partie fouillée de la nécropole semble s'être développée en fonction de deux éléments: la route et l'enclos quadrangulaire. Aucune trace de sépulture en effet n'a été décelée à l'intérieur de ce dernier, qui par conséquent a probablement précédé l'implantation des tombes qui le jouxtent; à moins – hypothèse moins vraisemblable – que la construction de l'enclos ait respecté une limite primitive de la nécropole. Le mobilier archéologique, qui permet de situer l'utilisation de cette dernière entre la fin du Ier et le début du IIIe siècle, n'offre pas de solution décisive puisque la datation de l'enclos, on l'a vu, est encore imprécise.

Le plan de la nécropole ne semble pas traduire une organisation bien lisible, encore que certains regroupements de sépultures à inhumation puissent être repérés. La densité des tombes est très inégale, très forte par exemple contre le mur septentrional de l'enclos et diminuant en direction du nord-est, où des groupements de sépultures semblent se dessiner⁶. Aucune allée ou aménagement de surface n'a été attesté jusqu'ici, pas plus que les aires de crémation (ustrina).

⁶ A Avenches, ce phénomène (groupements familiaux, professionnels, sexuels?) a été notamment observé dans la nécropole de Pré-Raclos, le long de la route du port: voir D. Castella, op. cit., notes 2, 3-4.

L'état général de conservation des structures est excellent, en particulier dans la partie méridionale du cimetière. Seule sa zone centrale a quelque peu souffert des débordements d'un bras post-romain du Chandon. Si de très nombreux objets entiers ou complets – en particulier de remarquables récipients de verre et de terre cuite et un riche mobilier métallique – ont été mis au jour, le matériel céramique, les ossements non brûlés et le fer ont parfois beaucoup souffert de la nature fortement basique du terrain encaissant.

Les sépultures à incinération

Les quelque 110 sépultures fouillées offrent une grande diversité typologique; à l'exception du bustum (type I), toutes les catégories de la classification établie pour la nécropole du port⁷ ont été rencontrées «En Chaplix».

La tombe à urne (type IIa) est très nettement prédominante (env. 60 cas). Il est possible de distinguer plusieurs variantes au sein de cette catégorie: l'urne est en général déposée en pleine terre, dans une fosse de forme quadrangulaire ou subcirculaire, plus ou moins riche en restes de crémation et en offrandes (fig. 7). Dans quelques cas, la fosse est quasiment invisible, l'urne semblant enfoncée dans le sol; cette impression est produite par l'absence totale d'offrandes et de résidus de crémation dans la fosse. Dans d'autres, celle-ci ne recèle que des offrandes primaires (brûlées avec le défunt), parfois en très grand nombre, et des restes du bûcher. Ailleurs, seuls les dépôts secondaires (non incinérés) sont joints à l'urne. Ailleurs encore, offrandes primaires et secondaires se trouvent mêlées dans la fosse.

Dans de très rares cas, la forme carrée ou rectangulaire de la fosse ainsi que l'agencement de son contenu permettent de supposer l'existence d'un coffre ou d'un caisson de bois constituant les parois de la tombe. Par ailleurs, l'urne est parfois protégée par un ciste de tuiles (1 cas), par une seule tuile posée de chant (2 cas), par un petit muret quadrangulaire de pierres sèches (1 cas), voire par d'éventuels coffrages de bois. Partout ailleurs, l'urne repose sans protection dans la fosse, parfois dans une cavité légèrement plus profonde au fond de la structure.

Les urnes cinéraires sont très diverses: vases céramiques (en général des formes hautes en céramique commune claire ou grise) (environ 60%), bouteilles à une anse ou autres récipients de verre (environ 40%), tambour de colonne échancré en calcaire (1 cas). La fermeture, quand elle est attestée, est assurée par une écuelle, une assiette ou un mortier retourné, par un fragment de tuile, de brique ou de poterie posé à plat sur l'ouverture, voire par un simple galet. Les bouteilles à goulot étroit (Isings 50/51) ne conservaient, pour la plupart, pas trace de bouchon;

⁷ D. Castella, op. cit., notes 2, 22-25.

celui-ci devait être fait d'un matériau périssable (liège, bois, argile, cire ou autre). Dans un cas, l'urne était fermée par une petite coupelle de céramique dont le diamètre s'adapte parfaitement à celui du goulot; dans un autre, un moellon calcaire était simplement posé sur l'embouchure de la bouteille.

Les tombes à concentration d'ossements sans contenant préservé sont plus rares (type IIb). Dans un des cas, un col d'amphore vinaire avait été déposé sur le paquet d'ossements en guise de protection. Les sépultures à ossements dispersés dans le remplissage (type IIc) sont proportionnellement beaucoup moins fréquentes que dans la nécropole du port.

Un certain nombre de fosses, parfois caractérisées par un remplissage cendreux et souvent riches en matériel (le plus souvent brûlé), ne contenaient pas d'ossements humains: s'agit-il de «dépotoirs» liés à des rites exécutés auprès des tombes (sacrifices, repas funéraires)? S'agit-il aussi de réceptacles pour des résidus de crémation après prélèvement des os humains?8

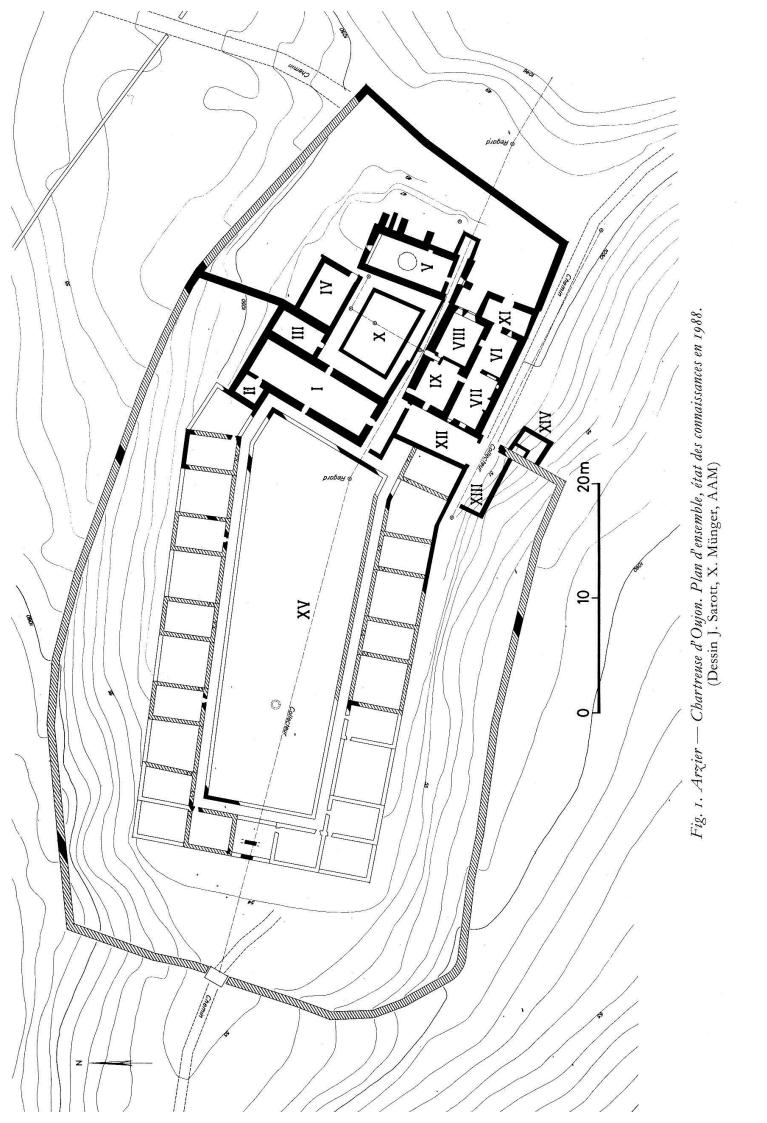
La richesse des offrandes primaires et secondaires est très variable, quelle que soit l'appartenance typologique de la sépulture.

Les restes de la crémation jetés dans la fosse sont constitués de petits fragments d'os calcinés (humains et animaux), de vestiges endommagés d'offrandes primaires (tessons brûlés, verre et métal fondus, etc.), de clous et de ferrures (provenant, selon leur forme et leurs dimensions, de la litière funéraire, du bûcher, de coffrets ou de souliers des défunts) et de charbon. A ce propos, les analyses anthracologiques ont montré que le combustible du bûcher ne faisait pas l'objet d'une sélection stricte, puisque de nombreuses essences sont représentées, du chêne au peuplier en passant par le sapin, l'épicéa et l'érable; le hêtre est toutefois très largement dominant⁹. Si la céramique, et dans une moindre mesure le verre, représentent, avec les restes fauniques, l'immense majorité des restes d'offrandes primaires, on recense également quelques objets à vocation domestique ou symbolico-rituelle (ustensiles métalliques, clefs, statuettes animales, jetons, lampes, monnaies) et quelques éléments de parure, surtout des fibules.

Les offrandes secondaires, relativement rares dans les sépultures à incinération, ne se distinguent guère des précédentes: elles consistent principalement en récipients, témoins de dons alimentaires; dans un cas, plusieurs écuelles en céramique contenaient encore un os animal non brûlé; une autre tombe renfermait, dans sa partie supérieure, un service «4 pièces» complet de terre sigillée, dont une assiette contenant une patte de mouton. Des cruches et des récipients en verre évoquent l'offrande de

⁸ Voir D. PAUNIER, dans Sépultures, lieux de culte et croyances, 5^e cours d'initiation à la préhistoire et à l'archéologie de la Suisse, SSPA, Genève, 1988, 132.

⁹ Les déterminations anthracologiques ont été effectuées par C. Orcel et C. Dormoy du Laboratoire romand de dendrochronologie; les analyses chimiques, palynologiques et botaniques dont il sera fait état plus loin ont été réalisées par Y. Billaud et P. Brénac d'Archeolabs.



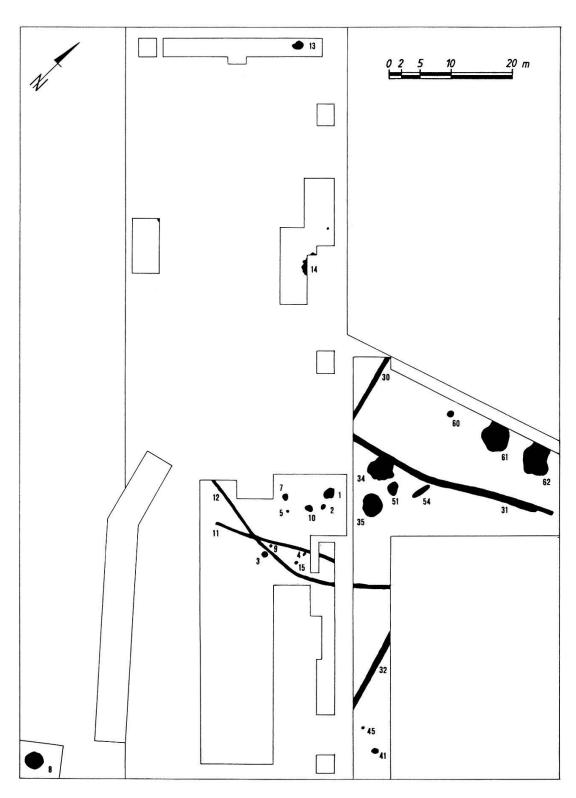


Fig. 2. Avenches — En Chaplix — Secteur nord-ouest. Fossés, fosses et trous de poteaux protohistoriques. (Dessin S. Doiteau)

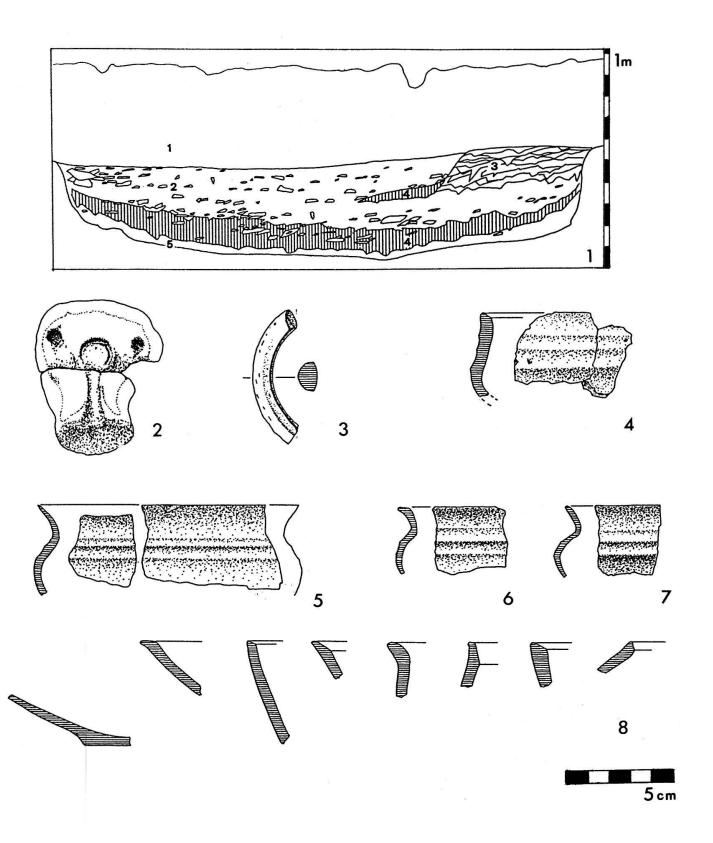
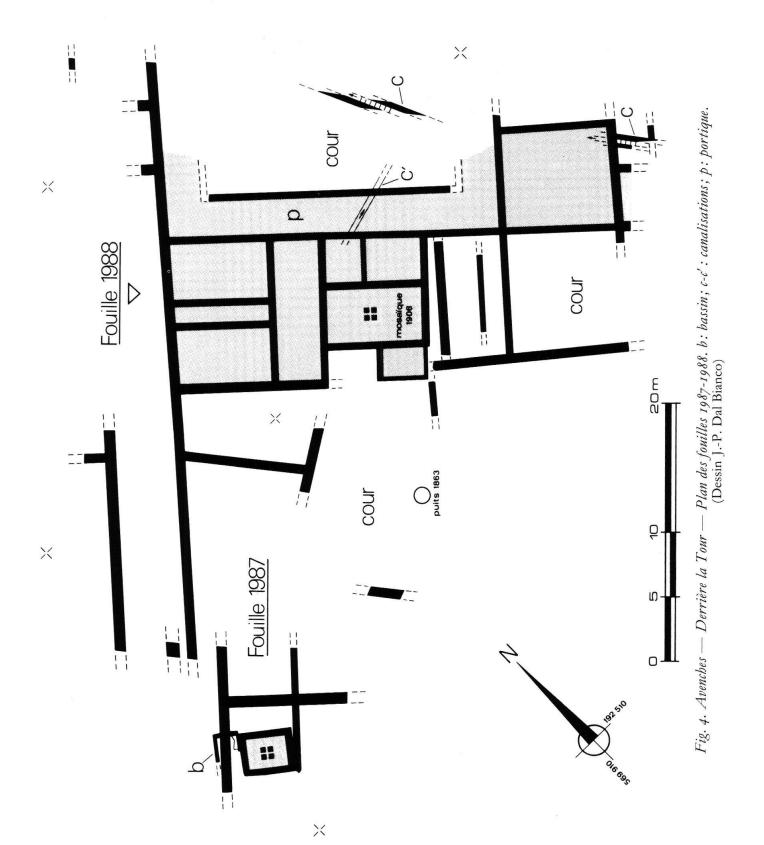


Fig. 3. Avenches — En Chaplix — (1) Coupe de la fosse 8 et matériel archéologique.

(2) Moule en terre cuite, pour pendentif en bronze;

(3) Bracelet en roche tendre; (4-8) Céramique fine.

(Dessin S. Doiteau)



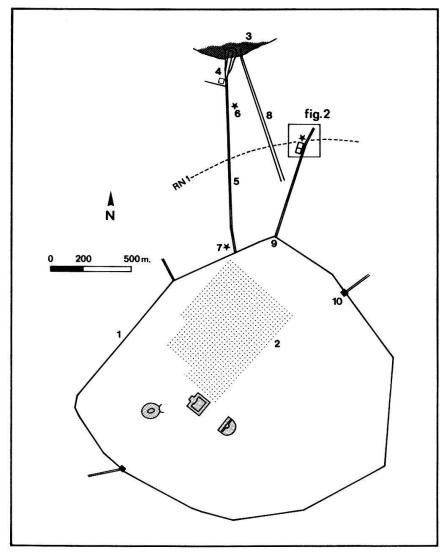


Fig. 5. Plan schématique d'Aventicum.

1: mur d'enceinte; 2: habitat (insulae); 3: lac de Morat (niv. romain); 4: bâtiments portuaires; 5: route du port; 6: nécropole du port; 7: nécropole de Pré-Raclos; 8: canal; 9: porte du nord-est;

10: porte de l'est.

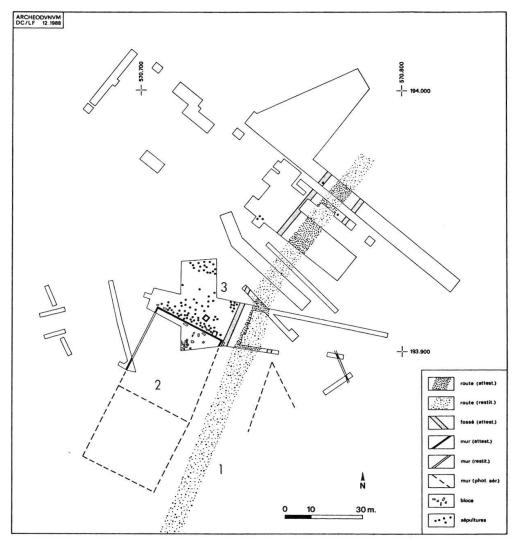


Fig. 6. Avenches — En Chaplix VD. Plan des sondages 1987-1988.

1: route romaine; 2: enclos; 3: nécropole (les sépultures de la nécropole ne sont pas toutes représentées; les points ne matérialisent que la densité des tombes). En traitillé, traces visibles sur les photographies aériennes. Situation: voir fig. 5.



Fig. 7. Avenches — En Chaplix VD. Tombe à incinération à urne de verre.

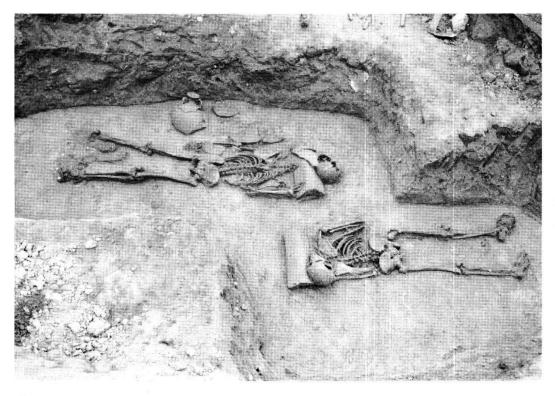


Fig. 8. Avenches — En Chaplix VD. Tombes à inhumation d'adultes. Les défunts reposent en position ventrale, la tête appuyée sur une imbrex. s: sandales; c: cruche.



Fig. 9. Grandson — Roue de char en frêne, de l'âge du bronze final (vers 1000 av. J.-C.), découverte en 1988. (Photo Fibbi-Aeppli)

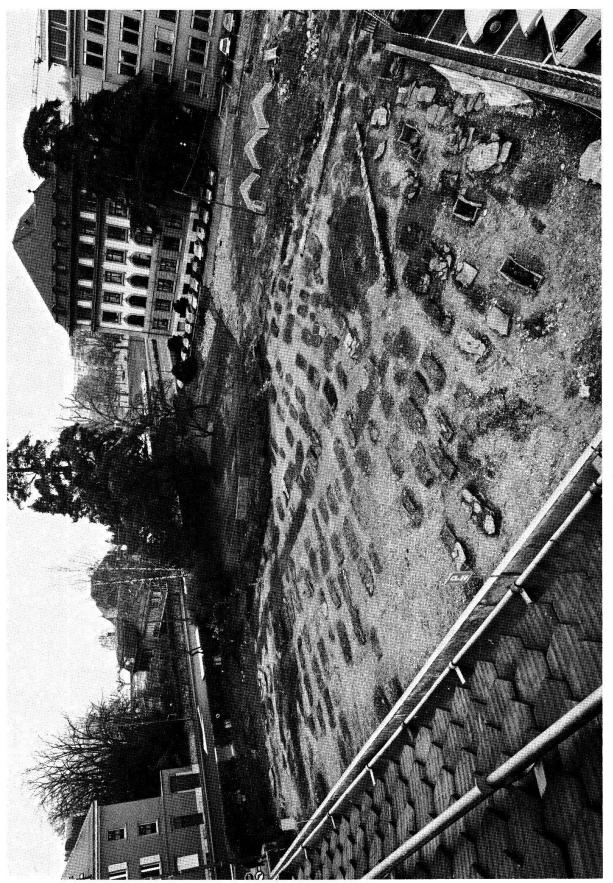
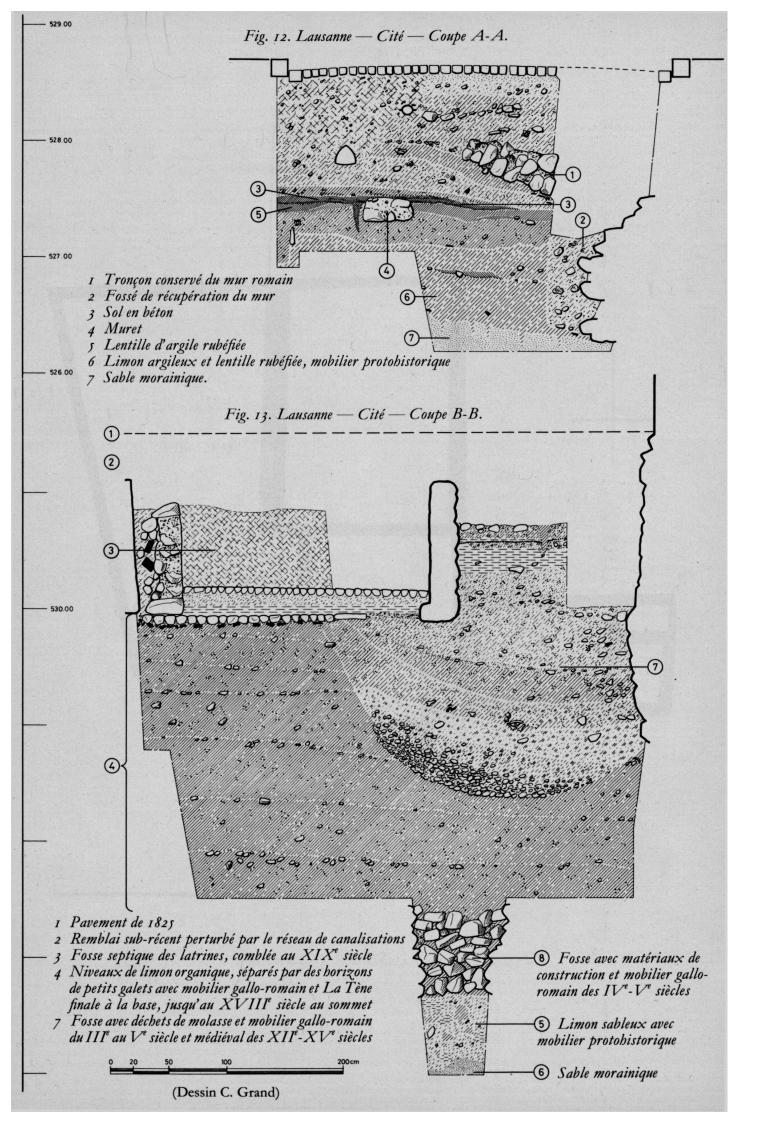


Fig. 10. La Tour-de-Peilz — Nécropole du Clos d'Aubonne. Vue d'ensemble de la partie sud-est de la fouille avant ouverture des sépultures. (Photo Fibbi-Aeppli)

Fig. 11. Lausanne — Cité — Plan général des investigations.

- 1 Tronçons conservés du mur romain
- 2 Fossé de récupération du mur
- 3 Sol en béton
- 4 Muret
- 5 Rue de l'Académie n° 4 6 Cour nord de la rue Vuillermet n° 3-5
- 7 Cour sud de la rue Vuillermet nos 3-5
- 8 Buanderie
- 9 Rue Vuillermet nº 6
- 10 Rue de la Cité-Devant nº 2
- 11 Ecole de dessin.



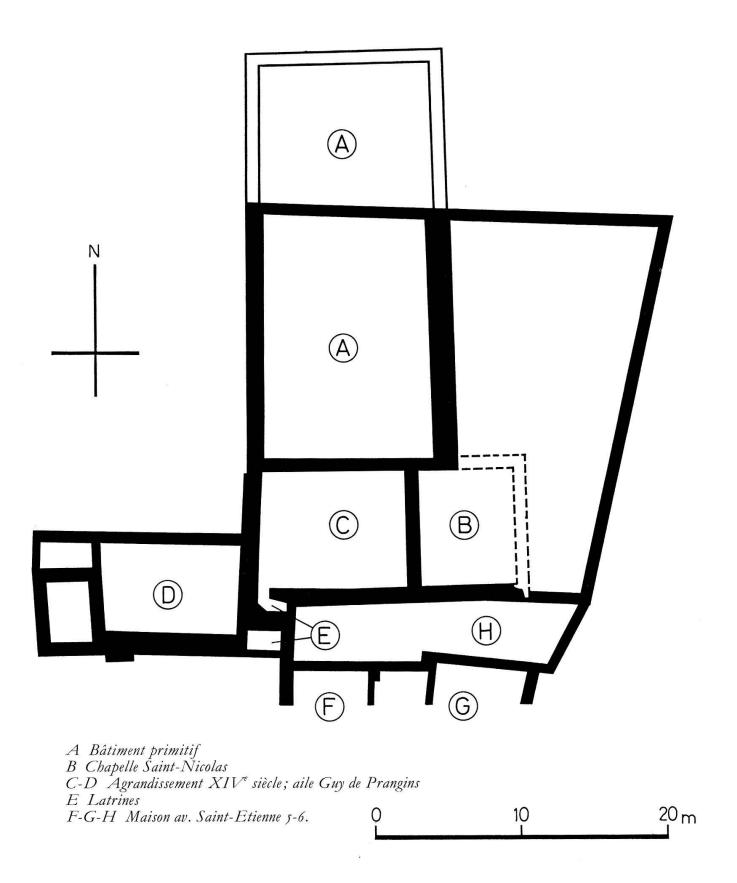


Fig. 14. Lausanne — vieil évêché. Plan d'ensemble.

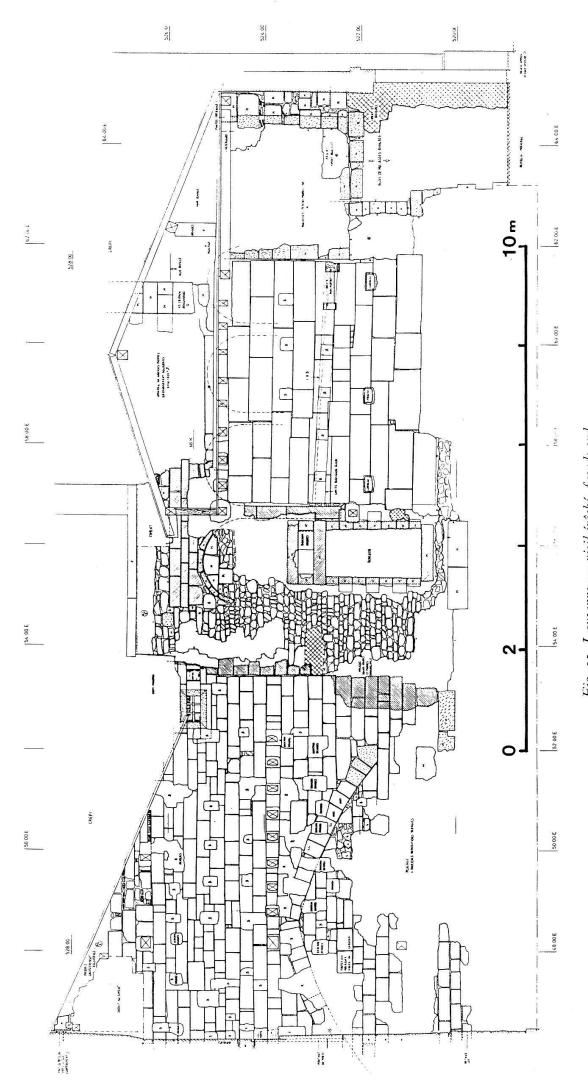


Fig. 15. Lausanne — vieil évêché, façade sud. Au centre, en petit appareil, les vestiges du soubassement de la chapelle. A gauche, la base de l'extension du XIV" siècle. (Dessin A. Müller)

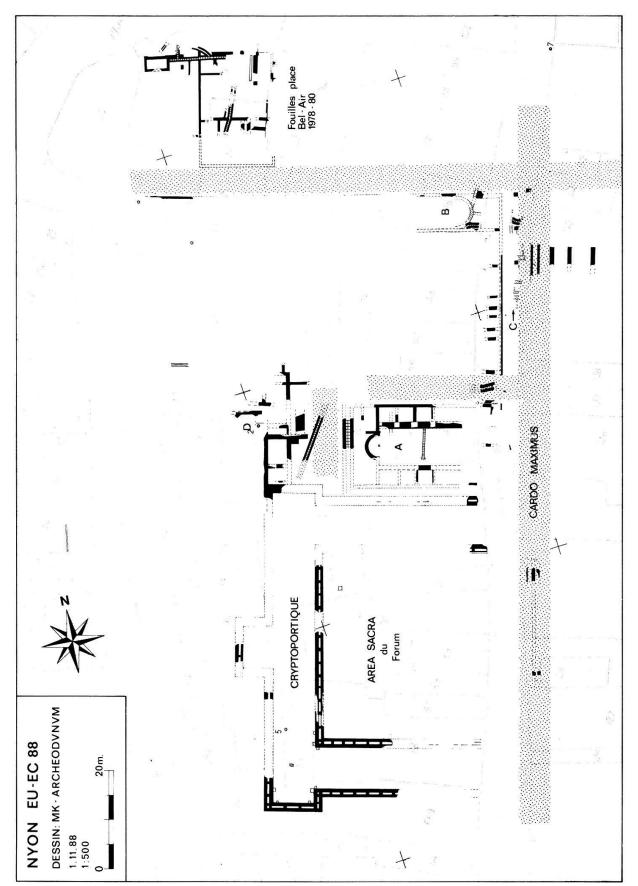
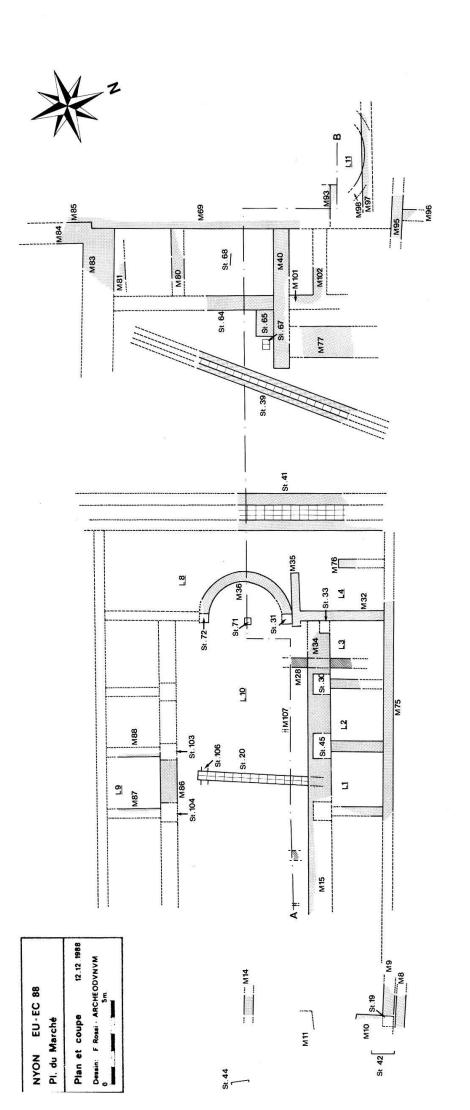


Fig. 16. Nyon — Fouilles urbaines en 1988. Plan général. (Dessin M. Klausener - F. Rossi)



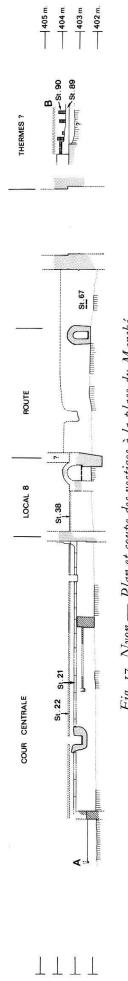


Fig. 17. Nyon — Plan et coupe des vestiges à la place du Marché. (Dessin F. Rossi)

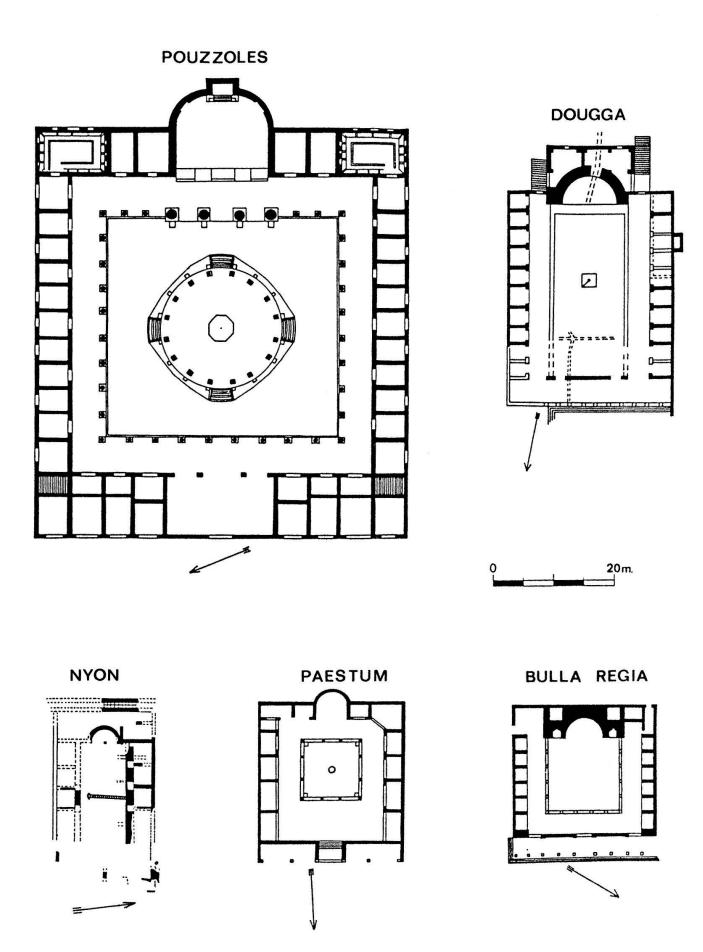
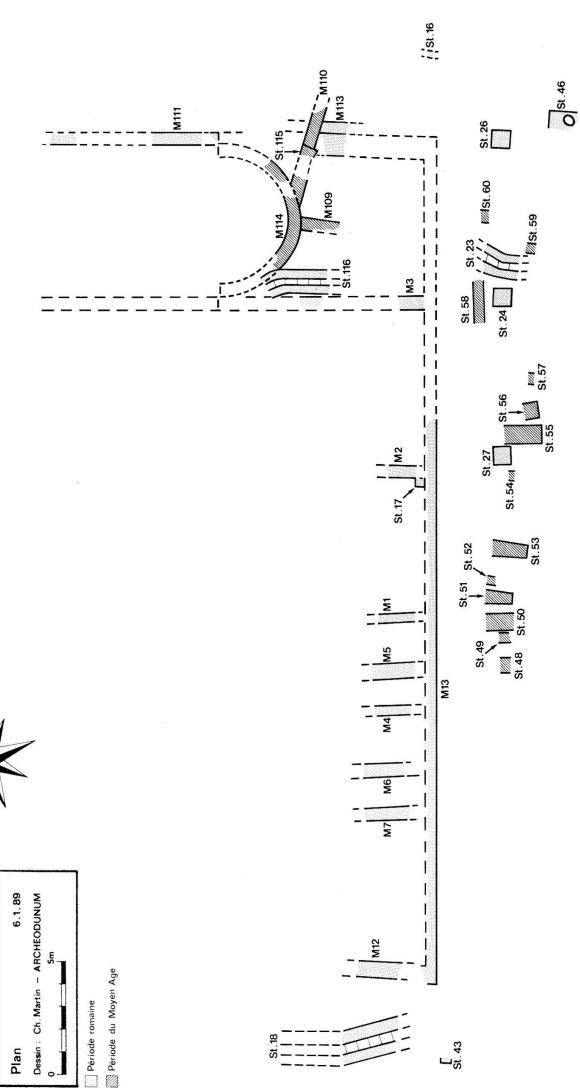


Fig. 18. Nyon — Plans comparatifs de divers types de macellum, dont celui de Nyon. (Dessin F. Rossi)



NYON EU-EC 88

Grand ' Rue

Fig. 19. Nyon — Plans des murs et tombes fouillés à la Grand-Rue. (Dessin Ch. Martin)

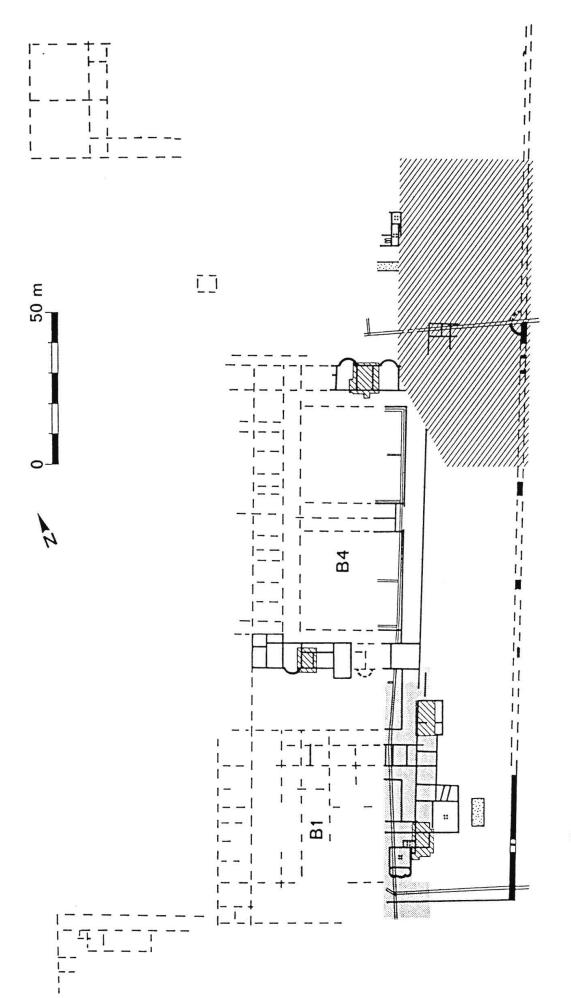


Fig. 20. Orbe — Boscéaz. Plan général de la pars urbana. En grisé: fouilles 1988; bachuré: fouilles prévues en 1989. (Dessin IAHA)

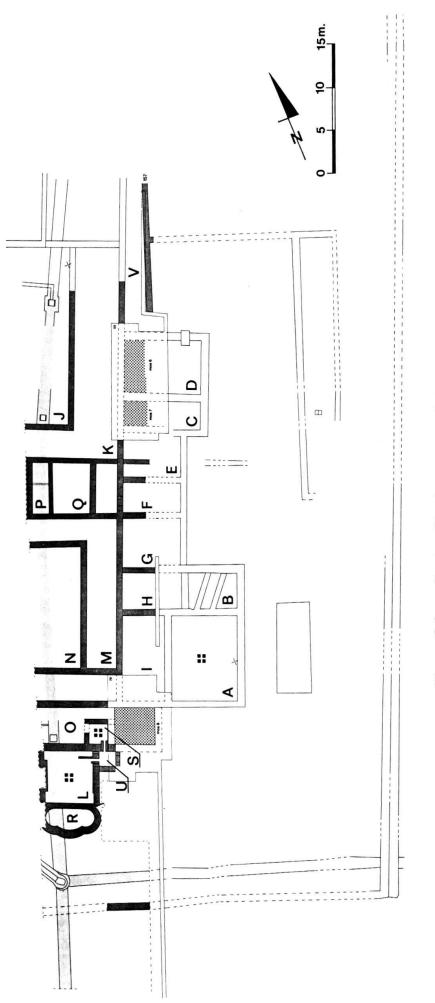


Fig. 21. Orbe — Boscéaz. Plan des structures relevées en 1988. (Dessin IAHA)

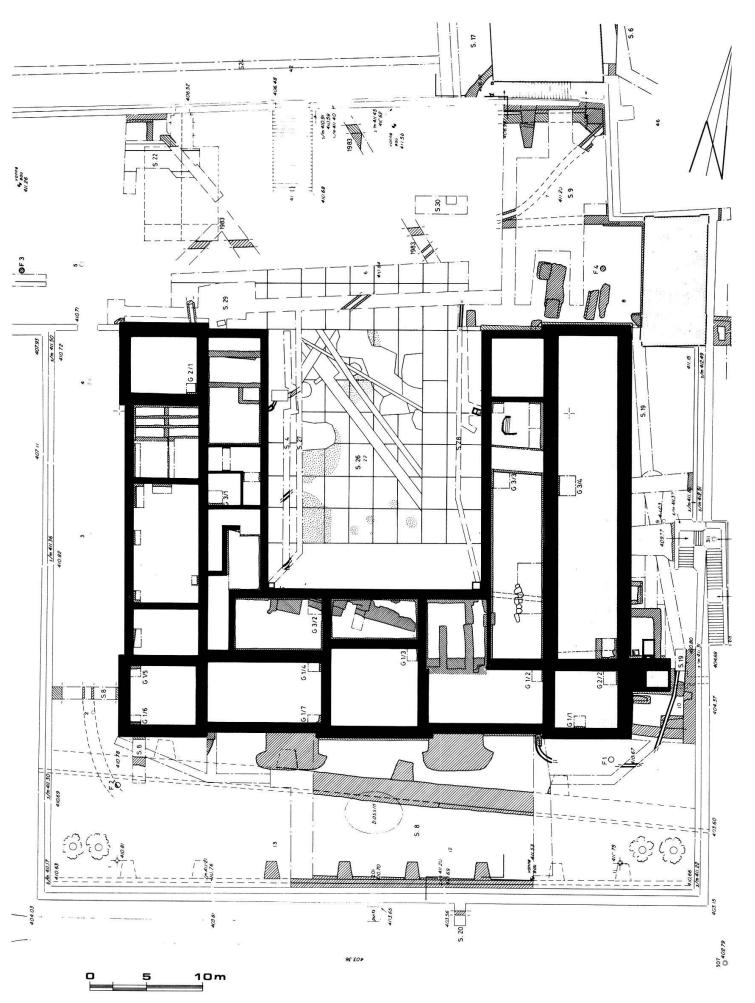


Fig. 22. Prangins — Plan des structures archéologiques relevées dans le périmètre des terrasses du château.

(Dessin ARCHEOTECH)

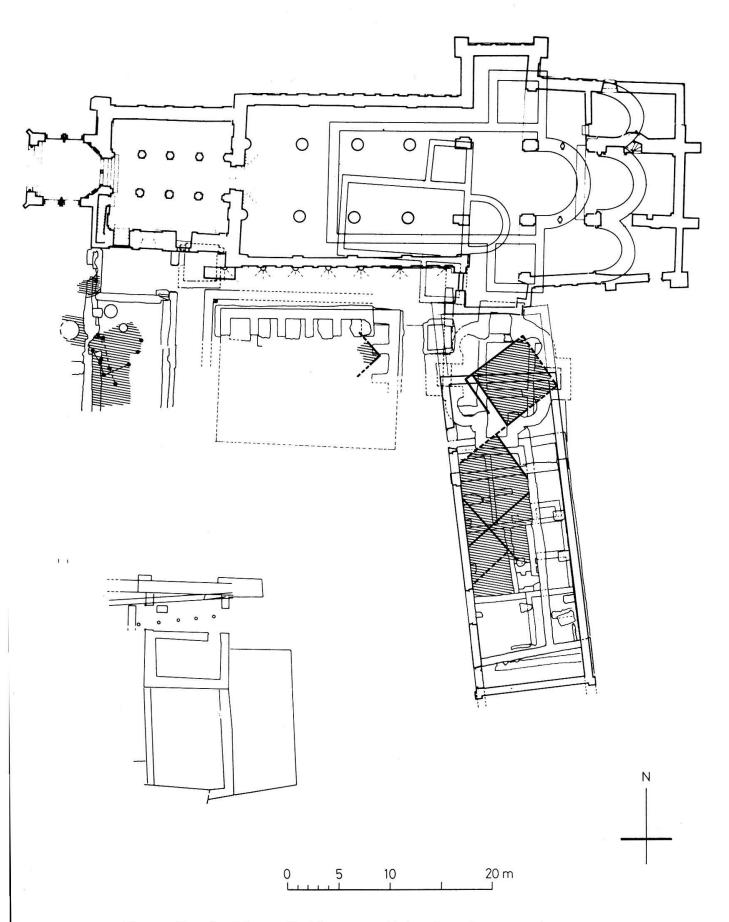


Fig. 23. Romainmôtier — Fouilles 1971-1988 dans les anciens monastères. $P\'{e}riode$ gallo-romaine, jusqu'au V^e siècle. (Dessin AAM, J. Sarott)

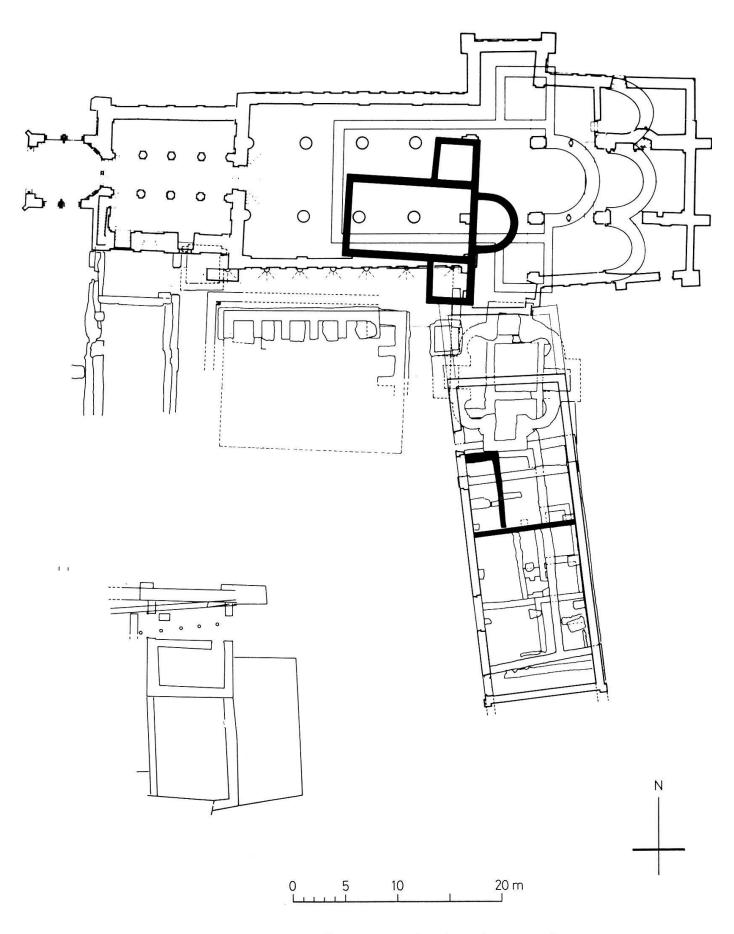


Fig. 24. Romainmôtier — Fouilles 1971-1988 dans les anciens monastères. Période des V^e et VI^e siècles. (Dessin AAM, J. Sarott)

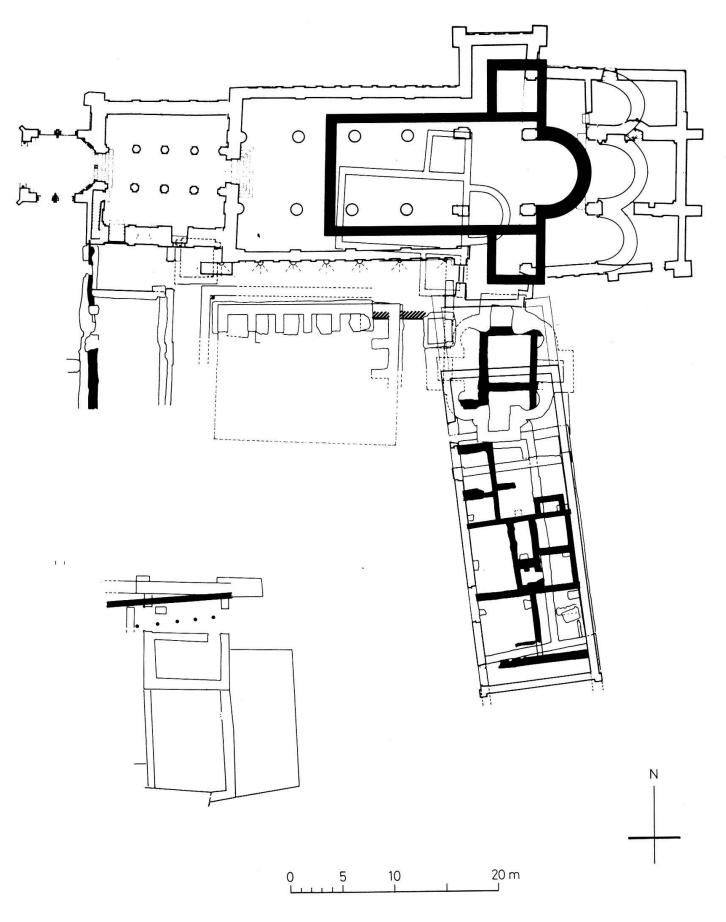


Fig. 25. Romainmôtier — Fouilles 1971-1988 dans les anciens monastères. $P\'{e}riode$ du VII^e au X^e siècle. (Dessin AAM, J. Sarott)

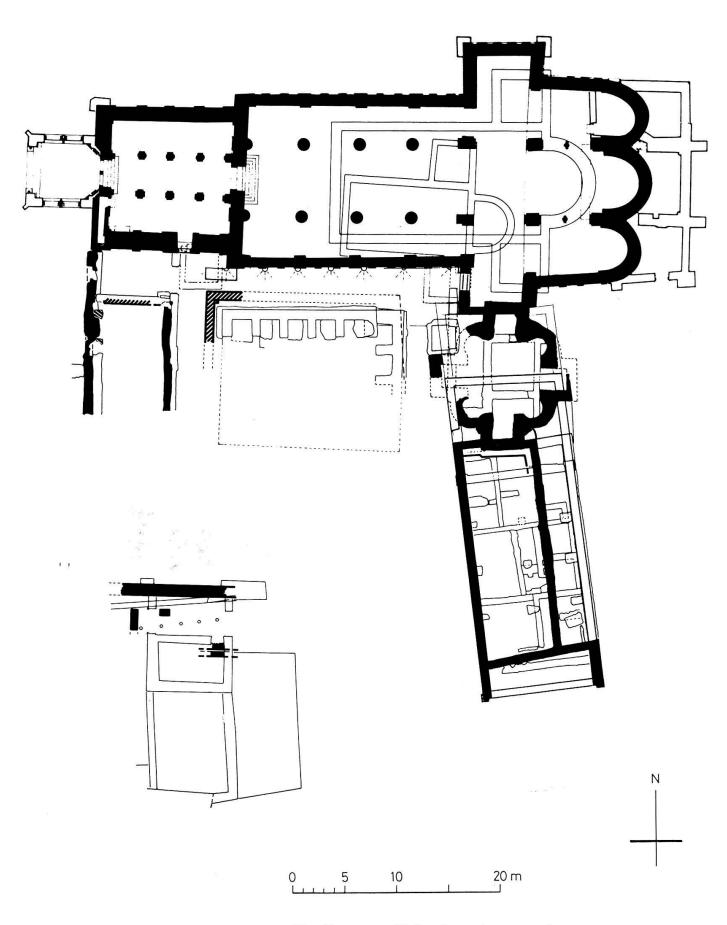


Fig. 26. Romainmôtier — Fouilles 1971-1988 dans les anciens monastères.

Période clunisienne romane, XI^e-XII^e siècle.

(Dessin AAM, J. Sarott)

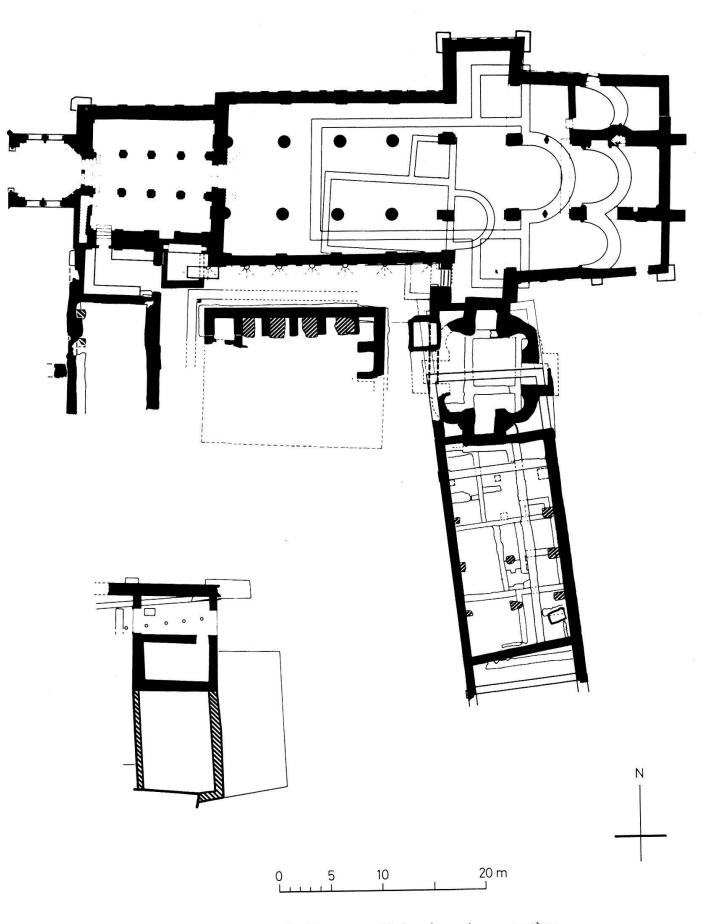


Fig. 27. Romainmôtier — Fouilles 1971-1988 dans les anciens monastères. Période clunisienne gothique, $XIII^e$ - XV^e siècle. (Dessin AAM, J. Sarott)

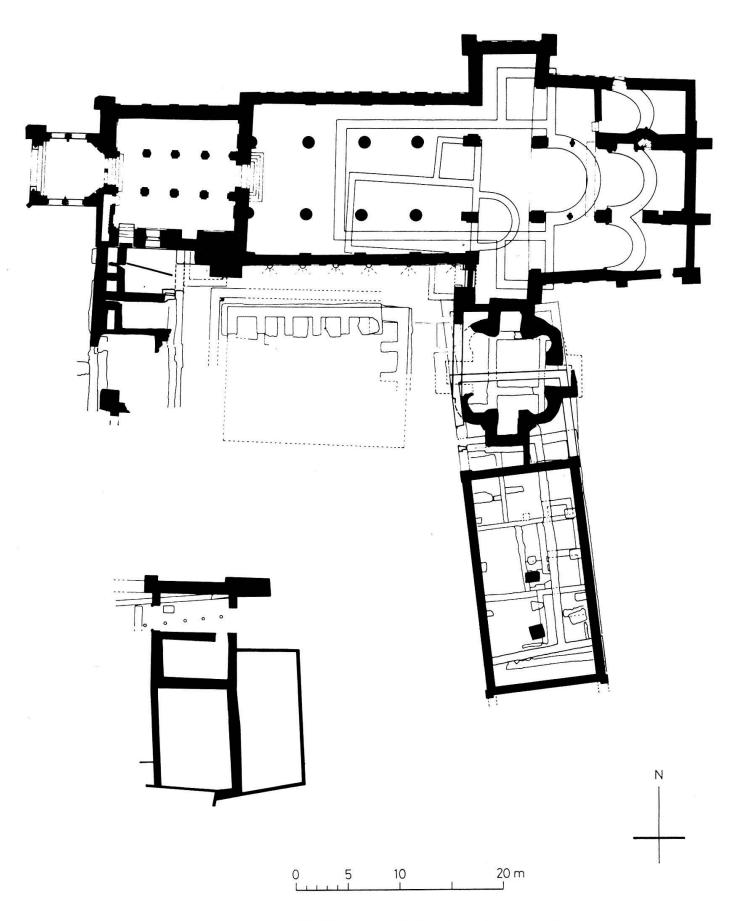


Fig. 28. Romainmôtier — Fouilles 1971-1988 dans les anciens monastères.

Période bernoise, XVI^e-XVIII^e siècle.

(Dessin AAM, J. Sarott)

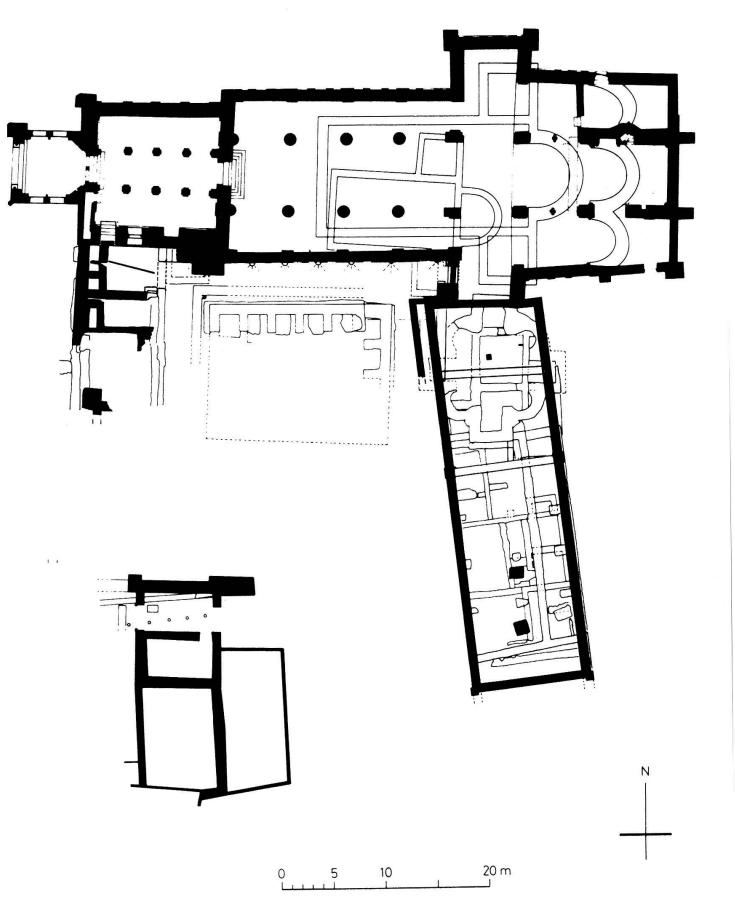


Fig. 29. Romainmôtier — Fouilles 1971-1988 dans les anciens monastères.

Période bernoise, XVIII^e-XIX^e siècle.

(Dessin AAM, J. Sarott)

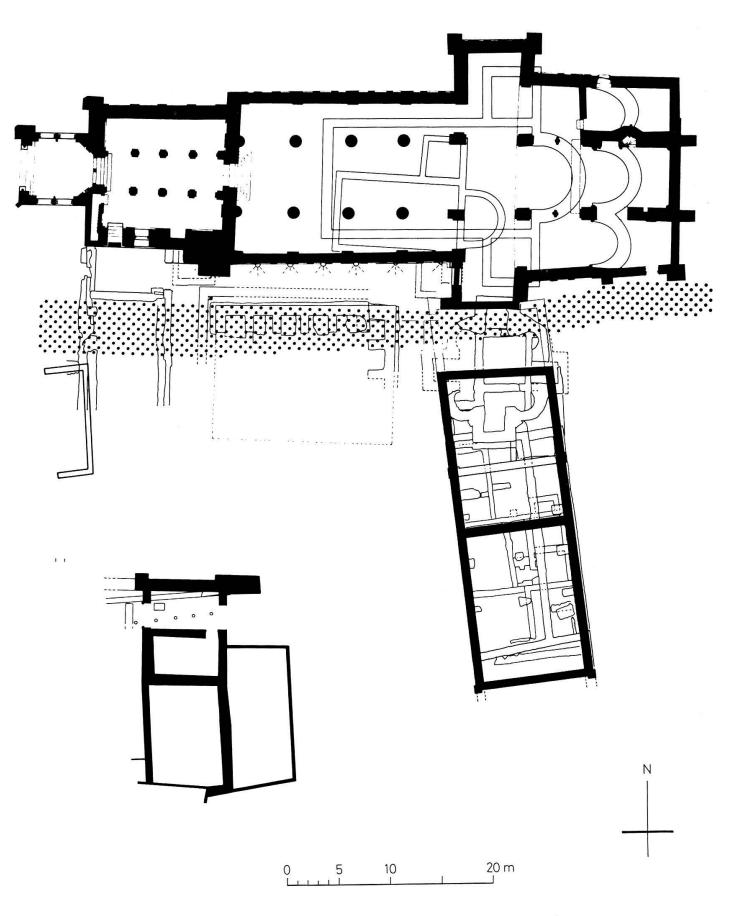


Fig. 30. Romainmôtier — Fouilles 1971-1988 dans les anciens monastères. Période vaudoise, première moitié XIX^e siècle. (Dessin AAM, J. Sarott)

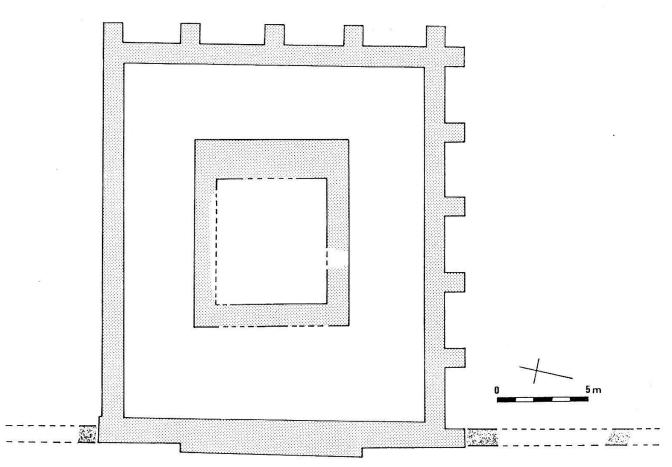


Fig. 31. Ursins — Plan des fondations du temple gallo-romain. Etat des connaissances en 1988. (Dessin J.-B. Gardiol)

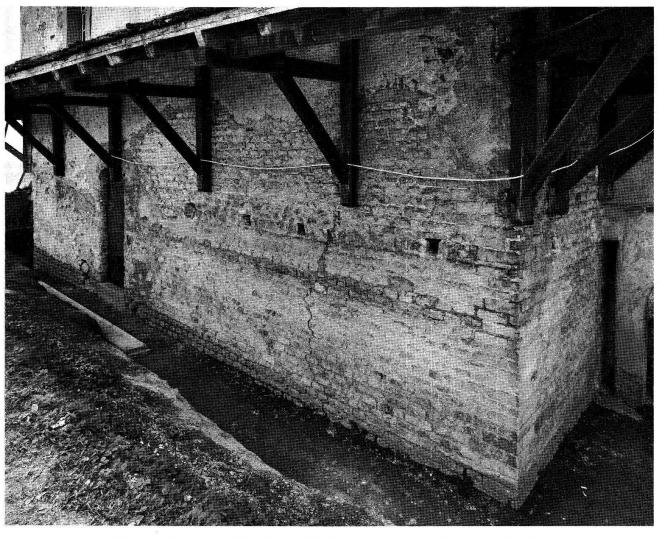


Fig. 32. Ursins — Mur de la cella du temple, en façade ouest de l'église. (Photo Fibbi-Aeppli)

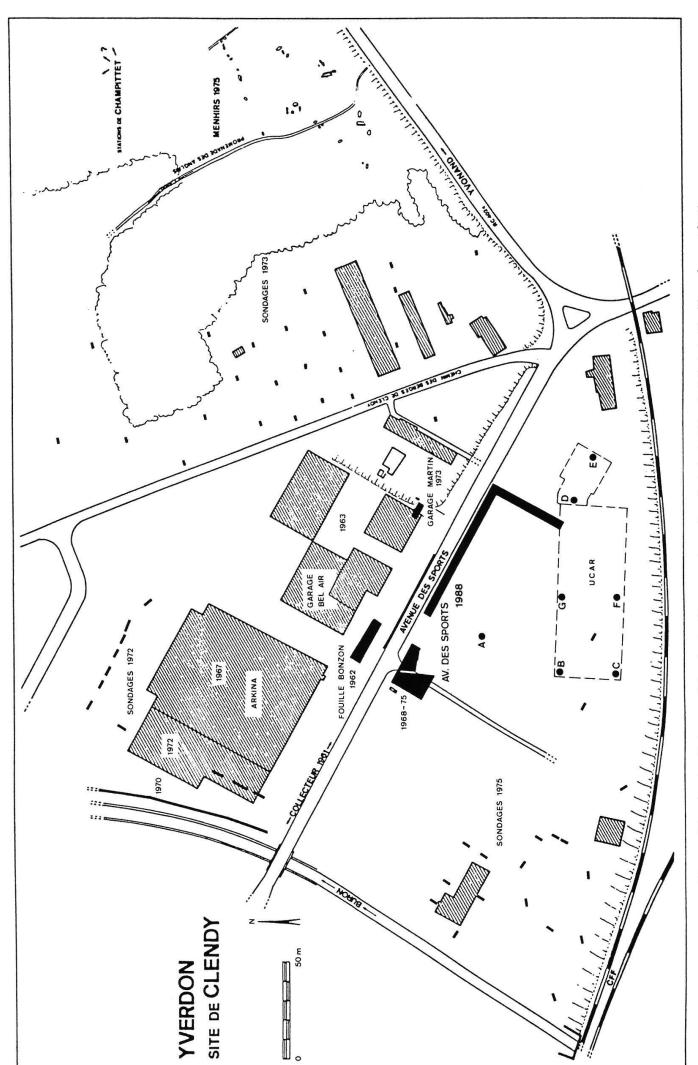


Fig. 33. Yverdon-les-Bains — Plan des fouilles et sondages dans la baie de Clendy (d'après G. Kaenel, complété).

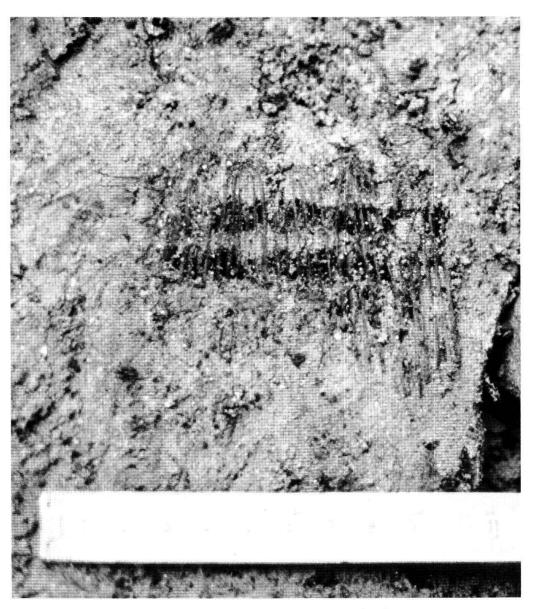


Fig. 34. Yverdon-les-Bains — Avenue des Sports Peigne en vannerie in situ, groupe de Lüscherz.

boissons, parfois peut-être aussi de parfums ou d'autres liquides cosmétiques, même si les balsamaires sont très fréquents. Les tentatives d'analyses chimiques, visant à déterminer la nature des produits renfermés par certains petits flacons de verre, n'ont malheureusement pas donné à ce jour de résultats satisfaisants. Des ustensiles de cuisine (cuillers, louche) sont également attestés. Plusieurs tombes ont en outre livré une ou parfois plusieurs monnaies de bronze, placées dans l'urne ou jetées dans la fosse. Comme dans la nécropole du port, les lampes sont, en revanche, rarissimes. Peu fréquents sont également les objets de parure et de toilette, ainsi que les outils.

Les urnes, fouillées en laboratoire, ont livré quelques informations non dénuées d'intérêt: celles qui ont déjà fait l'objet d'analyses exhaustives contenaient une assez forte proportion d'ossements animaux, vestiges d'offrandes primaires carnées, de sacrifices et/ou de banquets funéraires précédant l'incinération. Dans quelques cas, le lavage des os avant le dépôt dans l'urne, attesté littérairement (*Dion Cassius*, LVI, 31, 1), a pu être clairement mis en évidence. Par ailleurs, une urne de verre a livré des pollens de Labiées, témoins vraisemblables de l'offrande de plantes aromatiques (thym, romarin, sauge, lavande ou autre). Des objets ou des fragments d'objets, brûlés ou non, sont parfois mêlés aux ossements, accidentellement ou intentionnellement: un maillon de chaînette en or a été découvert dans une urne: une autre recelait un pendentif en argent altéré par le feu, deux monnaies de bronze et un fragment de bronze fondu (fibule?).

Ces quelques informations ponctuelles devront naturellement être complétées par l'analyse systématique du matériel osseux (anthropologie et archéozoologie) et par l'élaboration des données de fouille (chronologie relative et absolue des sépultures, interactions entre la situation, l'appartenance typologique et le contenu des tombes, démographie).

Les sépultures d'enfants

Environ 40% des tombes à inhumation sont des tombes d'enfants, apparemment disséminées sans regroupements particuliers dans la nécropole. L'inscription découverte en décembre 1987 témoigne de l'une d'entre elles 10: la petite Visellia pourrait bien être l'enfant en bas âge dont les restes ont été mis au jour quelques mois plus tard sous un petit édicule carré maçonné. Déposé dans un cercueil de chêne, dont subsistait la trace, le petit squelette – fort mal conservé – était notamment accompagné d'un petit gobelet de verre et d'une monnaie de bronze. Toutefois, l'inscription a été découverte à une distance de près de 3 m de l'édicule, au pied du mur de l'enclos: il est donc également plausible que, fixée à ce dernier, elle ait signalé une autre riche sépulture d'enfant, implantée en pleine terre, mise

¹⁰ Voir AS 11, 1988, 1, 34, et RHV, p. 166-167, et fig. 1.

au jour au-dessous de la pierre. Il faudra attendre les résultats de l'analyse anthropologique pour savoir si les quelques os longs recueillis dans l'une et l'autre tombe correspondent ou non à ceux d'un enfant d'un peu plus d'une année.

Autre découverte exceptionnelle, un sarcophage de plomb contenait également les restes d'un nourrisson, déposé sur le ventre et accompagné de deux gobelets de verre. Il était recouvert d'un chaperon de grès du même module que les blocs couronnant l'enclos voisin.

Les autres sépultures d'enfants ne présentent pas de caractéristiques particulières: inhumés en pleine terre ou, plus souvent, dans des cercueils de bois, les défunts recevaient parfois l'offrande de récipients, d'une cuillère en bronze argenté, d'une monnaie. Une tombe recelait une écuelle et deux gobelets dont un de verre; une autre contenait une cruche, une bouteille et deux monnaies; une autre encore renfermait deux flacons de verre et une coupelle de terre cuite. Les tombes d'enfants, de manière générale, s'avèrent donc relativement riches, tant dans leur mobilier que dans leur signalisation de surface.

Relevons enfin une inhumation d'enfant, fortement endommagée et apparemment sans mobilier, seule sépulture découverte à ce jour à l'est de la voie romaine, à environ 70 m au nord-est de l'enclos.

Les sépultures à inhumation d'adultes

A l'exception d'un individu déposé dans une fosse entourée de pierres de chant et d'un autre enseveli en pleine terre, tous les défunts adultes ont été enterrés dans des cercueils de bois, dont les clous, les traces organiques et parfois même le bois sont conservés: les analyses attestent l'emploi du sapin, du chêne et du hêtre. Dans un cas, le cercueil de bois était recouvert d'un toit de *tegulae* posées alternativement à l'endroit et à l'envers.

La plupart des squelettes se trouvaient en position dorsale, bras le long du corps ou mains jointes sur le pubis. Le seul individu inhumé en pleine terre avait en outre les jambes repliées sur le côté droit.

Six cas de squelettes en position ventrale ont été observés. Ces inhumations avaient bénéficié du même soin que les autres, les corps étant déposés dans des cercueils et accompagnés d'offrandes. Aucune malformation apparente n'a pu être décelée sur les squelettes au moment de la fouille, mais une analyse approfondie des restes osseux permettra peutêtre de fournir une explication à cette position peu coutumière¹¹. Deux squelettes ainsi couchés présentent en outre d'énigmatiques particularités

¹¹ On a parfois supposé que cette position avait pu être réservée à des personnages décédés dans des circonstances anormales (par exemple des femmes mortes en couches) ou à des individus malhonnêtes ou mal considérés (criminels, esclaves, handicapés physiques ou mentaux). Dans la nécropole du port, le seul adulte inhumé, déposé sur le ventre, était peut-être boiteux: ceci explique-t-il cela?: D. Castella, *op. cit.*, note 2, 69.

(fig. 8). Déposés tête-bêche dans deux fosses distinctes d'égale profondeur, ils offrent une frappante symétrie: la tête repose sur une *imbrex* qui la maintient tournée vers la droite; le bras droit est replié alors que le bras gauche est tendu le long du corps ou sous la hanche. Les deux corps donnent l'impression de se regarder et d'avoir été disposés en corrélation. L'un d'eux avait une pierre calcaire dans la bouche. L'autre était accompagné d'une paire de sandales cloutées (fig. 8, s) et d'une cruche à deux anses (fig. 8, c). Les deux individus sont apparemment de sexe masculin 12. Les problèmes que soulèvent ces deux inhumations ventrales ne seront sans doute pas résolus, sauf peut-être si la suite des fouilles livre des cas comparables.

La présence de pièces de mobilier n'est pas rare dans les sépultures à inhumation, mais toujours en faible nombre: une écuelle ici, trois cruches ailleurs, une paire de forces plus loin. Quelques sépultures ont livré une ou plusieurs monnaies de bronze, généralement placées le long du corps, jamais dans la main ni dans la bouche. Les dons peuvent être déposés dans

le cercueil lui-même ou dans la fosse, à l'extérieur du coffre.

Si, à première vue, les tombes à inhumation à ce jour datées ne remontent pas avant le milieu du II^e siècle, il faudra attendre l'étude exhaustive du mobilier pour tenter d'établir avec certitude la relation chronologique des deux rites au sein de la nécropole. Sur le Plateau suisse, l'inhumation, occasionnelle jusqu'à cette époque, ne devient la règle que dans le courant du III^e siècle.

La signalisation de surface

Rares sont les cas où une trace de signalisation de la tombe a pu être observée. Outre deux édicules carrés en maçonnerie, dont celui mentionné plus haut, on peut signaler une sépulture à urne de verre, abritée par une construction en bois de plan carré, matérialisée au sol par quatre trous de poteau¹³. Le chaperon recouvrant le cercueil de plomb est un autre témoignage direct du marquage des tombes.

Outre la belle stèle de Visellia, deux petits fragments d'une nouvelle inscription ont été mis au jour, où seules les lettres [...]PRO[...]/POS

(pour posuit ou posuerunt) peuvent être déchiffrées.

Conclusions

Bien qu'incomplètement explorée, la nécropole d'«En Chaplix» est d'ores et déjà l'une des plus vastes fouillées en Suisse pour le Haut-Empire, et l'enclos funéraire voisin, prochainement dégagé, ajoute encore

¹² D'après le premier examen effectué in situ par Christian Simon.

¹³ Un exemple similaire est signalé dans le cimetière gaulois de Feurs: M. Vaginay et alii, *Les Gaulois dans la plaine du Forez*, Lyon, Musée de la Civilisation gallo-romaine, 1987, fig. 51.

à son intérêt. L'étude détaillée des sépultures permettra sans aucun doute d'étoffer le dossier, encore fort mince, du «monde des morts» de la colonie d'Avenches.

Si le matériel découvert, à l'exception de l'inscription de Visellia, ne permet guère d'identifier les défunts ni de définir leur statut socio-économique ou leurs activités, nous pouvons néanmoins relever, en la comparant par exemple à celle de la modeste nécropole du port – contemporaine et également éloignée de la ville –, la relative richesse de ce cimetière, qui apparaît autant à travers l'abondance et la qualité du mobilier (collier d'or à perles bleues, bijoux et monnaies d'argent, verre abondant) que dans la nature des aménagements funéraires (édicules maçonnés, inscriptions, blocs architecturaux, sarcophage de plomb).

Affaire à suivre...

Daniel Castella et Laurent Flutsch ARCHEODVNVM

Objets: Déposés au Musée romain d'Avenches.

Bavois – District d'Orbe – CN 1203 533 200/170 820 M Fouilles du chœur de l'église Saint-Légier

L'ancien chœur de l'église sous le clocher-tour et les chapelles adjacentes ont été l'objet d'une fouille archéologique en hiver 1987/1988.

Investigations: AAM - Moudon.

Bex – District d'Aigle – CN 1304 566 640/119 280 **AP** L'Arzillier – Anciennes fortifications Dufour du défilé de Saint-Maurice

A l'occasion de la fin des travaux routiers liés à la RN 9, le site de l'ancienne batterie du Rhône et de ses ouvrages adjacents (1831 et 1848), détruits en 1959, a été réaménagé par marquage au sol de la batterie elle-même, par un faible relief du terrain. Les murs de la batterie qui dominent la coupure routière sur la route de Bex ont été partiellement restitués, de manière à soutenir les murs crénelés restaurés à cette occasion, sur les terrasses rocheuses voisines (voir: Le général Dufour et Saint-Maurice. CAR 35. Lausanne 1987). L'aménagement du circuit de visite du site a été poursuivi, par divers aménagements et débroussaillages.

Réaménagements et restauration: F. Amrhein, architecte – MHAVD – crédits RN 9.

CHAVANNES-LE-Chêne – District d'Yverdon – CN 1203 548 500/180 800 **R-HM-M** Abri du Vallon des Vaux – Habitat en falaise

Pour la publication des relevés et étude des structures d'habitat (RHV 1986, p. 127-129), voir l'article de O. Feihl dans ASSPA 72, 1989.

Documentation: Chavannes-le-Chêne – Abri sous roche du Vallon des Vaux. Relevé technique des anomalies de la falaise 1985-1987 par O. Feihl, ARCHEOTECH, mai 1987. Déposé MHAVD.

Chéserex – District de Nyon – CN 1261 500 740/139 860 **M** Abbaye de Bonmont – Bref aperçu des investigations

De l'abbaye cistercienne de Bonmont, seule subsiste aujourd'hui l'église, dont la construction s'est prolongée, dès 1131, jusque dans la seconde moitié du XIIe siècle, simultanément aux premiers heurts du gothique contre le roman.

Si l'édifice a été conçu, au carrefour des styles, comme «un atelier de prière» et qu'il a appelé une architecture dépouillée en parfaite adéquation avec la règle stricte de saint Benoît, il a subi au cours des siècles des transformations qui, même violentes, l'ont finalement préservé de la démolition.

Ainsi, à partir du XIV^e siècle déjà, le décor de l'église a été de plus en plus lourdement rehaussé de couleurs: des motifs floraux ocre-jaune et noir, voire des rhabillages, ont transgressé la blancheur uniforme du badigeon traditionnel de chaux, pendant que s'est opéré un relâchement progressif, et bien connu, dans les observances monastiques. Autre signe des temps, un beffroi s'est substitué, en 1488, à l'humble clocheton initial... Mais l'outrage a, somme toute, davantage été à la règle cistercienne qu'au bâtiment lui-même!

C'est avec le régime bernois qu'ont débuté, entre 1539 et 1544, les interventions véritablement dommageables, aussi brutales que spectaculaires. Une fois sécularisée, l'abbaye a eu tôt fait d'être réduite à son église qui, découpée en locaux utilitaires et lacérée de planchers, a été restructurée en grenier sur cave dans la nef, en fromagerie et boulangerie dans les croisillons nord et sud du transept.

La révolution vaudoise n'a changé en rien la destination du bâtiment, victime, dès les années 1820, d'agressions encore plus meurtrières que par le passé. Deux portes, l'une en arc brisé, l'autre en anse de panier, ont notamment été percées dans la cinquième travée du bas-côté sud et dans la deuxième travée du bas-côté nord, alors qu'un appartement de deux étages a été créé au-dessus de la boulangerie.

En fait, pendant quatre siècles, au moins jusqu'à sa classification comme monument historique en 1942, l'église-abbatiale de Bonmont est

restée partie intégrante des communs. Quant à l'œuvre de restauration, elle n'a pu être entreprise qu'en 1982 seulement, après que le propriétaire du domaine eut, à cette fin, cédé l'édifice à l'Etat de Vaud.

Actuellement en voie d'achèvement, la restitution de ce monument d'art, unique en Suisse, est restée fidèle aux conceptions des bâtisseurs: le badigeon de chaux, qui enduit les façades intérieures et extérieures, fait ressortir par contraste les jointoyages brun orangé des clavaux des grandes arcades, de certaines parties d'arcs et de piliers, et rehausse surtout la pureté des lignes qu'anime un jeu sobre de lumière filtrée par les vitraux. L'esprit des premiers cisterciens a été sauvegardé, sans que soient toutefois effacés les vestiges de l'histoire, de la trace de peinture du XIVe siècle au graffito bernois du XVIIIe siècle, discrètement intégrés à l'ouvrage. Mais, plus loin que la nef et le transept, reste le chœur, dont le projet de reconstruction est subordonné à l'adoption d'un plan d'extension partiel...

En attendant l'ouverture de l'église-abbatiale restaurée au public, l'association «Pro Bono Monte» la pris l'initiative d'éditer quatre monographies qui, dans les domaines de l'archéologie, de l'histoire, de l'histoire de l'architecture, livrent les résultats des dernières recherches sur Bonmont².

Patrick-R. Monbaron

Repères

Avant 1123 Fondation de l'abbaye de Bonmont par d'anciens compagnons de Robert de Molesme, par des moines d'Aulps et de Balernes.

Rattachement de Bonmont à Clairvaux (règle de saint Benoît); édification de l'église, aujourd'hui seul témoin de l'abbaye.

Introduction de la Réforme en Pays de Vaud (avènement du régime bernois): sécularisation de l'abbaye de Bonmont.

Mort du dernier abbé de Bonmont, Aymon de Gingins.

Liquidation des biens de l'abbaye; démolition de la plupart des bâtiments conventuels et transformation de l'église en cave et grenier de la Ville et République de Berne.

Révolution vaudoise; étatisation des propriétés bernoises.

Privatisation de l'église et du domaine de Bonmont.

Classification de l'église de Bonmont comme monument historique.

Cession gratuite de l'église de Bonmont à l'Etat de Vaud par la S.I. Château de Bonmont SA.

Début des travaux de restauration de l'église de Bonmont.

¹ «Pro Bono Monte», case postale 1, 1261 Chéserex.

² P. Eggenberger et J. Sarott. La construction de l'ancienne abbaye cistercienne de Bonmont. Les résultats des investigations archéologiques de 1973 à 1988, dans Bonmont I, Archéologie. Chéserex 1988.

Echandens – District de Morges – CN 1242 531 700/154 600 **Br – M** Un site du bronze final et une motte médiévale à Echandens «La Chocolatière»

En 1983, des photos aériennes ont permis de repérer un cercle d'environ 50 m de diamètre, situé sur un terrain destiné à des constructions industrielles. En été 1987, des sondages ont été entrepris, qui ont confirmé la présence du cercle sous la forme d'un fossé et ont mis en évidence une couche archéologique contenant des empierrements, du charbon de bois

et de la céramique attribuée au Bronze final.

L'hypothèse émise au départ, qui semblait être confirmée par les premières données stratigraphiques, d'une relation entre le fossé et les structures protohistoriques s'est avérée assez rapidement erronée. En effet, au cours de la fouille qui s'est déroulée de novembre 1987 à novembre 1988, plusieurs éléments ont permis de dater du Moyen Age le fossé qui recoupait ainsi par hasard (?) le site Bronze final (cf. ASSPA 71, 1988, Chronique archéologique, âge du Bronze). La présence d'une motte féodale entourée d'un fossé est encore perceptible sur l'ancien plan cadastral de 1735 de la commune d'Echandens, avec l'indication du lieu-dit «A la Tornalla». Le fond du fossé, sondé en divers emplacements, a livré une pièce de bois de chêne qui a fourni une datation au radiocarbone calibrée entre 1220 et 1410 après J.-C., permettant de fixer une courte séquence dendrochronologique et la date du dernier cerne conservé en 1265.

Aucune couche ou structure archéologique attribuable à l'époque médiévale (hormis le fossé lui-même) n'a pu être mise en évidence. La motte a donc dû être complètement arasée et le fossé comblé entre la fin

du Moyen Age et l'époque moderne.

Situation et stratigraphie

Le gisement est situé sur une terrasse de la rive droite de la Venoge,

à 300 m de la rivière actuelle, et à 3,5 km du lac Léman.

La surface fouillée est d'environ 1500 m², limitée au nord-est et au sud-est par des routes. Une légère pente du terrain vers l'est explique les différents degrés d'érosion de la couche archéologique dont l'épaisseur varie entre 10 et 50 cm. Constituée de limon brun plus ou moins grave-leux, elle se situe quelques centimètres seulement sous la terre végétale et repose sur des limons plus foncés, graveleux et caillouteux, d'origine lacustre.

Les structures

Plusieurs types d'aménagements de pierres ont été relevés:

des trous de poteau avec pierres de calage

 des alignements de petits galets qui s'étendent tous dans la même direction et sur deux à trois mètres de longueur

- des fosses dont le remplissage est constitué par de la céramique, des pierres ou des charbons de bois
- un foyer circulaire
- plusieurs autres anomalies, groupes de blocs, empierrements, qui ne sont pas directement interprétables.

Le mobilier

Le mobilier métallique est représenté par une épingle à tête enroulée et un fragment de faucille. Une tombe à incinération, découverte en bordure des structures d'habitat, a livré deux épingles à tête de pavot (à tige et tête massive cannelées) et un bracelet massif torsadé, à extrémités enroulées. Cet ensemble est caractéristique du matériel trouvé dans les tombes féminines du groupe Mels-Rixheim, représenté en Suisse par une dizaine de sites datés du Bronze D.

La céramique, très abondante, est malheureusement très fragmentée et assez érodée. La céramique grossière est représentée par de grands récipients (jarres) à bords décorés (incisions) et portant au niveau de l'épaulement un cordon impressionné au doigt ou une décoration incisée. La céramique fine comprend des fragments d'écuelles et de vases à épaulement souvent décorés par des lignes incisées.

L'étude des données de fouilles, qui se déroulera durant l'année 1989, nous permettra de préciser le contexte archéologique du gisement, en particulier les relations chronologiques entre l'habitat et la tombe, et de mieux comprendre les différents types d'aménagement du site d'Echandens.

Nicole Plumettaz

Investigations et documentation: N. Plumettaz, D. Robert.

Objets: Seront déposés au MCAH, Lausanne. Datations: ARCHEOLABS et LRD, Moudon.

GENOLIER – District de Nyon – CN 1260 505 490/143 960 **HM** Nécropole du Bas-des-Côtes – Fouilles en 1988

Des constructions et aménagements effectués au lieu-dit « Au Bas-des-Côtes » ont nécessité une importante fouille de sauvetage en été 1988. Des sépultures en dalles avaient déjà été mises au jour en 1962, lors de travaux analogues effectués dans le même site.

La confluence de deux ruisseaux drainant le bas de ce coteau jurassien a découpé une petite terrasse remarquablement située au-dessus du village de Genolier. La nécropole occupe l'extrémité inférieure du plateau, en limite de la forêt qui tapisse la côte. Cinquante-neuf sépultures ont été mises au jour, resserrées sur une surface étonnamment restreinte. La plupart des tombes apparaissent disposées en rangées parallèles, leur orientation approximative est NW (tête) – SE. Plusieurs types de sépultures sont reconnaissables, dans l'ordre chronologique apparent suivant:

— restes d'une sépulture en pleine terre, orientée perpendiculairement aux autres, contenant deux petites céramiques romaines tardives (fin IVe-début Ve siècle après J.-C.).

— sépultures montrant des traces de cercueil en bois (Ve-VIe siècle?).

— sépultures construites en dalles de pierre, à fond et couverture dallés et souvent maçonnés (VIIe siècle?). Leurs formes sont généralement parallélépipédiques ou légèrement trapézoïdales, avec une plus grande largeur aux épaules.

Dans cette dernière catégorie, on a constaté de nombreux phénomènes d'adjonction d'une sépulture à une autre, de transformations et de juxtapositions. La plupart montrent la réduction des ossements d'un occupant précédent dans des caissons annexes ou dans des fosses creusées aux alentours de la tombe sujette à réutilisation.

C'est également dans cette catégorie des tombes en dalles qu'a été découvert le matériel le plus riche: trois plaques-boucles en fer damasquinées, dont une avec motif cruciforme et trois peignes en os décorés.

Investigations et documentation: M. Klausener – MHAVD.

Analyse anthropologique (en cours): C. Simon, Département d'anthropologie, Université de Genève.

GRANDSON – District de Grandson – CN 1183 541 000/185 500 **Br** Recherches dans la station littorale de Corcelettes

Une nouvelle campagne de sondages stratigraphiques et sédimentologiques a été effectuée en mai 1988, pour compléter la connaissance des zones immergées et émergées des stations littorales. Le relevé des pilotis dégagés par l'érosion a été poursuivi dans le lac. Des prélèvements ont été faits pour l'étude dendrochronologique et sédimentologique du site. L'un des sondages subaquatiques a livré une roue de char en frêne, avec son moyeu, partiellement brûlée (fig. 9).

Voir pour cette pièce exceptionnelle: C. Pugin, P. Corboud, A.-C. Castella. Une roue du Bronze final sur la station littorale de Corcelettes – Grandson VD, dans AS 11, 1988, 4.

Rapport: A.-C. Castella, P. Corboud et C. Pugin. Grandson – Corcelettes (VD). Station Bronze final. Rapport sur les travaux archéologiques réalisés en 1988. Déposé MHAVD.

Objets: Déposés au MCAH, Lausanne.

LA TOUR-DE-PEILZ – District de Vevey – CN 1224 555 150/145 150 **HM** Nécropole du Clos d'Aubonne

Le projet de construction d'un vaste complexe administratif à l'emplacement de l'ancien Hôtel Comte par la Société des Produits Nestlé touche la quasi-totalité de la nécropole du Haut Moyen Age, dont l'extension est attestée par de nombreuses trouvailles faites dès le XVIIIe siècle dans ces terrains autrefois plantés de vignes (voir: D. VIOLLIER, Carte archéologique du canton de Vaud, Lausanne 1927, p. 234-325). Des sondages préliminaires ont confirmé la densité et la richesse du site. Une fouille de sauvetage anticipée a été entreprise dès le mois de septembre 1988; elle va durer jusqu'au début des travaux de construction (fig. 10). La séquence chronologique et typologique, de la fin du Ve au VIIe siècle, observée à plusieurs reprises au bord du Léman, se confirme dans cette nécropole: tombes profondes en cercueil de bois, dont les traces organiques sont très visibles; tombes en pleine terre; tombes construites en dalles, sujettes à réemploi fréquent dans la dernière phase, où les sépultures s'ordonnent en rangées plus ou moins régulières.

L'examen de près de cinq cents sépultures est attendu; c'est l'intervention la plus importante sur territoire vaudois depuis les fouilles de la nécropole de Saint-Prex – sur le Moulin (274 tombes en 1951-1952).

Investigations et documentation: M. Klausener, adjoint technique, MHAVD.

Objets: Seront déposés au MCAH, Lausanne.

Etude anthropologique: C. Kramar, Département d'anthropologie et d'écologie, Université de Genève.

Lausanne – CN 1243 535 700/152 000

R Lousonna. Promenade archéologique

La promenade archéologique de Vidy a été dotée d'une nouvelle signalisation routière et de panneaux explicatifs présentant le site en général et divers aspects de ses monuments (port; basilique; temple et forum). Cette réalisation prend place dans la série produite par la Section des monuments historiques et archéologie, associée au balisage routier des monuments historiques (panneaux bruns).

Réalisation: Association Pro Lousonna – IAHA (E. Abetel); MHAVD (D. Weidmann); Service des parcs et promenades de la Ville de Lausanne (J. Emery).

Réalisation graphique: A. Rahman - MHAVD.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 538 380/152 730 Br-L-R-M Place de la Cathédrale/rue Cité-Devant/rue Vuillermet.

Investigations urbaines

Le projet de réaffectation au logement de plusieurs bâtiments occupés par l'administration a permis de procéder à d'importantes investigations tant en élévation que dans le sous-sol en plusieurs endroits de la Cité, entre décembre 1987 et 1988 (fig. 11); il s'agit, du nord au sud, de l'ancienne maison Dapples, dite aussi «Cour des miracles», à la rue Vuillermet nos 3-5, reconstruite dans le courant du XVIIIe siècle (voir MARCEL GRANDJEAN, Les monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud, La ville de Lausanne, tome III, Bâle, 1979, p. 144-146), avec l'ouverture de fouilles dans la cour sud sur 180 m² à une profondeur de 0,30 à 1,50 m, de 30 m² à 5,40 m dans la cour nord, avec quelques approfondissements en sousœuvre dans les caves, de la maison sise rue de la Cité-Devant nº 2, rénovée en style gothique de la deuxième moitié du XVIe siècle à la première du suivant pour abriter le Musée historiographique en 1921 (ibid., p. 142-143), sur une surface de 100 m² à 30 cm de profondeur, et du n° 5 bis de la place de la Cathédrale, soit l'ancienne Ecole de dessin, construite en 1822 par Adrien Pichard, à l'époque ingénieur cantonal (ibid., p. 40-42 et 143), sur une surface de 30 m² à 1,20 m de profondeur. En outre, le raccordement pour le chauffage urbain entre les nos 3-5 et 6 de la rue Vuillermet a nécessité l'ouverture d'une tranchée de 25 m de longueur, large de 1,50 à 2,20 m et profonde de 1,50 à 3 m. Si ces constructions ne connaissent pas d'évolution fondamentale par rapport aux plus anciens plans cadastraux connus, et apparaissent dans leur état actuel sur le plan levé par Berney en 1827 (ACV GB 132/j, vol. I, fo 6), elles occupent, toujours selon la même source, l'emplacement de bâtiments beaucoup plus anciens, maisons capitulaires pour les deux premières, dans la première moitié du XVe siècle en tout cas, la dernière étant édifiée dans les parages de la maison des Faucigny, mentionnée en 1226; il s'agit donc là du plus ancien noyau urbain de Lausanne.

Le programme des investigations a strictement suivi les travaux nécessités par la réaffectation des maisons, sauf extension très ponctuelle; le terrassement, pour l'essentiel, a été effectué à la pelle et à la pioche, sous surveillance archéologique; il va de soi, dans ces conditions, que le prélèvement du mobilier, remué par le piétinement, n'est pas d'une sécurité absolue; pourtant, le mobilier récolté après nettoyage des coupes permet de distinguer les grandes lignes de la vie de ce quartier. Il n'y a donc pas lieu d'attendre à ce stade la synthèse sur l'urbanisme ancien de la Cité, mais plus modestement les premières observations sur ces travaux, qui seront complétées par le résultat des nombreuses analyses en cours, notamment palynologique, céramologique et ostéologique.

La stratigraphie (fig. 12-13)

Outre les précisions apportées sur la topographie ancienne, qui confirment notamment l'analyse de Denis Weidmann sur l'emplacement de l'ensellure sous la rue Cité-Devant (voir RHV, 1985, p. 137-138), les fouilles à grande profondeur ont permis d'examiner l'importante couche de remblais organiques recouvrant les niveaux stériles, qui atteint plus de 5 m dans la cour nord des nos 3-5 de la rue Vuillermet, scellée par un pavage de 1825 (fig. 13, n° 1). Dans ses grandes lignes, malgré le bouleversement lié au creusement de deux grandes fosses (fig. 13, nos 7-8), la stratigraphie y correspond à celle observée dans les fouilles antérieures, déjà résumée par D. Weidmann (voir RHV, 1986, p. 126-128), avec au-dessus des sables et graviers morainiques (fig. 13, nº 6) une couche de limons sableux (fig. 13, n° 5), où aucune trace de structure n'a été repérée, qui contient de nombreux tessons, attribués à l'âge du Bronze final par Gilbert Kaenel, directeur du MCAH; suivent une série de couches de limons très organiques (fig. 13, n° 4), différenciées par un mince niveau de petits galets, et contenant du mobilier, essentiellement osseux, avec à la base quelques tessons attribués à l'époque de La Tène finale, notamment d'une amphore de type Dressel I, puis romains, avec des fragments de tegula et des tessons échelonnés entre le IIIe et le VIe siècle de notre ère, avec une plus forte concentration de témoins tardifs (déterminations de Marc-André Haldimann).

La couche immédiatement sus-jacente a livré de nombreux ossements et tessons de céramique, avec un denier anonyme de l'Evêché de Genève, frappé entre 1250 et 1350 (détermination par Anne Geiser, Cabinet des médailles, no inv. 25809); la céramique rencontrée, ainsi que des fragments de couvre-joints et de tuiles plates, présente fréquemment un vernis dans les tons jaune verdâtre à rouge orangé sur engobe blanchâtre, qui semble apparaître vers 1300, d'après l'étude en cours de Michèle Grote. Les principaux fossiles datants, dans les horizons supérieurs, sont les carreaux de poêle, qui remontent d'après Catherine Kulling, du Musée historique de l'Ancien-Evêché, aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles; le riche mobilier céramique associé à ces éléments datés permettra sans doute d'amorcer la typologie de la céramique médiévale et subrécente. Au vu des premiers résultats de l'analyse palynologique (Evelyne Bezat, Musée de botanique), cette cour a toujours constitué un jardin, et les pollens identifiés appartiennent pour l'essentiel à des plantes cultivées, avec une remarquable sous-représentation des arbres, malgré la forêt proche.

Les principaux groupes de structures sous la rue Vuillermet (fig. 11-12, nos 1-4)

La fouille pour le raccordement entre les nos 3-5 et 6 de la rue a recoupé presque exactement le fossé de récupération (fig. 11-12, no 2) d'un mur d'orientation est-ouest, observé sur une longueur de 17 m, avec un

retour perpendiculaire vers le sud à son extrémité est, démoli après 2 m, également découvert au passage d'une dérivation de la fouille; la maçonnerie, qui ne subsistait qu'en trois endroits (fig. 11, n° 1), couchée contre terre sur une longueur de 3,50 m à l'ouest (fig. 12, n° 1), et en place sur 1,50 m plus à l'est comme au retour précité, est composée de deux parements réguliers de boulets de 20-30 cm, avec un bourrage intermédiaire; l'élévation, conservée sur deux assises, est large de 70 cm, 80 pour la fondation, qui devait être profonde de 80 cm, d'après le fond du fossé de récupération; un ressaut de 10 cm supporte un sol en béton à la chaux sur hérisson de boulets posés de chant (fig. 11-12, n° 3), d'une épaisseur totale de 15-20 cm; la surface du sol a été saupoudrée à cru de brique finement pilée, lui donnant une coloration rouge soutenue. Il s'agit donc de l'angle nord-est d'un vaste local d'un seul tenant, doté d'une couverture en tegula «standard», dont de très nombreux fragments ont été retrouvés sur le sol, à l'exclusion des abords.

A l'extrémité ouest de la fouille, au nord du précédent et légèrement désaxé, un deuxième mur a été relevé sur une longueur de 1,40 m, large de 40 cm, et conservé sur deux assises de boulets (fig. 11-12, nº 4); au contact du fossé de récupération du premier mur, au nord, un fond de foyer circulaire de 80 cm de diamètre a été observé, au niveau du sol en béton, tout comme au nord du deuxième mur (fig. 12, n° 5); en outre, une série de trous de poteaux, d'un diamètre de 5 cm, en deux alignements, a pu être observée. L'analyse de la stratigraphie, particulièrement complexe, et bouleversée par de nombreuses canalisations, permettra de préciser la relation entre ces différentes structures; au premier abord toutefois, elle ne présente guère d'originalité, avec un horizon protohistorique limoneux comprenant une lentille d'argile rubéfiée (fig. 12, nº 6), puis un niveau pouvant remonter à la période de La Tène, comme l'indiquerait un tesson décoré de cupules à ombilic, très proche de celui reproduit par Michel Egloff et Kolja Farjon (voir Aux origines de Lausanne, les vestiges préhistoriques et gallo-romains de la Cité, dans CAR 26, 1983, pl. 41/1); enfin, bien que la technique utilisée paraisse perdurer jusqu'à l'époque romane, comme l'indiquent les trois sols en béton superposés retrouvés sous la Cathédrale actuelle, échelonnés entre les IVe-Ve et XIe siècles, avec toutefois l'aspect d'une «mosaïque grossière faite d'un mortier de brique pilée où sont incorporées des pierres multicolores (voir E. BACH, L. BLONDEL et A. Bovy, La Cathédrale de Lausanne, Les monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud, tome II, Bâle, 1944, p. 31, 39, 43, 46 et 57), le mobilier romain récolté en relation avec les murs, daté par M. M.-A. Haldimann des IVe et Ve siècles après J.-C., comme un peigne en os, permettent de rattacher à cette période la salle couverte, qui constituerait ainsi le premier bâtiment romain rencontré à la Cité hors des fouilles de la Cathédrale (voir L. Blondel, op. cit., p. 27-35 et 58-59, datation contestée par W. Stöckli sur une hypothèse de H.-R. Sennhauser, voir La cathédrale de Lausanne, Les édifices antérieurs à la cathédrale actuelle, Lausanne, 1975, p. 20-21).

La cour nord de la rue Vuillermet 3-5 (fig. 11, nº 6)

Les niveaux inférieurs ont livré du mobilier protohistorique et romain, mais n'ont été qu'effleurés; ils n'ont pas révélé de structures, peut-être à cause de leur creusement par une importante fosse remplie de matériaux de construction (fig. 13, n° 8). Les structures dégagées remontent pour l'essentiel au Moyen Age, dont témoignent de nombreux fragments de tuile vernissée (voir ci-dessus, *La stratigraphie*) utilisés en calage; il s'agit principalement d'un escalier en blocs de molasse à l'angle sudouest, construit en sept étapes; à noter que le palier ne correspond à aucun des percements observés dans les façades existantes, pourtant anciennes, puisqu'elles sont perforées par des fenêtres gothiques à meneau, décorées de gros chanfreins ou de cavets: cette cour est progressivement comblée, comme en témoignent plusieurs niveaux de sol en terre battue.

Un mur de terrasse est d'ailleurs construit au nord de cette cour devenue basse, avec un contrefort à son extrémité est, régulièrement appareillé en molasse; une surélévation intervient encore, à laquelle se greffe une sorte de puits en blocs de molasse, doté à la base d'un tuyau en terre cuite; il devait, vu l'absence d'étanchéité, collecter les eaux de toiture, la cour étant mitoyenne sur les trois côtés où l'écoulement est possible; cette préoccupation ne se démentira pas, puisque ce système de récolte est remplacé par des coulisses en molasse plusieurs fois remaniées, supplantées par la brique puis le tuyau de ciment.

Enfin, des fosses septiques, sans doute de latrines, en deux étapes, s'amorcent au niveau de la cour pavée de 1825 (fig. 13, nos 1+3); une base sculptée à colonnettes en a été extraite, qui pourrait provenir de la démolition du cloître vers 1821 (voir M. Grandjean, op. cit., p. 149-150), tout comme un chapiteau à crochets retrouvé en fondation de l'escalier de l'Académie no 4 (fig. 11, no 5; tous deux déposés au lapidaire de la Cathédrale).

La cour sud de la rue Vuillermet 3-5 (fig. 11, n° 7)

Cette cour, qui n'a pour l'essentiel fait l'objet que d'un dégagement en surface, était occupée par un sol en terre battue bordant un foyer en dalles de molasse de 1,15 par 1,50 m, épaisses de 10 cm, avec un rebord de 5 par 5 cm; sa dernière cuisson a été datée par étude archéomagnétique de 1200 de notre ère (analyse par Ian Hedley, Laboratoire de pétrophysique de l'Université de Genève; résultat provisoire); le sol en terre battue, où un seul trou de poteau a été observé, est coupé par le fossé de construction de tous les murs en maçonnerie dégagés. La très faible épaisseur de remblai au-dessus de ces éléments est vraisemblablement à mettre en relation avec la nécessité de maintenir l'accès à la voie publique qui paraît d'ailleurs, tout comme la cour, avoir fait l'objet d'un abaissement de niveau dans le courant de ce siècle.

Sans entrer dans le détail des très nombreux tronçons de murs rencontrés, il faut pourtant mentionner quelques traits d'une maison connue par le plan Buttet, de 1638, qui apparaît encore sur le plan de 1721 levé par Gignillat (ACV GB 132/f, fo 3+4), et appartient au professeur Dapples, qui frappe par sa taille très réduite de moins de 30 m² de surface au sol, comme celle des pièces identifiées, par exemple de 1,30 par 2,20 m, soit moins de 3 m², avec un sol en carreaux de terre cuite. Les modifications du cloisonnement, par ailleurs, sont très nombreuses, et un secteur comme la buanderie (fig. 11, n° 8) ne présente pas moins de quinze tronçons de murs différents, sur une surface de 25 m²; la fragmentation, de même, est extrême, avec par exemple un refend long de 3 m composé de deux maçonneries différentes, non liées avec un retour perpendiculaire.

La Cité-Devant nº 2 et l'Ecole de dessin (fig. 11, nos 10-11)

La fouille venant de s'y terminer, il serait prématuré, et assurément fastidieux, de donner ici le catalogue complet des structures rencontrées dans ce secteur; notons simplement que les deux maisons sont construites sur le même plan que celui de Buttet, alors même que les refends présentent dans l'une et l'autre deux orientations différentes; par ailleurs, les mêmes remarques que ci-dessus peuvent s'appliquer, avec sous l'Ecole de dessin au moins six étapes de construction sur 18 m², le mur le plus long mesurant 2,50 m, coupé, il est vrai, par une autre maçonnerie; les locaux sont également minuscules, avec une pièce de 1,50 m de côté, et un placard à sol en carreaux de terre cuite de 0,70 par 1,10 m. Une fondation de 3 par 4 m, en poutres posées sur des bases constituées de blocs de molasse récupérés, a en outre été dégagée; une trouvaille monétaire, sous forme d'une parpaillole émise sous Emmanuel-Philibert de Savoie entre 1577 et 1581 (détermination par Anne Geiser, Cabinet des médailles, n° inv. 25817), et la construction de l'Ecole en 1822, permettent de préciser la fourchette chronologique d'utilisation de ces bâtiments.

Comme dans les autres secteurs d'investigation, la remontée du niveau est manifeste, traduite par la présence ici de trois escaliers, un quatrième ayant été dégagé au n° 7 de la place de la Cathédrale lors des fouilles de sauvetage de 1965 (voir le rapport d'André Rapin, de 1974 [aux Archives de la Cathédrale]); plusieurs niveaux de sols en terre battue ont été rencontrés; à la Cité-Devant n° 2, chacune des trois marches dégagées de l'escalier a correspondu à un sol en carreaux de terre cuite...

Bilan et perspectives

Les premiers résultats des investigations urbaines à la Cité, avec l'extraordinaire complexité des structures rencontrées, et leur aspect terriblement fragmentaire, paraissent sans doute très décevants, à la mesure peut-être du découragement passager des fouilleurs; ce d'autant que le coût de telles opérations est élevé, puisqu'elles nécessitent une qualité de fouille et de documentation inusitée pour cette période, en raison de la présence de structures en terre et en bois très dégradées, et de sédiments difficiles à distinguer. Il faut donc toujours se limiter à l'archivage des

zones condamnées par le projet, dans la mesure où ces vestiges, d'apparence anodine et peu susceptibles d'être conservés, constituent la seule clé de la compréhension, nécessairement progressive, du plan ancien du quartier; en outre, les résultats remarquables de techniques nouvelles, comme l'archéomagnétisme, ou peu appliquées dans ce contexte, comme la palynologie, montrent bien l'impérieuse nécessité de préserver au maximum les lambeaux de couche en place, susceptibles d'une exploitation bien meilleure dans l'avenir.

Enfin, ces travaux ont le mérite de mettre en évidence la méconnaissance profonde de l'architecture civile et de la culture matérielle du Moyen Age, qui n'est guère connu au-delà des prototypes prestigieux; la systématisation des investigations en milieu urbain, avec le développement des différentes études en cours, permettront à n'en pas douter de poser les bases de la connaissance de ce véritable «âge noir».

Une consolation, tout de même, pour terminer: il y avait, sous l'Ecole de dessin, beaucoup de déchets et de pièces de chaussures en cuir, avec des pipes en terre cassées, en trois niveaux distincts, sur une épaisseur de 40 cm; en laissant place à l'imagination, nous y avons logé l'échoppe d'une

dynastie de savetiers gros fumeurs, et maladroits.

François Christe

Investigations et documentation: Archéotech, Lausanne, C. Grand, F. Gaudin, F. Christe.

Objets: MCAH, Lausanne.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 538 340/152 620 M Investigations au vieil évêché et à la rue Saint-Etienne 6 en 1988

Lors des travaux de transformation de la maison située à la rue Saint-Etienne 6 et adossée à la façade méridionale du vieil évêché à Lausanne, une analyse des structures susceptibles d'être touchées par ces travaux a été effectuée en mars et avril 1988 (fig. 14-15).

La maison sise au numéro 6 de la rue Saint-Etienne (H), à présent en grande partie démolie, a été construite au XIXe siècle entre des bâtiments déjà existants. Elle est délimitée du côté nord par la face sud de l'actuel Musée de l'Ancien-Evêché (A-D), qui servait auparavant de bâtiment d'habitation aux évêques de Lausanne, plus précisément par l'ancienne chapelle Saint-Nicolas (B), du côté ouest par une petite annexe (E) liée au bâtiment du Musée et du côté sud par le bâtiment rue Saint-Etienne 5 (F-G), qui continue la rangée de maisons vers l'aval. Ces édifices plus anciens forment donc une cour étroite dans laquelle la maison a été construite.

Les investigations archéologiques ont montré que ces bâtiments plus anciens ont été élevés lors de sept grands chantiers dont le premier a touché le corps d'habitation de l'évêque (A). Ce chantier est indiqué par des structures qui faisaient partie du bâtiment de la chapelle Saint-Nicolas (B), élevée sur l'ordre de la femme de l'évêque Bourcard, mort peu avant 1089. Il ne s'agit cependant pas de la chapelle elle-même, mais de la salle au-dessous de celle-ci, dont l'amorce du voûtement est encore visible à l'intérieur du musée. «Fecit capellam beati Nycholai et cameram lapideam que est sub ea» (voir Marcel Grandjean, Les monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud, tome 1, La Ville de Lausanne, Bâle, 1965, p. 328): «Elle a fait construire la chapelle dédiée à saint Nicolas et la salle en pierre qui est au-dessous de celle-ci.» Le corps à deux niveaux de la chapelle dépassait donc l'ancien édifice vers le sud, c'est-à-dire vers l'aval de la forte pente au sud de la Cathédrale, et vers l'est.

La façade sud de la chapelle était ornée d'une majestueuse arcature aveugle de trois ou quatre arcs, qui ne reprenait cependant pas la portée des voûtes de la salle, mais rappelait éventuellement le rythme de celles de la chapelle à l'étage, actuellement disparue. Ce décor, malgré son état fragmentaire, est unique à Lausanne et dans le canton de Vaud. En effet, nous ne connaissons aucun autre corps de logis de l'époque romane qui ne soit pas un château fort, mais un palais urbain dont on peut encore se faire une idée de l'architecture.

Lors du deuxième chantier, l'angle extérieur rentrant formé par le mur ouest de la chapelle et le mur sud du corps de logis initial, en retrait par rapport à la chapelle, fut intégré dans le corps de l'évêché par la prolongation du mur occidental du bâtiment initial et du mur méridional de la chapelle, cela probablement au XIIIe/XIVe siècle.

Lors du troisième chantier, probablement dans la deuxième moitié du XIVe siècle, quand l'aile dite de Guy de Prangins (D) fut ajoutée, une tourelle contenant des latrines (E) et dépassant le nouveau bâtiment vers le sud fut construite, reprenant probablement un mur d'enceinte plus ancien.

C'est contre cette annexe de latrines que vint s'adosser, au XIVe/XVe siècle, le bâtiment numéro 5 de la rue Saint-Etienne (F), dont seul le rez-de-chaussée est encore conservé. Après la réfection des étages, suite à un incendie, il fut presque complètement reconstruit, éventuellement même agrandi (G), au XVIIIe siècle. Le dernier grand chantier du XIXe siècle offrit un étage habitable supplémentaire, intégré dans les combles, et ajouta dans la cour vers le vieil évêché la maison portant le numéro 6 de la rue Saint-Etienne (H).

Peter Eggenberger Alain Müller Heinz Kellenberger Atelier d'archéologie médiévale, Moudon

Documentation: Lausanne, Ancien Evêché. Investigations archéologiques du mur sud en 1988, par P. Eggenberger, A. Müller et H. Kellenberger, novembre 1988. Rapport déposé MHAVD.

Mont-la-Ville – District de Cossonay –

P Nouvelles découvertes au col du Mollendruz – abri Freymond

Les investigations archéologiques menées de 1982 à 1986 dans ce vaste abri-sous-roche ont révélé une importante séquence d'occupation débutant dès le Mésolithique (AS, 9, 4, 1986, p. 138-148).

Cet été, une courte intervention (du 4 au 30 juillet) avait été programmée dans le but de compléter nos connaissances sur les niveaux du Mésolithique ancien (couche 4d) et d'explorer le remplissage de l'abri en profondeur (couche 5). A ce propos, nous tenons à signaler sans délai la découverte de traces d'occupation préhistorique bien stratifiées, antérieures au Mésolithique.

La couche 5, qui par son caractère grossier se démarque nettement de l'ensemble mésolithique sus-jacent, fut étudiée sur une faible surface (env. 3 m²) le long de la paroi rocheuse:

- 1. Dans sa partie supérieure, entre 15 et 40 cm, un petit foyer, quelques silex taillés (dont deux lamelles retouchées) ainsi que des ossements animaux relativement bien conservés attestent de façon évidente la présence de l'homme. Les restes de faune, que Louis Chaix du Museum d'Histoire naturelle de Genève a examinés rapidement en vue de cette communication, comprennent un bassin de cheval extrêmement bien préservé, des os de cervidés (avec éventuellement du renne) et de lagomorphe.
- 2. A près de 70 cm de profondeur quelques ossements, dont un astragale de cheval, ont été mis au jour, étayant les découvertes effectuées en 1982 (voir AS, 9, 4, 1986, p. 140). Pour l'instant, aucune industrie n'est associée à ces vestiges.

Dans l'attente d'analyses spécialisées, les éléments de datation de ces niveaux restent limités. On peut tout de même considérer ces traces d'occupation comme antérieures au Préboréal, qui débute vers 10 000 BP. Le cheval, espèce de biotope ouvert, ne semble pas perdurer au-delà de cette limite qui marque le développement du couvert forestier.

Ces résultats encore fragmentaires témoignent de la fréquentation de cet abri d'altitude au cours du Tardiglaciaire par des chasseurs de l'extrême fin du Paléolithique. D'autres investigations permettront, espérons-le, de donner suite à cette découverte exceptionnelle pour la région.

Pierre Crotti et Gervaise Pignat, MHAVD Lausanne

Investigations et documentation: P. Crotti et G. Pignat. Objets: Seront déposés au MCAH – Lausanne.

Nyon – District de Nyon – CN 1261 507 680/137 420 **R-HM** Nouvelles fouilles urbaines: premiers résultats

La réfection des canalisations de la Grand-Rue et de la place du Marché a nécessité d'importantes fouilles de sauvetage qui se sont déroulées de janvier à juin 1988. Les résultats obtenus permettent de mieux définir l'urbanisme antique avoisinant le centre monumental de la ville romaine où, jusqu'alors, peu de fouilles d'envergure avaient pu être menées (fig. 16).

Les vestiges précoces

Quelques sondages profonds, notamment dans la partie occidentale de la place du Marché, ont mis en évidence une succession de couches d'époque augustéenne. Néanmoins, le niveau le plus ancien, situé sous un foyer, a livré un fond de plat de céramique campanienne, inconnue jusqu'ici à Nyon, associé à quelques tessons de type latènien. Bien que faisant partie d'un ensemble trop pauvre pour autoriser toutes interprétations excessives, cette trouvaille est le premier indice de vestiges pouvant remonter à l'époque de la création de la colonie, entre 50 et 43 av. J.-C., selon les avis 1. Quelques tessons de sigillée italique précoce, malheureusement retrouvés hors contexte, peuvent aller dans le même sens.

Le macellum

Menée dans des circonstances extrêmement difficiles dues aux conditions hivernales et à la présence, massive, de canalisations modernes, la fouille de sauvetage de la place du Marché a permis de révéler un nouveau monument public de la *Colonia Iulia Equestris*: le macellum. Malheureusement, le plan que nous avons fini par obtenir n'a jamais pu être analysé dans son ensemble sur le terrain. Ce n'est qu'en reportant soigneusement sur un graphique segment de mur après segment de mur, puis en vérifiant nos hypothèses de travail par des sondages ponctuels, que nous sommes en mesure de proposer la reconstitution de la figure 17.

Régi par un axe de symétrie longitudinal, le bâtiment présente une série de boutiques disposées le long de chacun des grands côtés d'une vaste cour rectangulaire terminée, à son extrémité occidentale, par une abside. A l'est, la fermeture de la cour n'a pu être repérée. Bien qu'à Nyon aucun témoignage littéraire ni épigraphique ne le confirme, l'identification d'un tel monument avec un macellum ne fait guère de doute en regard des nombreux parallèles connus dans le monde romain, tels que ceux de Bulla Regia, Dougga, Paestum et Pouzzoles, pour les exemples les plus

¹ Cf. D. van Berchem, Les routes et l'histoire, Genève, 1982, p. 50-53.

proches du nôtre². Néanmoins, comparé à ces derniers, le *macellum* de Nyon est de taille fort modeste, ce qui s'explique sans doute par la faible étendue de la ville.

Selon la typologie établie par CL. DE RUYT, le macellum de Nyon appartient aux macella du type 2 dont le plan est «orienté vers des structures dominantes»³. En l'occurrence, à Nyon, il s'agit d'une abside disposée, comme c'est la règle, sur le côté opposé à celui de l'entrée que nous n'avons malheureusement pas retrouvée, mais dont il faut penser qu'elle s'ouvrait à l'est, sur le cardo maximus, et qu'elle était précédée d'un portique. En effet, le portique de façade semble être une constante dans l'architecture du macellum, chaque fois que celui-ci s'intègre dans un ensemble architectural, place publique ou rue importante⁴. Or, notre marché satisfait aux deux exigences à la fois: forum et cardo maximus!⁵

La cour centrale

Le sol de la cour est soigneusement dallé de plaques de calcaire poli reposant sur un lit de mortier au tuileau⁶. En dessous nous avons repéré un premier sol, constitué de grandes dalles de molasse épaisses d'env. 0,10 m. Néanmoins, sans pouvoir totalement l'exclure, nous ne pensons pas qu'il s'agisse d'un véritable sol indiquant un état antérieur. Il faut plutôt l'interpréter comme un niveau de préparation destiné à asseoir parfaitement les plaques de calcaire. Bien que peu logique sur le plan architectural, notre opinion est principalement fondée sur le fait que les dalles de molasse conviennent mal à un niveau de circulation et ne concordent pas avec la facture du sol présent dans la cour des autres macella connus. Ces derniers, en effet, comportent un revêtement de bonne qualité et généralement imperméable, souvent en pierre d'ailleurs⁷.

Au centre de la cour se trouve un petit caniveau (st. 20) dont le fond est tapissé de plaques de terre cuite. De pente assez forte et s'écoulant du

² Cf. Cl. DE RUYT, Macellum, marché alimentaire des Romains, Institut supérieur d'archéologie et d'histoire de l'art, Louvain-la-Neuve, 1983. On trouvera notamment, dans cette synthèse, la liste et les plans de tous les macella connus.

³ Cf. Cl. DE RUYT, op. cit., p. 284-289.

⁴ Cf. Cl. DE RUYT, op. cit., p. 290-291.

⁵ A titre d'hypothèse et dans la mesure où le cardo maximus traverse effectivement le forum, délimitant alors l'area publica de l'area sacra, l'entrée du macellum pourrait se situer dans le prolongement de la façade de l'area sacra et, en s'intégrant à celle-ci, créer ainsi une unité architecturale.

⁶ Ce sol, en bonne partie récupéré à une époque postérieure, n'a pu être clairement observé que dans l'abside. Cependant, quelques fragments encore en place attestent sa présence dans toute la cour.

⁷ Cf. Cl. de Ruyt, op. cit., p. 306-307. De plus, le dallage de molasse n'est pas uniforme. Il est parfois remplacé par un simple radier de pierres, notamment à proximité du caniveau traversant la cour (st. 20). On voit mal comment un tel sol a pu être utilisé, sinon recouvert par les plaques de calcaire poli!

sud au nord à travers le mur M15, il était vraisemblablement destiné à recueillir les eaux de pluie ruisselant du toit des boutiques et à faciliter le nettoyage de la cour⁸. L'équipement hydraulique des macella était toujours très complet et Nyon ne faillit pas à la règle car, en plus des structures que nous venons d'évoquer, un important réseau d'égouts cerne notre bâtiment (st. 18, 39 et 41). Quant à l'alimentation en eau, elle était généralement assurée par une fontaine construite au milieu de la cour. Dans notre cas, les fouilles ont été trop ponctuelles pour qu'on puisse en confirmer la présence.

L'abside

Prolongeant, dans son plus grand axe, la cour centrale et revêtue du même type de sol, l'abside était vraisemblablement destinée à mettre en valeur une statue dont l'emplacement du socle est encore visible dans le dallage. C'est, à notre avis, la seule raison d'être de la petite cavité quadrangulaire présente au centre de l'abside (fig. 17: st. 71). Les extrémités de l'hémicycle étaient flanquées de deux blocs de molasse supportant des pilastres dont une des bases moulurées, en calcaire poli, a été mise au jour, effondrée dans la démolition.

Autre particularité semblable à ce qui existe dans d'autres macella: la richesse du décor, auquel on apportait un soin particulier¹⁰. A Nyon, de nombreux fragments de plinthes moulurées et de placage en calcaire poli ont été retrouvés. Ces éléments devaient orner une petite banquette construite en mortier de tuileau et d'une hauteur indéterminée. Environ 0,30 m au-dessus du sol, elle est marquée d'un décrochement destiné à recevoir les plinthes dont les empreintes sont encore bien visibles dans le mortier, tout comme celles du placage prenant place sur le devant de la banquette¹¹. En outre, des fragments d'enduits muraux dont quelques-uns ont gardé la forme incurvée de l'hémicycle nous renseignent sur l'ornementation qui, à partir d'une certaine hauteur, devait succéder au placage de calcaire poli¹².

Les pièces situées derrière l'abside font certainement partie du bâtiment (fig. 17: L4 et L8). La même situation se retrouve dans le marché de

⁸ Ce caniveau devait collecter les eaux provenant de petites canalisations secondaires. C'est en tout cas ce que donnent à penser les amorces de rigoles situées de part et d'autre de son embouchure et ayant laissé leur empreinte dans les dalles de molasse (st. 106).

⁹ Cf. Cl. DE RUYT, op. cit., p. 288. ¹⁰ Cf. Cl. DE RUYT, op. cit., p. 310.

¹¹ Les moulures sont d'une grande variété, indiquant par là une utilisation ailleurs que dans l'abside. De petits tenons en fer servaient à fixer les plinthes dans le mortier.

¹² D'après une communication orale de M. M. Fuchs, ces enduits dateraient du II^e siècle après J.-C.

Dougga, en Afrique du Nord (fig. 18) qui, comme on le verra également lorsqu'on abordera le problème chronologique, est le meilleur parallèle connu pour notre macellum. A Dougga, les locaux sont construits en contrebas de l'abside et communiquent directement avec elle, de plus ils sont encadrés d'escaliers représentant des accès secondaires ¹³. A Nyon, au contraire, le sol de mortier de chaux des pièces est au même niveau que celui de l'abside, et aucune communication directe avec le corps principal du bâtiment n'a été décelée.

L'arrêt brutal des murs de refend M35 et M76 doit sans doute s'expliquer par la présence, en tête de mur, de poteaux destinés à soutenir une charpente dont la portée serait, en leur absence, trop importante. A cet endroit, la pente du toit devait permettre aux eaux de pluie de s'écouler dans l'égout (st. 41) situé immédiatement à l'ouest. La position de cet égout pose d'ailleurs un problème puisqu'on ne sait pas comment était constituée la fermeture occidentale du macellum. Un des piédroits du collecteur se prolongeait-il en élévation? C'est ce que nous pensons en regard de l'importante fondation du piédroit ouest (fig. 17: coupe A-B)¹⁴.

Les boutiques

Dans la mesure où nous pouvons en juger, toutes les boutiques s'ouvraient sur la cour centrale et non pas sur l'extérieur, comme c'est parfois le cas 15. De gros blocs de molasse 16 servaient de bases aux montants de porte dont on ne sait s'ils étaient également en molasse, ni si le linteau était droit ou voûté. Cependant, il est certain que les boutiques ne comportaient pas de dallage comparable à celui de la cour, ni même du sol de mortier. Tout au plus peut-on imaginer un plancher de bois ou, au pire, un simple sol de terre battue. Les quelques fragments de plinthes moulurées retrouvés dans la démolition doivent provenir d'ailleurs, en revanche des morceaux d'enduits peints rouge et blanc, dont certains étaient encore en place contre les murs, attestent une ornementation assez soignée. La boutique L2, quant à elle, a livré une très grande quantité d'ossements animaux indiquant probablement la présence d'une boucherie.

¹³ Cf. Cl. DE RUYT, op. cit., p. 215-216.

¹⁴ L'inconvénient de notre reconstitution réside dans le fait que la voûte de l'égout est apparente dans la pièce L8. Proposer une élévation du piédroit oriental paraît incompatible avec sa piètre construction et la faiblesse de ses fondations. Quoi qu'il en soit nous sommes à nouveau victimes de l'exiguïté de la surface fouillée.

¹⁵ Cf. Cl. DE RUYT, op. cit., p. 291-292.

¹⁶ St. 30, 33, 45, 103 et 104.

Situation et accès

Comme nous l'avons mentionné précédemment, l'entrée principale s'ouvrait sur la façade orientale du bâtiment, débouchant directement dans le cardo maximus, sans que l'on ait pu déterminer s'il y avait des entrées secondaires. En plus de cela, la position des égouts et quelques indices stratigraphiques permettent le passage de deux routes, au nord et à l'ouest, facilitant la desserte du marché. Le contexte est identique dans un grand nombre de sites où le macellum se trouve à proximité du forum, comme c'est souvent le cas¹⁷.

Datation

Le matériel archéologique recueilli dans les couches immédiatement sous-jacentes au macellum permet de fixer un terminus post quem assez précis pour la construction du monument: vers le milieu du Ier siècle après J.-C. (Claude-Néron)¹⁸. Les rares structures antérieures repérées ne se rattachent probablement pas à un premier macellum puisqu'il s'agit essentiellement de murs de constructions légères ¹⁹ et de quelques sols relativement disparates. Néanmoins, comme le laisse présager un certain nombre d'anomalies constatées dans les maçonneries, le bâtiment que nous connaissons a dû subir plusieurs modifications au cours du temps ²⁰. Parmi les parallèles cités précédemment, seul le marché de Dougga semble à peu près contemporain du nôtre. Il a été construit à l'époque néronienne et remanié au cours du IIe siècle²¹.

En conclusion, la découverte du macellum de la Colonia Iulia Equestris est un fait important pour l'histoire de la Suisse à l'époque romaine puisque, si l'on excepte l'exemple fort douteux de Genève, le monument nyonnais est pour l'instant unique dans notre pays! C'est même l'un des rares exemples situés au nord des Alpes. Et encore convient-il de remarquer que, parmi les huit sites transalpins répertoriés, les six marchés

¹⁷ Cf. Cl. DE RUYT, op. cit., p. 328-329.

¹⁸ En plus de la céramique, signalons la découverte, rare dans nos régions, de fragments d'enduits peints du III^e style pompéien.

¹⁹ De nombreux fragments de parois en torchis cuits par un incendie ont été retrouvés.

²⁰ Par exemple, le mur de façade intérieur nord (M15), profondément fondé jusqu'à sa jonction avec un mur antérieur (M28), n'est plus constitué que de quelques lits de pierres à l'ouest de ce dernier. L'agrandissement d'un bâtiment primitif n'est donc pas à exclure. La présence d'enduits du IIe siècle dans l'abside, si elle n'est pas due à une simple réfection, pourrait être un indice supplémentaire.

²¹ D'ailleurs, ainsi que nous le supposions dans le cas de Nyon (cf. note précédente), l'abside de Dougga est une adjonction au plan primitif: cf. Cl. DE RUYT, op. cit., p. 213 et 218. La construction du marché de Pouzzoles remonte à l'époque flavienne, avec peut-être un état antérieur et des remaniements sous les Sévères; ceux de Bulla Regia et de Paestum sont plus tardifs: IIe-début IIIe siècle.

de Gaule narbonnaise ne sont connus que par l'épigraphie²². Il faut se rendre dans la province de Bretagne, à Wroxeter, ou en lointaine Pannonie, à Budapest, pour trouver des macella transalpins exhumés lors de fouilles. Cependant leur type est fort éloigné de celui de Nyon: ils sont, en effet, à «plans centraux composés de structures uniformes» (sans pièces dominantes comparables à notre abside)²³. Comme nous l'avons vu précédemment, le macellum de Nyon se rattache volontiers à des modèles provenant d'Afrique du Nord et d'Italie du Sud. Il serait hasardeux d'exploiter cette similitude en invoquant des influences directes ou en relevant le particularisme de notre marché, au vu des lacunes dont souffrent nos connaissances des exemples gaulois, géographiquement plus proches.

Nous ne terminerons pas cette étude sans évoquer l'étonnement qui fut le nôtre lorsque nous avons découvert l'emplacement du marché romain sous l'actuelle place du Marché! C'était sans compter sur la réutilisation, certes partielle, des piédroits des boutiques romaines par ceux des arcades construites au XVIe siècle et encore visibles aujourd'hui²⁴.

Les thermes?

Outre l'identification de l'angle nord-est du cryptoportique (M83-84), il est bien difficile de comprendre l'organisation des structures exhumées dans la partie occidentale de la place du marché. La présence d'une pièce chauffée, munie d'une abside dans un premier état (M98), est une des rares données dont nous pouvons disposer (fig. 17). Cette pièce était alimentée en chaleur par un *praefurnium* situé à l'est et auquel on avait accès par une imposante porte dont nous avons retrouvé le seuil dans le mur M77. Il n'est pas exclu qu'il s'agisse de thermes²⁵.

Voirie et canalisations

Bien que limitées à cause des canalisations existantes, les observations effectuées dans la Grand-Rue ont confirmé la position de la voie nord-sud

²² Notre décompte est basé sur la liste fournie dans l'ouvrage de Cl. de Ruyt, op. cit.. Pour la Gaule narbonnaise, les sites répertoriés sont: Béziers, Luc-en-Diols, Lyon, Mônetier-Allemont, Narbonne et Rodez. Il va de soi que de nombreux monuments partiellement fouillés ou difficilement interprétables peuvent se révéler être des macella. Cf. Cl. de Ruyt, op. cit., p. 266-267, qui cite, pour la Gaule, les exemples de Poitiers et de Mirebeau, près de Dijon.

²³ Cf. Cl. DE RUYT, op. cit., p. 284-289.

²⁴ Ces observations ont été faites dans la boutique L9 où les piédroits des arcades reposaient à peu près parfaitement sur les blocs de molasse romains (st. 103 et 104).

²⁵ A quelques mètres de là, une petite fouille en cours a mis en évidence d'imposants murs de 1,50 m de largeur et des fragments de sol en *opus spicatum*. S'il ne s'agit pas forcément de thermes, la présence d'un important bâtiment est assurée.

(cardo maximus) grâce à la présence des bases de colonnes en molasse du portique ouest (st. 24, 26 et 27); de plus l'égout circulant sous cette voie a également été repéré²⁶. La position d'une rue est-ouest, établie jusqu'alors approximativement sous le tracé de l'actuelle rue de la Gare²⁷, a dû être corrigée en regard des murs romains obstruant le passage. Nous proposons d'en restituer le tracé une dizaine de mètres plus au nord, comme le laisse présager une bouche d'égout qui se trouve ainsi située à proximité immédiate d'un carrefour (fig. 17)²⁸.

Signalons encore la mise au jour de plusieurs égouts secondaires se déversant dans le collecteur principal et de plusieurs segments de murs indiquant une occupation dense, l'exiguïté de la surface fouillée interdi-

sant toutes précisions tant urbanistiques que chronologiques.

Les vestiges du Haut Moyen Age (fig. 19)

Cependant, dans la Grand-Rue, la découverte la plus surprenante a été sans conteste celle de tombes du Haut Moyen Age situées dans le portique ouest du cardo maximus et empiétant sur celui-ci. Au nombre de treize, elles sont toutes orientées d'est en ouest, la tête du défunt reposant à l'ouest. Sept sont constituées de blocs de molasse en réemploi, jointoyés avec un peu de mortier, tandis que cinq sont de simples sépultures en pleine terre ²⁹. Seule fait exception la tombe st. 58 qui est orientée du nord au sud, la tête du défunt reposant au nord, et qui est entièrement constituée de dalles de terre cuite d'env. 0,60 × 0,30 m. Il n'est pas exclu que cette tombe soit la plus ancienne d'un lot qu'il faut dater, d'après des découvertes similaires dans nos régions, entre le Ve et le VIIIe siècle après

²⁷ Cf. P. Bridel, Le nouveau plan archéologique de Nyon, dans Archéologie Suisse,

1982, p. 178-183.

²⁶ Cet égout a été fouillé sur plusieurs dizaines de mètres en 1969. Fouille et rapport déposés au MHVAD: P. BRIDEL et D. WEIDMANN.

²⁸ L'étude, par J. Morel, des fouilles effectuées entre 1978 et 1980 sur la place Bel-Air confirme notre hypothèse. En effet, la restitution du quartier, basée sur la symétrie et la largeur du pied romain, laisse un espace large d'env. 6 m à l'endroit où nous proposons de faire passer la route (étude à paraître en 1989 dans les *Cahiers d'archéologie romande*). Néanmoins, il ne faut pas perdre de vue que la restitution du plan antique de Nyon, et en particulier la position des voies, restera malheureusement toujours soumise aux aléas et aux contraintes de la fouille en milieu urbain.

²⁹ Tombes en molasse: st. 50, 51, 53, 55, 56, 59 et 60; tombes en pleine terre: st. 48, 49, 52, 54 et 57. Le mauvais état de conservation des tombes, dû aux canalisations modernes, ne permet pas plus de précisions. Notamment en ce qui concerne les sépultures en pleine terre qui, comme à Nyon-Clémenty, auraient pu révéler l'utilisation de cercueils en planches ou monoxyles: Chronique des fouilles archéologiques 1980, dans RHV, 1981, p. 176 (D. Weidmann); L. Auberson, Les sépultures de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age dans le canton de Vaud. Inventaire et essai de synthèse, Mémoire de licence de l'Institut d'archéologie et d'histoire ancienne de l'Université de Lausanne, mai 1987, p. 92 sq. (inédit).

J.-C.³⁰. A ces trouvailles du Haut Moyen Age, il convient d'ajouter celle, à proximité, d'une abside vraisemblablement de la même époque. Bien que les vestiges soient très ténus, il y a de fortes chances pour qu'il s'agisse d'une église. L'extrémité nord de cette abside vient rejoindre un mur romain (M111) qui, réutilisé, pourrait alors représenter la façade nord de la nef; dans le même ordre d'idée, le mur M3 pourrait alors constituer la façade sud de cette nef! Les segments de mur M109 et M110 doivent être interprétés comme faisant partie d'une petite annexe venant prendre appui contre l'abside³¹.

Par ailleurs, l'existence d'un ancien oratoire de Saint-Martin est attesté à Nyon, mais non localisé ³². Or, notre église était située à quelques dizaines de mètres de l'actuelle place Saint-Martin où se dressait autrefois la porte Saint-Martin, il est tentant de faire le rapprochement. Une étude

approfondie permettrait peut-être de résoudre le problème.

La découverte, à proximité du *forum* romain, de tombes du Haut Moyen Age probablement associées à une église vient combler une lacune dans l'histoire d'une ville qui a été détruite lors des invasions de la fin du IIIe siècle et dont les monuments ont été démantelés au profit d'autres villes, comme Genève³³. En effet, tant la «fuite» des matériaux de construction que l'absence d'un rempart du Bas-Empire ne suffisaient pas à lever le doute qui planait sur l'abandon de la ville romaine. Or, la présence de tombes au cœur de l'agglomération gallo-romaine apporte un argument de poids en faveur de l'abandon: est-il besoin de rappeler qu'au début du Moyen Age on n'ensevelissait pas les morts à l'intérieur de la

³² Cf. E. Mottaz, Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud, t. II, s.v. «Nyon» (M. REYMOND), Lausanne, 1921.

³⁰ Outre Nyon-Clémenty, les exemples sont nombreux, notamment à Dully: Chronique des fouilles archéologiques 1979, dans RHV, 1980, p. 169-170 (D. Weidmann); à Genolier (fouille 1988, MHAVD – M. Klausener); Sézegnin: B. Privati, La nécropole de Sézegnin (IVe-VIIIe siècle). Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, série in 4°, t. X, Genève, 1983. A Sézegnin, un essai typologique (supra, p. 55-59) situe les tombes en dalles de molasse de la seconde moitié du VIe au début du VIIIe siècle; les coffres en tuiles, auxquels nous apparentons notre tombe st. 58, sont plus précoces: de la fin du IVe au début du Ve siècle. Les sépultures en pleine terre et les tombes à cercueil de bois se placent, quant à elles, au Ve ou au VIe siècle, sauf celles orientées nord-sud qui sont un peu plus anciennes: fin du IVe – début du Ve siècle. Dans notre cas, aucun mobilier, permettant d'affiner la chronologie, n'a été mis au jour. Pour une liste complète des sites similaires dans le canton de Vaud: L. Auberson, op. cit.

³¹ D'ailleurs le mur M110 comporte un seuil de molasse (st. 115). Quoique disposée différemment, l'église de la Madeleine, à Genève, est également munie d'une petite annexe (état du VIe siècle): Ch. Bonnet, Genève aux premiers temps chrétiens, Genève, 1986, p. 44-48.

³³ En effet, une grande partie des fragments architecturaux retrouvés, pour la plupart, dans l'enceinte tardive de Genève se rattache à ceux provenant du complexe monumental du *forum* de Nyon.

ville, perpétuant ainsi un usage en vigueur durant toute l'époque romaine. Tout au plus peut-on admettre un habitat regroupé sur l'ancien forum ou un déplacement de l'agglomération, à Rive, sur les bords du lac, entre autres solutions. Quoi qu'il en soit nous devons nous imaginer Nyon comme étant une simple bourgade, possédant certes ses propres lieux de culte et dont le territoire, peut-être plus que la ville elle-même, portait encore son nom romain, mais dépendait administrativement de Genève ³⁴. Nul doute que des recherches futures, aussi bien archéologiques qu'historiques, permettront de clarifier une situation qui jusqu'alors n'a pas retenu l'attention qu'elle mérite.

Conclusions

Ces quelques lignes avaient pour but de livrer, sans retard, le résultat de fouilles récentes qui modifient sensiblement nos connaissances de la ville romaine et moyenâgeuse de Nyon. Il va de soi que les quelques hypothèses formulées dans le texte peuvent être soumises à des modifications importantes à la faveur d'une étude plus poussée et selon les résultats de fouilles futures.

Frédéric Rossi

Investigations et documentation: F. Rossi – Archeodunum. Objets: Déposés au Musée romain de Nyon.

Abréviations

Genève,

D. PAUNIER, La céramique gallo-romaine de Genève. De La Tène finale au royaume burgonde (I^{er} siècle av. J.-C. – V^e siècle après J.-C.). Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, série in-4, 9, Genève/Paris, 1981.

³⁴ Dans un récit hagiographique datant du VIe siècle, La Vie des Pères du Jura, on découvre les mentions « aequestre territorium » et « Novidunense municipium » qui semblent montrer que seul le territoire de l'ancienne Colonia Iulia Equestris avait gardé son nom romain, l'agglomération elle-même s'appelant Noiodunus: F. Martine, éd., Sources chrétiennes, 142 (Paris, 1968), p. 248 (9,2) et 254 (13,1). Notons, à ce propos, qu'à notre connaissance la désignation « Noiodunus », nom d'origine celtique et interprété communément comme le nom indigène de la ville de Nyon, apparaît pour la première fois dans un document de la fin du IVe siècle, la fameuse Notitia Galliarum (Civitas Equestrium, Noiodunus): Notitia Galliarum, Mongerm-Hist, Auct. ant., 9,1, Chronica Minora, 1 (Mommsen), p. 596. Pour plus de détails: P.-E. Martin, Etudes critiques sur la Suisse à l'époque mérovingienne, Genève, 1910, p. 366-368; sur le déclin de Nyon au profit de Genève: D. VAN BERCHEM, La promotion de Genève au rang de cité, dans Les routes et l'histoire, Genève, 1982, p. 253-263.

Genève, Hôtel de Ville,

F. Rossi, La céramique augustéenne de l'Hôtel de Ville de Genève. Mémoire de licence de l'Université de Genève, 1988 (non publié).

GOUDINEAU, céramique arétine,

CH. GOUDINEAU, La céramique arétine lisse. Mélanges de l'Ecole française de Rome, suppléments 6, Fouilles de l'Ecole française de Rome à Bolsenna (Poggio Moscini) 1962-1967, 4, Paris, 1968.

HOFMANN, estampilles,

B. Hofmann, Catalogue des estampilles sur vaisselle sigillée. Groupe d'archéologie antique du Touring Club de France, Paris, sans date: 1^{re} partie (La Graufesenque et Lezoux), notice technique 21.

Roth-Rubi, Krüge,

K. Roth-Rubi, *Untersuchungen an den Krügen von Avenches*. Rei Cretariae Romanae Fautores, Supplementa, 3, Augst/Kaiseraugst, 1979.

Ollon – District d'Aigle – CN 1284 562 900/126 900 **AP** Une roue de char du XVI^e-XVII^e siècle au Duzillet

Une découverte particulièrement intéressante pour l'histoire des transports et communications dans notre pays a été faite fortuitement le 20 juin 1988, lors de l'exploitation des graviers de la plaine du Rhône, dans la gravière du Duzillet, commune d'Ollon (gérée par le Service des routes et autoroutes de l'Etat de Vaud).

La machine de l'exploitant, M. F. Guillard de Bex, a extrait à quelques mètres de profondeur, probablement dans un ancien bras mort du Rhône comblé par des alluvions, une roue à rayons en bois, d'un diamètre de 105 cm environ.

Cette trouvaille insolite a été fortement endommagée lors du dragage effectué par la machine de l'entreprise, dans l'eau de l'étang. L'exploitant a aussitôt signalé la trouvaille à l'archéologue cantonal, qui a remis l'objet aux soins du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire à Lausanne pour traitement. Le bois de la roue a été relativement bien conservé par son immersion prolongée dans la nappe phréatique du Rhône et un traitement superficiel par badigeonnage a été suffisant pour limiter les effets de la dessiccation du bois.

La roue est constituée d'une jante faite de six robustes segments de chêne, liés l'un à l'autre par des chevilles. Les douze rayons, en chêne également, sont groupés par deux, de manière à prendre appui à proximité des jonctions de la jante. Le moyeu est particulièrement remarquable. Il s'agit d'une forte pièce de chêne, longue de 39 cm et d'un diamètre au maximum de 18 cm. La roue pivotait autour d'un axe en bois de forme conique, de 11 cm de diamètre à l'intérieur et de 7,5 cm à l'extérieur. De ce fait, la partie extérieure du moyeu est remarquablement longue et

fuselée, ce qui répartit le frottement et l'usure sur une grande surface. La jante et le moyeu sont renforcés par plusieurs cerclages de fer. Des rondelles de fer consolident les parties du moyeu exposées au frottement latéral.

Par la forme de son moyeu, cette roue diffère fortement des roues de char de la tradition XIX^e à XX^e siècle, à axe en fer. Une datation au C14 et par dendrochronologie effectuée sur un des rayons nous révèle qu'elle date de la fin du XVI^e siècle, voire du tout début du XVII^e siècle.

S'il existe de nombreuses gravures ou dessins de cette époque représentant des chars munis de telles roues, les restes matériels qui subsistent de véhicules de ce type sont très rares en Europe. Les spécimens de chars les plus anciens de l'ère moderne, conservés notamment dans des musées et châteaux en Allemagne remontent tous à cette époque (fin du XVIe siècle, début du XVIIe siècle). Les roues de ces véhicules sont très semblables à celle du Duzillet, qui doit avoir appartenu à un coche ou un char de transport circulant sur les routes du Chablais à l'aube du XVIIe siècle.

Conservation et dépôt: MCAH - Lausanne.

Datations: Date Ĉ14 ARC 1978, par Archeolabs; Laboraromand de dendrochronologie, Moudon.

Orbe – District d'Orbe – CN 1202 531 500/177 400 **R** Campagne de fouilles 1988 à Boscéaz. Bilan provisoire

Présentation et objectifs

Du 27 juin au 12 août 1988, l'Institut d'archéologie et d'histoire ancienne de l'Université de Lausanne a entrepris, sur mandat de M. Denis Weidmann, archéologue cantonal, et sous la responsabilité du professeur Daniel Paunier, une troisième campagne de recherches sur le site de la villa d'Orbe - Boscéaz, dans le cadre de la construction de l'autoroute N9b Chavornay – Vallorbe 1.

Comme l'année précédente, la fouille a porté sur la pars urbana, plus précisément sur une surface d'environ 1600 m² située dans le bâtiment B1, à proximité immédiate des mosaïques dites «du cortège rustique», «des

¹ Une trentaine d'étudiants, encadrés par Sylvie Berti et Pierre Blanc, ont pris part à cette intervention; la direction technique du chantier a été assurée par José Bernal, dessinateur-technicien de fouille de l'IAHA; Daniel Castella a pris en charge la gestion du mobilier archéologique, Sandrine Huber la coordination de la documentation graphique, Sylvie Peyrollaz la couverture photographique et Wegg Andersen la fonction gastronomique. En attendant le rapport définitif, la documentation de terrain (photographies, relevés, notes) ainsi que le matériel archéologique restent déposés à l'IAHA.

carrés et losanges» et «des divinités»² (fig. 20, en grisé). Si les pièces situées entre ces pavements, sur la façade orientale du bâtiment, avaient fait l'objet d'explorations partielles en 1841, 1955 et 1986 (ASSPA 71, 1988, 195-203), en revanche, les vestiges enfouis sous la route cantonale, aujourd'hui désaffectée, étaient totalement inconnus.

Cette campagne présentait deux intérêts majeurs: d'une part, compléter le plan de la pars urbana et opérer un raccord entre la frange orientale des constructions, repérée précédemment, et le vaste secteur situé à l'ouest de la route cantonale, où la photographie aérienne n'avait livré que des traces peu claires. En corollaire, la fouille devait permettre d'intégrer les mosaïques, jusqu'ici relativement isolées, dans l'organisation générale de l'édifice. Le second objectif de cette campagne était de clarifier la relation entre le bâtiment rectangulaire B4 à double cour intérieure, partiellement fouillé en 1987 (ASSPA 71, 1988, 271-273), et les constructions B1.

Constructions antérieures

Ainsi qu'en 1987, de nombreux fragments de peintures murales ont été mis au jour dans les remblais de construction du bâtiment B1. Ces fragments, associés à des ensembles de matériel archéologique datables de la seconde moitié du I^{er} siècle de notre ère, proviennent sans doute d'un édifice détruit avant la construction des bâtiments B1 et B4.

Seul un mur (M157), malheureusement mal conservé, pourrait se rattacher à cet état primitif: non intégré dans le plan de la pars urbana, il semble en relation avec le grand local de forme quadrangulaire observé en 1986 sous les remblais de l'esplanade. Mis à part cet élément isolé, aucune structure, aucune couche n'apporte dans la zone fouillée un témoignage direct d'occupation antérieure.

Le bâtiment BI

La construction

Comme les années précédentes, la fouille a livré de nombreuses traces du chantier de construction des bâtiments. Les remblais mis en place afin de créer la gigantesque esplanade bordant la façade orientale de la pars urbana, qui atteignent parfois une épaisseur de 1,5 m, ont été déposés en trois étapes, en alternance avec les phases successives de la construction. Ainsi, les premières couches de remblais ont été mises en place après l'implantation des fondations des murs; la deuxième phase de remblaiement succède aux travaux de maçonnerie des élévations, matérialisés dans le terrain par d'importants niveaux de travail riches en mortier et en éclats de taille; enfin, un dernier remblai vient recouvrir la surface de travail liée

² Il s'agit des mosaïques 6, 7 et 8 selon la numérotation adoptée par V. von Gonzenbach, Les mosaïques romaines d'Orbe, GAS 5, Zurich, 1974.

aux finitions. Sur cette dernière ont été relevées des gouttes de couleur tombées lors de la réalisation des peintures murales.

L'organisation spatiale

La fouille a mis en évidence une série de locaux organisés autour de deux cours intérieures bordées de couloirs ou de portiques (fig. 21), dont les sols, sans doute dallés, ont probablement été récupérés à l'époque romaine déjà.

Les pièces de façade (E, F, G, H, I) étaient pourvues de sols de terrazzo fort bien conservés. Le passage entre ces locaux se faisait par de massifs seuils de pierre dont un exemplaire est conservé *in situ*; d'autres, récupérés, apparaissent en négatif dans la maçonnerie des parois. On peut noter ici qu'aucune de ces pièces de façade n'était pourvue de mosaïque, à l'exception, bien sûr, de celles qui étaient déjà connues: par chance, les découvertes du XIX^e siècle ont assuré la sauvegarde de tous les pavements qui, dans cette zone du moins, existaient à l'époque romaine.

Dans deux des trois locaux (P, Q) situés entre les deux cours intérieures, une chape de terrazzo est venue remplacer, à une époque encore indéterminée, un sol en terre battue. La fouille n'a pas livré d'autres traces de modifications ou de réfections intervenues durant la période d'occupation des bâtiments.

A l'extrémité sud de l'édifice ont été mis au jour deux locaux chauffés par hypocauste (L et S). Le plus grand d'entre eux (L) n'était hypocausté que sur une partie de sa surface, l'autre étant constituée d'une vaste abside trilobée dont le mur sud, recouvert d'une chape de tuileau rejoignant la suspensura de l'hypocauste, n'apparaissait pas à l'intérieur de la pièce. Il paraît certain, en outre, que l'abside ne renfermait pas d'aménagement tel que bassin ou fontaine, aucune trace de paroi ou d'écoulement n'y ayant été décelée.

L'hypocauste du local L comprend trois canaux de tubuli larges de 1,2 m, situés à trois angles de la pièce, le quatrième étant occupé par le foyer. La construction de l'ensemble avait fait l'objet d'un soin particulier, chaque rangée de pilettes ayant été marquée au préalable par une ligne tracée dans le mortier frais du sol; l'emplacement de chaque pilette avait par ailleurs été détouré de la même manière. Quelques traces de chaussures cloutées ont été observées sur la surface de l'area. Le chauffage était assuré par un foyer allumé directement dans l'hypocauste, auquel on accédait par un petit local de service carré, qui desservait également la pièce S (bassin?). Ce local U n'était pas entièrement souterrain; on y accédait par l'est, peut-être par quelques marches dont le pavillon de protection de la mosaïque des divinités a empêché le dégagement.

Ce dispositif de chauffe – sans *preafurnium*, avec local de service et foyer situé directement dans l'hypocauste – avait déjà été mis en évidence en 1986 (ASSPA 71, 1988, 271-273, fig. 13); l'installation de service était alors entièrement souterraine.

Il faudra attendre l'extension des fouilles vers l'ouest pour savoir si les locaux chauffés mis au jour en 1988 se rattachent ou non à un complexe thermal.

Notons encore que le mur qui marque la limite sud de la terrasse, déjà observé en 1986, a pu être dégagé sur quelques mètres supplémentaires.

Le réseau d'égouts

La suite du tracé du grand collecteur en maçonnerie observé en 1987 (ASSPA 71, 1988, 271-273, fig. 10c) a été dégagée. L'égout traverse les constructions B1 dans le sens nord-sud tout au long de la surface fouillée. Contrairement à ce qui avait été relevé dans le bâtiment B4, son tracé n'est manifestement pas subordonné au plan des locaux. Comme c'était prévisible, il rejoint la canalisation observée en 1986 qui, parallèle à la pente naturelle du terrain, évacuait les eaux usées en traversant le mur de soutènement de la terrasse (ASSPA 71, 1988, 199-200, fig. 7-10). La jonction de ces égouts s'est toutefois avérée plus complexe que prévu: en effet, une troisième canalisation, venant de l'ouest, se jette obliquement dans la voûte du collecteur, par une sorte de puits circulaire en maçonnerie. De plus, l'égout nord-sud, au lieu de rejoindre simplement l'égout ouest-est observé en 1986, poursuit son tracé en direction du sud, vers une zone où la photographie aérienne ne livre pas trace de constructions.

Deux regards particulièrement bien conservés ont été dégagés dans la partie nord du tracé reconnu: un puits carré en maçonnerie permettait d'accéder à la canalisation; la fermeture était assurée par un panneau ou une trappe de bois de 70 cm de côté reposant sur un ressaut interne ménagé au niveau de la voûte.

La relation chronologique entre le collecteur nord-sud et les murs de B1 revêt un intérêt particulier: il est en effet incontestable, les fouilles de 1987 l'ont montré, que le bâtiment rectangulaire B4 et le collecteur sont contemporains; la relation entre cet égout et les murs de B1 donne donc, ipso facto, la relation chronologique entre B4 et B1.

La relation entre les bâtiments B4 et B1

La construction des murs du bâtiment BI, sans aucun doute possible, a tenu compte de celle de l'égout. Parfois, les fondations d'un mur sont simplement liées à la maçonnerie de ce dernier; ailleurs, la présence de l'égout a nécessité un aménagement particulier à la base du mur, tel que «pont» de décharge. Dans la partie méridionale de l'édifice, les murs ont été fondés normalement après remblaiement de la voûte du collecteur, plus profondément enfoui dans cette zone du fait de sa pente. Il ressort de ces observations que les murs de BI et l'égout ont été conçus et construits d'un seul tenant; il s'ensuit nécessairement que les bâtiments B4 et BI accusent la même relation. Cette évidence est confirmée par l'étude des liaisons de murs entre les deux corps de bâtiment.

Datation

Le matériel archéologique recueilli en 1988 confirme les datations des précédentes campagnes: la construction des édifices de la pars urbana remonte au début du IIe siècle de notre ère, les locaux étant abandonnés sans doute à la fin du IIIe siècle. Quelques tessons du IVe siècle attestent, sinon d'une occupation, du moins d'une fréquentation des lieux au Bas-Empire³.

Conclusions provisoires

Les résultats de cette troisième campagne s'avèrent riches en enseignements. Outre la vision complétée du plan général de la pars urbana et l'intégration des mosaïques du cortège rustique, des carrés et losanges et des divinités dans l'agencement des locaux, la fouille apporte la certitude que les bâtiments B4 et B1 ont été construits ensemble. Cette conclusion débouche sur une série de questions nouvelles.

En premier lieu, les dimensions inusitées de la pars urbana d'Orbe ont de quoi intriguer: 190 m de longueur pour 80 de largeur, le tout conçu et construit, en façade tout au moins, d'un seul jet. Un tel gigantisme, renforcé par la richesse du décor et par les moyens très importants mis en œuvre lors de la construction (la création de la terrasse, longue de 300 m,

l'illustre), ne trouve guère d'équivalent au nord des Alpes.

Il est très vraisemblable, par ailleurs, que les dimensions de la pars urbana dépassent encore la longueur explorée: si l'on se souvient que B4 et B1 sont liés, si l'on considère que le bâtiment B4 est coupé en son milieu par l'axe de symétrie de l'enclos, si l'on prend en compte les locaux découverts en 1987 au nord de cet édifice et si l'on observe que le mur de soutènement de la terrasse se poursuit loin en direction du nord, on ne

peut que proposer une restitution symétrique du côté nord⁴.

La surface exacte des bâtiments résidentiels d'Orbe - Boscéaz excède peut-être la disposition symétrique suggérée ci-dessus. Le fait que le collecteur principal poursuive son cours au sud de la zone fouillée, perpendiculairement à la pente naturelle du terrain, peut suggérer la présence d'édifices entre l'enclos et les constructions B1; en 1945, des tranchées d'explorations réalisées dans cette zone avaient livré des tesselles de mosaïque, des fragments de marbre et de peintures murales. Si cette dernière hypothèse, bien trop fragile, ne peut entrer en ligne de compte à l'heure actuelle, en revanche, la restitution symétridre que de la pars urbana, très plausible, conférerait à la façade une longueur approximative de 260 m, que bien des palais impériaux sont loin d'atteindre.

³ L'étude du mobilier archéologique, commencée en séminaire en automne 1988, est en cours.

⁴ Cette hypothèse, malgré l'absence de traces sur les photographies aériennes, a été traduite comme une réalité dans W. Drack, R. Fellmann, *Die Römer in der Schweiz*, Stuttgart, 1988, p. 464, fig. 423.

Cette particularité pose avec acuité le problème de l'identité des constructeurs de ce palais; quel personnage a eu, au début du second siècle, la puissance financière suffisante pour faire bâtir un palais de près de 20 000 m²? Aucun document archéologique n'est en mesure, à l'heure actuelle, d'apporter une réponse.

On peut même se demander, pour l'heure, s'il faut considérer cet ensemble résidentiel comme la pars urbana d'une villa gallo-romaine conventionnelle. Peut-être les bâtiments ont-ils réuni plusieurs fonctions, une partie des locaux ayant pu être affectée à une mansio; le voisinage de la bifurcation de deux axes routiers primordiaux (la voie sud-nord du Léman au Rhin par Yverdon et Avenches d'une part, la voie est-ouest du Grand-Saint-Bernard à la Gaule par Pontarlier d'autre part) ainsi que la mention d'Urba dans l'itinéraire d'Antonin rendent cette hypothèse plausible, quoique pour l'instant invérifiable.

Les fouilles prévues pour 1989 porteront sur le secteur situé au nord du bâtiment B4, à l'est de l'ancienne route cantonale (fig. 20, surface hachurée). Elles permettront de redégager les structures observées par Albert Naef en 1896 et de rattacher les pièces hypocaustées relevées en 1987 à un ensemble plus vaste. Leur objectif principal sera de vérifier si la restitution symétrique du palais est justifiée et de localiser l'extrémité nord de la façade.

Laurent Flutsch - IAHA

Investigations et documentation: IAHA – Lausanne. Objets: IAHA; seront déposés au MCAH – Lausanne.

Prangins – District de Nyon – CN 1261 508 700/138 800 **R-M** Château de Prangins – Investigations archéologiques

Les investigations archéologiques sur le site du Château de Prangins (voir RHV 1984, p. 247-248, et 1986, p. 136-137) ont été complétées en 1987 par une campagne de sondages géotechniques visant à reconnaître par carottage les caractéristiques du terrain en place, et le niveau des fondations par puits ponctuels; il s'agissait d'autre part de déterminer l'emplacement le plus favorable pour les installations techniques prévues dans le nouveau projet de réhabilitation du bâtiment, par fouille partielle de la cour centrale et des locaux périphériques. Ces travaux ont largement confirmé les hypothèses émises dans le premier rapport archéologique, à savoir que le sommet de la butte fluvio-lacustre a été progressivement terrassé lors des extensions successives du socle du château, faisant disparaître au point le plus haut, dans la cour, toute trace des édifices précédents, qui ne sont conservés que dans la partie remblayée des terrasses, à l'amorce de la rupture de pente (fig. 22).

Les vestiges les plus imposants ont été dégagés sous l'aile centrale, avec un mur divergeant de 20° environ par rapport au château actuel, et observé sur une longueur de 12 m environ, avec un retour vers l'est; l'angle des murs se trouve sous la façade, alors que leur extrémité nord est

coupée par la fondation du bâtiment actuel.

Leur largeur varie entre 0,70 et 1,10 m, les faces nord et est étant revêtues d'un crépi soigneusement lissé, avec un badigeon blanc; un vide de passage large de 1,60 m, dallé en molasse, amenait à un escalier descendant dans une cave, voûtée comme l'indiquaient la naissance conservée et la présence de claveaux dans le remblai de fondation du château actuel. Les murs sont raidis en plusieurs endroits par des poutres verticales, très mal conservées, qui ont pu être datées en combinant analyse dendrochronologique et radiocarbonique (par Archeolabs, F-Saint-Hilaire-du-Rosier, et Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon) avec une date d'abattage postérieure à 1492.

De nombreuses autres anomalies sont apparues de manière très partielle, qui tendent à indiquer qu'une partie des bâtiments antérieurs a été englobée dans la reconstruction du XVIIIe siècle, surtout dans l'aile

nord.

D'autres structures, en relation avec le château du XVIIIe siècle, ont pu être mises en évidence dans la grande cave de l'aile nord, avec une fosse amorcée directement sous les pavés, creusée à 45° dans les sables et graviers en place à une profondeur de 1,5 m; au fond, deux poutres d'une section de 20 cm sont apparues; d'après M. D. Weidmann, cette structure est proche de celle rencontrée au prieuré de Pully (voir *RHV*, 1981, p. 178-180, et fig. 18-24), qui a été analysée comme l'ancrage du montant vertical d'un pressoir à levier, daté de la fin du XIVe siècle, et dont le type a peu évolué jusqu'aux XVIIe-XVIIIe siècles; dans une pièce voisine, une bordure de 1,5 × 1,5 m, en briques maçonnées sur trois côtés en forme de fer à cheval, le quatrième étant fermé par une pièce verticale, pour laquelle un logement a été ménagé, pourrait être une cuve en relation avec la vinification, bien attestée par les inventaires.

Enfin, l'inscription romaine, connue dès le XVII^e siècle et mentionnée encore par E. MOTTAZ (*Dictionnaire historique*, géographique et statistique du canton de Vaud, t. II, art. Prangins, Lausanne, 1921) a pu être localisée fortuitement, après débroussaillement du mur de terrasse, scellée dans le mur à l'angle de l'allée menant au portail du château; complète, elle mesure 1,20 m de longueur, 1,02 de hauteur, et 36 cm d'épaisseur, avec un

cadre mouluré.

François Christe

Investigations et documentation: Archéotech, Lausanne, F. Christe et C. Grand.

Rapport (déposé aux MHAVD): Château de Prangins. Surveillance archéologique des fouilles. Rapport sur la période 1985-1987, 18 septembre 1987, et Surveillance archéologique des sondages géotechniques. Rapport sur la période 1987-1988, 2 septembre 1988, par F. Christe.

ROMAINMÔTIER – District d'Orbe – CN 1202 525 260/171 800 **HM-M** Les fouilles archéologiques dans le cloître en 1988

Suite aux fouilles de 1985-1987, qui avaient permis de dégager les structures à l'intérieur de la Maison des Moines et dans un secteur proche de l'église, puis celles liées à la galerie septentrionale du cloître, les investigations entreprises en 1988 ont eu pour objet la moitié nord de l'aile occidentale, à la hauteur du narthex. Outre les renseignements complémentaires en relation avec l'ensemble du cloître de Romainmôtier, la fouille de cette surface devait permettre à la fois de déterminer la limite ouest de la zone bâtie en relation avec le réaménagement de la cour d'entrée, de celle du Prieuré, par la pose d'un nouveau pavage, et de libérer le passage public le long de la façade sud de l'église. Les résultats qu'a livrés la fouille de ce secteur, relativement restreinte par sa surface, portent essentiellement sur l'amorce du bâtiment conventuel occidental, sur ce qui est devenu par la suite l'entrée du monastère, et sur un caveau funéraire au pied d'un enfeu visible dans le mur sud du narthex.

Un certain nombre de vestiges antérieurs à l'époque romane ont été retrouvés, qui offrent toutefois peu de possibilités concrètes d'interprétation et de reconstitution. Il s'agit tout d'abord d'un terrassement vierge, dans lequel furent aménagés une série de trous de poteaux, occupant la partie sud du secteur fouillé. Ces trous pourraient témoigner, mais de manière fort vague, d'un semblant d'organisation de constructions diverses, non alignées sur l'axe de l'église, qui se trouvaient plus ou moins sous le tracé du mur occidental, et dont l'extension vers l'est demeure inconnue. On peut éventuellement relier à ces aménagements deux fosses restreintes, situées à l'extrémité occidentale de la zone examinée, partiellement conservées et de forme indéterminée mais probablement circulaire, que les éléments stratigraphiques définissent chronologiquement soit contemporaines, soit postérieures aux trous de poteaux, mais de toute évidence antérieures au premier vestige maçonné. On peut attribuer ces vestiges soit à la première occupation du site à l'époque gallo-romaine, soit aux aménagements en relation avec les débuts de l'occupation monastique.

La première structure maçonnée est concrétisée par un mur de direction nord-sud, marquant une limite occidentale. Son matériau présente de gros boulets et pierres de rivière liés entre eux par de la marne. Cette maçonnerie dénote une qualité nous suggérant de la mettre en relation avec des structures découvertes à l'intérieur de la Maison des Moines, et attribuées au Haut Moyen Age. L'extension réelle de ce mur nous est inconnue; vers le sud, il se poursuit au-delà de notre limite de fouille, et, vers le nord, sa fosse a été coupée par les fondations du narthex dont la façade occidentale devait probablement reprendre le tracé. Aucun vestige d'un mur correspondant vers l'est n'a été repéré, ni au cours de cette campagne, ni lors de la campagne précédente, qui nous aurait permis de définir la largeur d'un bâtiment. On devrait plutôt conclure à un éventuel mur de clôture. Il est par ailleurs possible qu'en son centre, à environ 7 m

de la façade du narthex, ce mur présentait une interruption dans son tracé, situant peut-être l'emplacement d'une ouverture; mais nous manquons par trop d'éléments pour pouvoir confirmer cette hypothèse. La chronologie relative comme les caractéristiques de cette construction devraient nous autoriser à dater ce mur dans le premier millénaire encore, probablement en relation avec le deuxième établissement de Romainmôtier, dès les

VIIe/VIIIe siècles.

L'époque romane est représentée par des vestiges qui tous sont contemporains ou postérieurs à l'édification du narthex, aux XIe/XIIe siècles. Un mur est édifié sur le tracé de celui du premier millénaire, en le doublant sur son parement ouest sur la majeure partie de sa longueur, alors qu'il le chevauche partiellement dans la partie nord, où il vient maladroitement buter contre l'angle sud-ouest du narthex. Ce mur est le pendant de celui qui avait été découvert vers l'est, et ensemble ils déterminent un bâtiment formant la première aile occidentale reconnue pour le cloître. Vers le sud, à l'endroit supposé de l'interruption dans le mur primitif, la fondation romane couvre la totalité de l'épaisseur de la maçonnerie, avec même la tendance à marquer un léger renflement. De plus, lors d'une intervention ultérieure, deux petits massifs de fondation greffés dans les structures du mur semblent situer les murs d'échiffre pour un escalier. Cette disposition témoigne de ce qui devait être l'entrée principale du monastère, mais il n'est pas possible de connaître l'organisation de cet accès; nous manquons en effet d'éléments pour savoir s'il s'agissait d'un passage conduisant directement au cloître, ou si l'entrée débouchait sur une organisation plus complexe. La surface intérieure du bâtiment formant l'aile occidentale était éventuellement divisée par un mur de refend, à environ 5 m de la façade sud du narthex. Seule une partie de la fosse de construction a été conservée et mise au jour, sur son versant sud, laquelle marque une tête vers l'ouest, à la hauteur de ce qui était l'alignement du parement oriental du mur du premier millénaire contre lequel le mur de refend devait buter; par contre, sa relation avec le mur oriental n'a pas été conservée. Le local septentrional ainsi défini pourrait avoir eu la fonction de parloir, lequel se situait généralement près de l'entrée principale.

Avec l'époque gothique, nous assistons à une succession d'aménagements importants, dont l'interprétation est moins problématique que pour les périodes antérieures. Parallèlement à un abaissement important du niveau de sol, déjà constaté dans les galeries nord et ouest du cloître, un caveau funéraire est aménagé au pied d'un enfeu percé dans les structures de la façade sud du narthex, dans la travée d'angle nord-ouest du cloître, lequel condamne l'ancienne porte romane assurant l'accès à la galerie du cloître depuis le narthex. Comme celui qui fut retrouvé dans la galerie orientale en 1986 (voir *Chronique archéologique*, dans *RHV* 1987, p. 138 et suiv.), ce caveau contenait, outre des sépultures en place, des restes fragmentaires de sculpture portant encore des traces de peinture polychrome; malheureusement, la plus grande partie de ce caveau avait été détruite par les fondations d'un imposant contrefort, élevé à la période bernoise à la jonction de la nef et du narthex, à la suite du démantèlement

des bâtiments du cloître. Ensuite, il est procédé à la reconstruction du bâtiment occidental, appuyé sur les anciennes fondations conservées. Lors de la campagne précédente, nous avions constaté que cette intervention, sur le mur oriental, avait consisté en un doublage partiel des anciennes maçonneries. Il en va de même pour le mur occidental, du moins dans sa partie nord. A l'extrémité nord du mur oriental ont été conservées les bases des piédroits d'une porte monumentale; le piédroit nord s'appuie contre la façade du narthex et les structures de l'enfeu, intégrées à cette dernière. Par cette porte, on communiquait avec le local occupant l'extrémité nord du bâtiment, fermé vers le sud par un nouveau mur de refend supprimant totalement le précédent. Ce local devait très vraisemblablement constituer l'entrée principale du monastère, puisque l'on pouvait y accéder depuis le narthex par une porte percée dans sa façade méridionale, à la hauteur de sa première travée. Un banc formé probablement de deux degrés longeait les murs ouest et sud de ce local. Vers le sud, le reste du bâtiment ouest garde apparemment son niveau d'origine, contrairement au local nord et à l'ensemble du cloître, et l'on ne sait pas si l'ancienne entrée dans le mur occidental est conservée.

A l'époque bernoise, la première intervention est la démolition du caveau funéraire; sa voûte est cassée, et le tout est remblayé, remblai dans lequel se trouvent les fragments de sculpture. Le bâtiment occidental, du moins en partie, doit être conservé, puisque la porte gothique continue à être utilisée, après modifications et surélévation du niveau de son seuil. Dans un deuxième temps, après nouvelle surélévation du niveau, cette porte sera supprimée et remplacée par une autre ouverture percée dans la deuxième travée du narthex, en même temps que le local septentrional est doté d'un réseau de structures maçonnées, délimitant peut-être des aménagements en relation avec la mesure du grain. Ces structures, découvertes et schématiquement documentées lors des fouilles de A. Naef au début du siècle, avaient malheureusement disparu dans leur grande majorité. Le local est conservé au moins sur deux niveaux, puisqu'une porte, datée de 1567, est percée près de l'angle sud-ouest du narthex, donnant sur l'étage de ce dernier. La dernière intervention bernoise sera, après le démantèlement complet de ce qui restait des constructions monastiques, l'élévation du contrefort massif épaulant la jonction de la nef et du narthex, et dont les fondations s'enfoncent dans la quasi-totalité de la surface de l'ancien caveau funéraire.

> Philippe Jaton Peter Eggenberger Jachen Sarott

Investigations et documentation: P. Eggenberger, J. Sarott, AAM Moudon.

Objets: Dépôt de fouilles, Romainmôtier.

R-HM-M Synthèse des résultats de fouilles dans les anciens monastères, de 1971 à 1988

A l'heure actuelle, sur la base des résultats acquis au cours des différentes campagnes de fouilles, il est possible de donner les grandes lignes du développement architectural de l'ensemble de l'établissement, en l'il-

lustrant à l'aide de huit plans de période.

Les vestiges sont suffisants pour témoigner d'une première occupation, caractérisée par une série de constructions légères, probablement en bois sur un fondement en pierres, et orientées par rapport à un axe sud-ouest/nord-est (fig. 23). Ces structures ont été retrouvées ponctuellement, surtout à l'intérieur du périmètre de la Maison des Moines; quelques traces occupent également l'angle nord-est du cloître gothique, de même que la zone occidentale du site où des trous de poteau ont été mis au jour. Nous sommes encore loin de pouvoir nous prononcer sur l'étendue réelle de cette organisation. La date la plus reculée que nous a livrée l'analyse radiocarbonique se situe autour de l'an 10 de notre ère, soit à l'époque gallo-romaine. Il faut sans doute mettre en relation ces constructions avec une activité artisanale, exploitant l'abondant combustible forestier. Mais il est fort probable que ces structures aient été reprises au Ve siècle, dans le contexte de la première fondation du site monastique de Romainmôtier; en effet, c'est essentiellement un four, reprenant l'orientation des premières constructions, qui pourrait en être la preuve, sa datation radiocarbonique nous donnant comme résultat le milieu du Ve siècle.

Il est communément admis qu'une première église, soit une salle terminée par une abside et dotée de deux annexes latérales, est construite au milieu du Ve siècle par les saints Romain et Lupicin, fondateurs des abbayes dites du Jura. Si cette église est bien connue, l'établissement à l'intérieur duquel elle s'inscrit est loin de l'être totalement. Seuls quelques vestiges de maçonneries semblent témoigner d'un premier mur d'enceinte vers le sud, de direction ouest-est (légèrement désaxé sud-ouest/nord-est), et distant de plus de 20 m par rapport à l'église. Adossé à son parement intérieur (nord), un premier bâtiment se développait vers l'ouest, dont on n'a reconnu que l'extrémité orientale (fig. 24). Ces deux éléments devaient très vraisemblablement être complétés par une série de constructions dont rien n'a été découvert à ce jour, mais dont l'existence peut déjà se prouver par les démolitions opérées dans les terrassements et les fosses liés aux chantiers ultérieurs. Ce premier établissement monastique sera florissant au moins jusque vers 550. Dès lors, il ne sera plus mentionné dans les documents pendant près d'un siècle. Il aurait été détruit et abandonné dans les premières années du VIIe siècle, peut-être après les ravages des Alamans entre Alpes et Jura vers 610.

Tombé dans l'oubli, Romainmôtier sera réanimé par le courant monastique irlandais, à l'initiative de Chramnélène, patrice à la cour de Bourgogne, et placé sous la règle de saint Colomban, diffusée à partir du monastère de Luxeuil au milieu du VII^e siècle. On considère généralement la date de 642, correspondant à l'achèvement de la biographie de Colomban, comme terminus ante quem pour la nouvelle fondation, et pour la construction de la deuxième église, de même plan mais plus étendue que la précédente. Cette église, éventuellement remaniée, sera consacrée en 753 par le pape Etienne II, qui la dédie aux saints Pierre et Paul et met le monastère sous la protection directe du Saint-Siège. L'établissement issu de cette nouvelle fondation a laissé des traces plus nombreuses (fig. 25). Une succession de maçonneries témoigne de divers aménagements, à situer entre les VIIe et Xe siècles, mais dont il est toutefois malaisé de savoir si certains d'entre eux peuvent ou non être antérieurs à la réanimation de l'établissement. En premier lieu, l'enceinte est déplacée de plus de 14 m vers le sud. Les constructions antérieures semblent avoir été conservées, et sont complétées par de nombreux bâtiments dénotant un confort et une richesse accrus, certains étant même dotés d'un système de chauffage par le sol, à l'image du bâtiment abritant une salle de bains. Contrairement à la période précédente, les structures connues à ce jour ne se concentrent pas uniquement dans la partie orientale du site. Quelques rares vestiges indiquent une extension vers l'ouest, soit une fosse de fondation dans la zone du cloître postérieur, un mur accompagné d'un alignement de trous de poteaux dans la Maison Reymond, de même qu'un mur à la hauteur de la façade du futur narthex situant probablement la limite occidentale de la clôture.

En 888, le roi Rodolphe I^{er} de Bourgogne donne Romainmôtier à sa sœur Adélaïde, laquelle la cédera en 928/29 au monastère de Cluny, récemment fondé (910), et maison-mère de la célèbre congrégation qui réformera la vie monastique en adoptant et diffusant la règle de saint Benoît. Cluny ne prendra effectivement possession de Romainmôtier que dans la deuxième moitié du X^e siècle. Dès lors, le développement de Romainmôtier connaîtra son apogée. Sous Odilon, abbé à la fois de Cluny et de Romainmôtier, l'édification d'une chapelle de plan central, cruciforme, peut-être dédiée à la sainte Croix, est le point de départ de la reconstruction de l'ensemble du monastère, après l'arasement complet des constructions antérieures (fig. 26). Puis l'église actuelle est érigée, dans le premier quart du XIe siècle, suivie par le narthex. Dans le prolongement méridional de la chapelle cruciforme, soit à l'emplacement de la future Maison des Moines, viennent s'édifier un long bâtiment étroit, suivi par une construction plus large dont nous n'avons dégagé que l'amorce. Ces édifices abritant vraisemblablement le chapitre et la salle des moines, marquent la limite orientale du site. Dans la partie occidentale du site, des structures pouvant appartenir à l'aile sud encadrant le cloître ont été retrouvées dans la Maison Reymond. Par ailleurs, quelques éléments permettent de situer le premier cloître. Sa galerie nord longeait la façade de l'église, sa galerie est se trouvait à la hauteur de la chapelle cruciforme. La situation de la galerie occidentale a été reconnue, limitée à l'ouest par un bâtiment conventuel construit sur les lieux de l'ancien mur de clôture supposé. Quelques chapiteaux retrouvés sur l'emplacement du cloître gothique, remplaçant probablement un premier cloître, montrent des caractéristiques stylistiques permettant de les situer dans la deuxième moitié du XIIe siècle.

Avec l'époque gothique, le monastère subit de grosses transformations s'échelonnant entre les XIIIe et XVIe siècles (fig. 27). L'église, tout d'abord, se voit dotée d'un porche d'entrée, et, suite à un incendie, les voûtes de la nef et le clocher sont repris; par ailleurs, son chevet est transformé, les anciennes absides semi-circulaires étant successivement abandonnées au profit de chœurs quandrangulaires. Le cloître est entièrement reconstruit, probablement en deux temps. Si la chapelle cruciforme est conservée, elle est tronquée de sa branche occidentale pour faciliter la circulation dans la galerie orientale où, de plus, un caveau est aménagé, dans lequel de nombreux fragments de sculptures polychromes ont été retrouvés, datant pour la plupart du XIVe siècle. Dans le prolongement de la chapelle, le bâtiment formant l'aile est est élargi; celui de l'aile ouest est également reconstruit, suivant le même tracé que le bâtiment précédent. Un local servant vraisemblablement de vestibule d'entrée est aménagé à l'extrémité nord de cette construction, près du narthex, dans lequel une porte est percée pour y accéder. Dans la travée d'angle nord-ouest du nouveau cloître, contre la façade du narthex, un second caveau est aménagé, au pied d'un enfeu. Des transformations ont également été repérées dans la surface délimitée par la Maison Reymond; des bâtiments y sont joints, entre l'aile sud du cloître et le prieuré, situé au bord du Nozon.

A la Réforme, en 1536, suite à l'occupation du Pays de Vaud par les Bernois, le monastère est sécularisé; l'église devient paroissiale, et les quelques bâtiments conservés reçoivent de nouvelles fonctions, essentiellement l'entreposage de la dîme, entre autres du grain (fig. 28 et 29). Par étapes successives, le cloître est entièrement démoli. Un grenier est construit en 1580 sur les fondements du bâtiment formant la limite orientale (Maison des Moines). La chapelle cruciforme, conservée dans un premier temps, est démolie lorsque le grenier est prolongé jusqu'au transept de l'église, en 1702. Une partie de la construction formant l'aile occidentale est également conservée, après des transformations qu'il est difficile de définir clairement; plus tard, elle sera entièrement démolie. Parallèlement, une série de bâtiments situés en dehors du périmètre du cloître sont également construits ou reconstruits, telles la Maison de la Dîme, la Tour de l'Horloge, etc.

Lorsque, après la Révolution de 1798, le canton de Vaud nouvellement constitué en 1803 devient propriétaire de l'ensemble du domaine, outre l'église, il ne subsiste des bâtiments conventuels occupant la zone du cloître que l'actuelle Maison Reymond, le Prieuré de même que la Maison dite des Moines. Cette dernière est raccourcie vers le nord afin de libérer le passage le long du transept, et transformée en deux fermes (fig. 30). Au début de notre siècle, les fouilles archéologiques et les travaux de restauration entrepris par l'archéologue cantonal du moment, A. Naef, contribueront à la redécouverte de l'un des monuments les plus importants de notre pays.

Philippe Jaton, Peter Eggenberger, Jachen Sarott

Ursins – District d'Yverdon – CN 1203 541 120/176 310 **R-HM-M** Recherches au fanum d'Ursins

Situé à quelque 5 km au sud-sud-est d'Yverdon, et orienté en direction de la plaine de l'Orbe (alt. 435 m), le site d'Ursins occupe une position élevée sur le flanc occidental de la croupe molassique de Vuarrens, unité géomorphologique recouverte d'une faible couverture morainique, et comprise entre les profondes entailles holocènes de la Mentue et du Buron. Dominé par le fanum¹, le site couvre une superficie d'une vingtaine d'hectares, à l'ouest et au nord-ouest du village, entre 570 et 650 m. Sans doute dès le Haut Moyen Age, une église a réutilisé les murs de la cella. Le temple réformé actuel a été reconstruit sur ces mêmes fondations en 1702².

1. Bref historique des recherches

Bien qu'Ursins semble être le premier site vaudois dont on possède la relation de fouilles archéologiques, entreprises en 1608 par un chirurgien allemand établi à Payerne, Guillaume Fabri von Hilden³, il faut attendre la première moitié du XIX^e siècle pour que de nouveaux éléments viennent enrichir nos connaissances. De ces recherches ne subsistent que quelques descriptions, dessins ou objets, difficiles à replacer dans leur contexte.

De 1908 à 1910, l'archéologue cantonal Albert Naef identifia, fouilla et restaura le fanum tel que l'on peut le voir aujourd'hui.

Un rapport sur son état préoccupant nous a été demandé en 1987⁴. Après un historique des recherches détaillé, nous y constatons que, si l'état de conservation du mur de la *cella* est excellent, celui de l'*ambitus* est fort dégradé, et qu'il a été restauré à un point tel qu'il est difficile d'y distinguer le parement d'origine.

Mandaté par D. Weidmann, archéologue cantonal, nous avons entrepris en 1988 une campagne de sondages et de relevés, préliminaire à une future restauration. Ces travaux ont en particulier permis de préciser les données de Naef et d'avoir une meilleure connaissance des divers niveaux romains⁵. Un nouveau plan des vestiges visibles a notamment été levé⁶.

¹ CN 1203 Yverdon, 541 120/176 310, alt. 643-649 m.

² Grandjean 1988, p. 57-58.

³ Fabricius Hildanus 1646, p. 1006-7.

⁴ J.-B. Gardiol, Rapport sur l'état du temple romain d'Ursins, 1987 (MHAVD).

⁵ J.-B. GARDIOL, Le fanum d'Ursins, fouilles 1988, nov. 1988 (MHAVD).

⁶ Mensurations O. Feihl, Archéotech, Lausanne.

2. Observations archéologiques

Plan de l'édifice

Ces recherches ont permis de corriger une grossière erreur de Naef. Son plan archéologique, datant de 1909 et souvent reproduit depuis, montre les quatre murs de la cella larges de 1,20 m, alors que le mur occidental mesure en fait 2,15 m, ce qui modifie sensiblement l'aspect du plan⁷. On doit donc supposer l'existence, au fond de la cella, soit d'une banquette, soit plus probablement d'une ou de plusieurs niches (fig. 31).

Confondant sans doute nord géographique et nord magnétique, Naef avait cru que le *fanum* était exactement orienté, ce que tous les auteurs suivants ont repris. Nos mesures ont permis de déterminer que la face nord de la *cella* forme un angle de 74,5 degrés (vers l'est) avec le nord

géographique.

Le plan de l'édifice est nettement rectangulaire⁸, et le rapport de ses côtés est de 1,16. Le mur de l'ambitus est légèrement plus étroit que celui de la cella, si l'on ne tient pas compte du mur occidental de celle-ci, et du mur oriental de l'ambitus, support de la façade principale, tous deux nettement plus larges.

Profondément fondés et capables de supporter d'importantes éléva-

tions, ces murs ménagent un ambitus large de 4 m (5,15 à l'est)9.

Nous avons retrouvé le mur vu par Naef dans le prolongement nord de la façade orientale du fanum. Appuyé contre le contrefort et plus étroit (0,90 m) que celui-ci, il est présent sur une longueur de 9 m au moins, en partie à l'état récupéré. Le départ d'un mur symétrique au sud, observé par Naef mais actuellement sous une cour privée bétonnée, fait penser à l'existence d'un espace clos servant d'accès au fanum, sans doute en rapport avec le petit amphithéâtre culturel situé à l'est du sanctuaire 10. Selon un plan du début du XIXe siècle, un conduit voûté longeait cette façade 11.

Particularités constructives

Le mur de la cella est le premier élément romain identifié par Naef, dont il a dégagé le petit appareil de calcaire jaune jusqu'au niveau de construction et sur tout son pourtour, et qu'il a protégé au moyen d'un avant-toit (fig. 32). Si le crépi romain, plus vraisemblable qu'un placage

8 22,00 × 18,90 m sans les contreforts.

¹⁰ *RHV*, 1982, p. 194.

⁷ Cf. fanum de Riaz FR (P.-A. VAUTHEY, Riaz/Tronche-Bélon, le sanctuaire galloromain, Archéologie fribourgeoise, 2, Fribourg, 1985, p. 99).

⁹ Cf. fana de Riaz et Martigny (F. Wiblé, Forum Claudii Vallensium, La ville romaine de Martigny, Guides archéologiques de la Suisse, 17, 1981, p. 34).

¹¹ Ibidem.

vu l'absence de toute trace de scellement, a totalement disparu, de nombreux joints tirés au fer subsistent cependant. Treize trous de boulins ont été dégagés; certains sont obliques et, à l'intérieur de l'un d'entre eux, le mortier conserve l'empreinte d'un rondin d'une dizaine de centimères de diamètre. Un ressaut de fondation a été mis en évidence, sur les faces est et sud; son niveau n'est pas constant et varie même de 0,50 m de part et d'autre du chœur. La base de la fondation a été atteinte, au nord, à l'altitude de 643,80 m. Des traces d'incendie, particulièrement sur les façades est et ouest, indiquent le niveau du sol au moment de la catastrophe (647,65 à 647,75 m).

Un très rare fragment de crépi extérieur subsiste à l'angle d'un contrefort du mur extérieur. Déjà observé par Naef, il était «conservé par petits fragments», et montrait «une décoration [...] de larges filets rouges sur enduit blanc-chaud». Il en donne un croquis restitué, où ces filets horizontaux sont groupés par deux. Il n'en subsiste actuellement qu'un petit fragment, qui a été prélevé en 1988.

Si la présence de contreforts, destinés à être visibles, sur deux faces est liée au fait que le *fanum* est construit sur un terrain en pente, ils participaient sans doute de son élévation. Les façades adjacentes devaient alors différer quelque peu dans leur rythme: la distance moyenne, d'axe en axe, entre les contreforts nord est de 4,15 m, alors qu'à l'ouest elle est de 4,50 m.

En plus des cinq fragments d'architecture, taillés dans du calcaire blanc, mis au jour par Naef et placés sur le mur de l'ambitus, on en compte une trentaine dans les murs de l'église. Une dizaine d'entre eux présente des moulures et pourront servir, combinés avec les données du plan, à une tentative prudente de restitution, le fanum n'étant pas forcément à l'origine de tous ces blocs. Nous disposons en particulier d'un fragment de colonne, d'un diamètre d'environ 0,53 m, d'une architrave, haute de 0,59 m, de quatre types de corniches, dont une à modillons décorés, haute de 0,78 m, et d'un bloc d'angle qui pourrait être un élément de frise. En combinant ce bloc avec l'architrave et la corniche à modillons qui supposent une colonnade de près de 8 m de hauteur, on pourrait former un porche monumental, rendu plausible par la surépaisseur médiane du mur oriental de l'ambitus.

Niveaux de circulation

On ne connaît aucun niveau contemporain de l'utilisation de l'édifice, mais on peut déterminer des fourchettes de probabilités pour certains d'entre eux:

- La base du fragment d'enduit extérieur est à l'altitude de 645,14 m. A cet endroit, le ressaut de fondation est à l'altitude de 644,45 m. Le sol romain, immédiatement au nord du fanum, se situait donc nécessairement entre ces deux niveaux, sans doute autour de 644,60 m.
- Le sol de l'ambitus devait être compris entre 647,70 m et 648,00 m.

Le sol de la cella était soit posé sur un radier de fondation, soit soutenu par un plancher et des solives. Dans les deux cas, le radier comme les solives prenaient appui sur le ressaut que nous avons peut-être identifié. Ici apparaît le problème important de savoir si le volume de la cave était vide à l'époque romaine ou non. Nos recherches n'ont pas permis de trancher la question. En tout état de cause, on peut présumer, pour le sol de la cella, une altitude sans doute un peu plus élevée que celle de l'ambitus.

3. Chronologie

Grâce «à la technique de construction des murs, qui sont de bonne époque (?!)», et à quelques monnaies, Naef date le *fanum* de «la fin du IIe siècle après J.-C. et, pour l'église, parle de «murs du Moyen Age». Nous avons pu corriger et affiner ces datations approximatives, notamment grâce à la découverte de niveaux ayant précédé la construction du *fanum*.

On peut résumer ainsi la succession chronologique des dépôts et des interventions:

- terrain naturel,
- niveaux romains antérieurs au fanum,
- construction du fanum (niveaux de travail, murs, remblai),
- vestiges médiévaux,
- reconstruction du temple réformé en 1702,
- aménagements consécutifs aux fouilles de Naef en 1910.

Le terrain naturel

Il s'agit de limons, provenant sans doute de l'altération et de la reprise par l'érosion des sédiments glaciaires et post glaciaires situés en amont. Leur sommet accuse une pente vers le nord d'environ 7,5%.

Les niveaux romains antérieurs au fanum

Aucune trace d'une occupation antérieure à l'époque romaine n'a pu être décelée à l'emplacement du fanum. Le premier niveau archéologique, identifié dans l'ambitus, au sud et surtout au nord de l'église, légèrement en pente vers le nord, est en rapport avec des constructions légères (bois et torchis) et contient de la céramique datée du deuxième tiers du I^{er} siècle de notre ère. Elles subissent une destruction par le feu.

Le fanum: construction et aménagements

Après quelques terrassements, observés au nord du chœur, on construit, sans doute vers la fin du I^{er} siècle, un fanum rectangulaire, constitué de murs larges de 1,10 à 1,25 m, localement plus épais. Son niveau de travail, jonché de déchets de taille, a été mis en évidence dans l'ambitus, au

nord et à l'est de la *cella*. Les fondations de celle-ci, entièrement maçonnées, descendent en tranchée étroite à plus de 2 m en dessous de ce niveau. Des trous de boulins dominent ce niveau de travail d'environ 1,70 m.

La construction achevée ou en voie de l'être, on met en place dans l'ambitus un remblai épais d'au moins un mètre, avant la pose du sol de marche proprement dit, dont aucun fragment ne nous est parvenu.

Les vestiges médiévaux

Si les restes du *fanum* permettent de s'en faire une certaine idée et si l'église de 1702 est presque intégralement conservée, en revanche les seize siècles qui séparent ces deux édifices n'ont laissé que de très rares témoins. Même si une réutilisation ininterrompue des restes de la *cella* est probable, nous n'en avons actuellement aucune preuve.

A l'exception de quelques tombes, creusées dans l'ambitus et non datées 12, les autres restes médiévaux sont localisés à l'intérieur de la cella. Leur chronologie relative semble être la suivante:

- Des réparations du parement romain, parfois frustes et jointoyées à la terre.
- Le parement romain et ces réparations montrent les traces d'un violent incendie. Les petits moellons de calcaire jaune sont fortement rougis et ont souvent éclaté. Le sol de la cave se situait alors quelque 0,30 m plus bas que le sol pavé actuel.
- Un sol pavé très soigné, dont la fonction nous échappe d'autant plus que la porte nord lui est sans doute postérieure, scelle des couches dont l'une a livré une monnaie du XIII^e(?) siècle.
- La porte nord, dont le seuil est au même niveau que le sol pavé, a été restituée par Naef. Quelques blocs de tuf chanfreinés, utilisés comme modèle pour cette restitution, pourraient dater du XVe au XVIIe siècle, ce qui est compatible avec la chronologie du bâtiment. Cette porte a été condamnée au plus tard lors de la reconstruction de 1702 13.

Le temple réformé de 1702

Après démolition de l'édifice antérieur, dont on «laissa subsister les fondements du corps de l'Eglise, mais non du cœur» [sic]¹⁴, un nouveau temple est édifié, sur les plans de l'architecte bernois Samuel Jenner (1653-1720), qui réutilise les murs de la cella comme fondations de la nouvelle

¹² Quatre d'entre elles, au nord du chœur et orientées nord-sud, pourraient dater du Haut Moyen Age.

¹³ Contrairement à ce qu'affirme un ouvrage récent (W. DRACK und R. FELLMANN, *Die Römer in der Schweiz*, Stuttgart und Jona SG, 1988, p. 530), il s'agit bien d'une porte postérieure à la construction romaine, et non de l'accès à la *cella*, qui se situait évidemment dans le mur oriental.

¹⁴ AMH, A 169/12, A 12880.

nef. De gros blocs romains de calcaire blanc, souvent retaillés, sont abondamment utilisés comme chaînages d'angle et pour les fondations, peu profondes, du chœur. On élève un doublage, posé sur le sol pavé, contre le mur sud de la *cella*, dont le parement interne est détruit depuis longtemps. Ce doublage n'a pu être effectué qu'à partir du niveau du sol pavé; la cave était ou a donc été rendue à nouveau accessible en 1702. La porte rétablie par Naef était-elle en fonction jusqu'à cette date? Quoi qu'il en soit, elle a été condamnée au plus tard lors de cette reconstruction et la cave certainement remblayée à cette occasion.

Seul reste extérieur du clocheton de 1702, détruit en 1931 au profit d'un massif clocher-porche en béton armé, son épi de faîtage en étain porte à sa base deux poinçons bernois à initiales IG, ainsi que des marques

de couvreurs de 1749, 1806 et 1872 15.

Il est intéressant de noter que le château d'Orzens (à 1,7 km), dont les encadrements de fenêtres sont tous en calcaire jaune, à l'instar de ceux de l'église d'Ursins, date également de 1702. Il ne nous a pas été possible de savoir si l'architecte en était connu.

Les aménagements « archéologiques » de 1910

A la suite des fouilles de 1908-1910, les abords de l'église ont été notablement modifiés. On a aménagé une tranchée autour de la cella pour en rendre visible l'appareil romain, construit un avant-toit pour la protéger, et remonté le mur de l'ambitus afin de créer une terrasse autour de

l'église. Il s'agit de l'état visible aujourd'hui.

Si une étude comparative n'a pas sa place ici, nous voudrions citer néanmoins le fanum d'Augst-Sichelen 2¹⁶, dont le plan frappe par ses analogies avec celui d'Ursins: dimensions et proportions très proches, et surtout partition des façades par des renforts disposés selon le même rythme. Les différences sont toutefois notables: rare dispositif à deux entrées opposées, absence de massif ayant pu supporter un porche monumental, murs nettement plus étroits, et indices de la présence, dans les angles, de supports sans doute analogues à ceux du temple d'Izernore (Ain)¹⁷, improbables à Ursins.

Le sanctuaire d'Ursins offre un cas rare de réutilisation exacte des murs romains de la cella comme fondations de la nef de l'église médiévale. En supprimant la majeure partie des indices d'utilisations antérieures,

¹⁶ H. Bögli, «Ein Heiligtum der Civitas Rauracorum», in Helvetia antiqua, Festschrift E. Vogt, Zürich, 1966, p. 209-214.

¹⁷ Piliers carrés à deux colonnes engagées (H. DE SAINT-DIDIER, Essai sur le temple antique d'Izernore en Bugey, Bourg, 1837).

¹⁵ «François Gasset Puysin 1749, François Jaccard Sainte-Croix 1806, Eugène Comte couvreur chez Frédéric Poirier maître couvreur Yverdon 1872, F. Cardis et H. Voisin Echallens [sans date].» Il se trouve actuellement chez un particulier.

l'importante reconstruction de 1702 n'a pas permis pour l'instant de savoir quel était l'état de la cella lors de l'aménagement de la première église, dont l'époque de construction est par ailleurs inconnue. La cella a-t-elle été simplement réaménagée pour le nouveau culte dans un premier temps, ou reprise, ruinée après quelques siècles d'abandon, comme simple fondation pour de nouveaux murs?

De futures recherches devront se concentrer, entre autres, sur les

points suivants:

étude des couches archéologiques du I^{er} siècle de notre ère, antérieure à la construction du *fanum*,

 étude de l'espace sacré à l'est du sanctuaire, en relation avec la présence probable d'un escalier d'accès au podium du temple,

étude exhaustive des fragments d'architecture en calcaire blanc,

- tentative de restitution volumétrique et des élévations,

 analyse détaillée des vestiges médiévaux, tant en élévation que dans le sous-sol de la cella.

Jean-Blaise Gardiol

Investigations: J.-B. Gardiol - MHAVD.

Documentation: Le fanum d'Ursins VD. Fouilles archéologiques août-septembre 1988, par J.-B. Gardiol, novembre 1988. Déposé MHAVD. – Le fanum d'Ursins VD et son contexte. Mémoire de licence. Faculté des lettres de l'Université de Lausanne, par J.-B. Gardiol.

Bibliographie

G. FABRICIUS HILDANUS (1646), Opera quae extant omnia. Francoforti.

A. RAPIN (1969), Ursins, l'église Saint-Nicolas, US 33, 73-77.

A. LEIBUNDGUT (1980), Die römischen Bronzen der Schweiz, 3, Mainz (p. 28 et 74).

D. WEIDMANN (1982), Chronique archéologique, RHV, 194.

M. Grandjean (1988), Les temples vaudois, BHV.

J.-B. GARDIOL (1988), Le fanum d'Ursins, fouilles 1988 (MHAVD).

Vevey – District de Vevey – CN 1264 554 320/145 730 **M** Mur d'enceinte et fossé à la rue de la Gare nº 9

Un sondage a permis de définir les dispositions du fossé de la ville médiévale, délimité par un mur de contrescarpe et par un mur de braie, en avant de l'enceinte elle-même, dont les vestiges définissent l'alignement des façades des immeubles actuels de ce quartier.

Les vestiges seront dégagés plus complètement en 1989 à l'occasion de travaux de contruction.

Investigations et documentation: F. Christe – Archéotech – Lausanne.

YVERDON-LES-BAINS – District d'Yverdon – CN 1203 540 050/181 250 N Les investigations en 1988 dans les stations littorales néolithiques d'Yverdonles-Bains – Avenue des Sports

Etat de la question

Les stations littorales de l'avenue des Sports, dans le site de l'ancienne baie de Clendy près d'Yverdon-les-Bains, n'ont été découvertes qu'en 1961. Il y a deux raisons à cela. L'une tient à la situation géographique des villages. La baie de Clendy, à l'extrémité méridionale du lac de Neuchâtel, a été autrefois comblée par les alluvions apportées dans le lac par la Thièle, le Buron et le Mujon. Par un processus d'atterrissement, la ligne de rivage s'est déplacée vers le nord et les vestiges des stations ont été complètement recouverts de sédiments. L'abaissement du niveau des eaux de près de deux mètres, consécutif à la première correction des eaux du Jura n'a pas eu pour effet de mettre au jour les stations, contrairement à bien d'autres sites. Clendy n'a été le théâtre d'aucune fouille lors de la frénésie «palafittique» qui a agité les rives de nos lacs au cours de la seconde moitié du XIXe siècle. On connaissait cependant tout une série de stations dans le secteur riverain contigu au nord-est, entre Yverdon et Cheseaux-Noréaz (Clendy I-V, Champittet I-IV et Châbles I-III)¹. Les données relatives à ces stations sont assez contradictoires², si bien que leur localisation précise s'avère aujourd'hui très problématique. Des sondages effectués en 1983 ont localisé une station de la civilisation Saône-Rhône à une centaine de mètres au nord-est de l'avenue des Sports, qui pourrait correspondre aux stations Clendy I ou II3. Par ailleurs, les investigations réalisées en 1973 sur le tracé du projet d'autoroute Lausanne - Yverdon - Berne ont permis de repérer encore deux stations⁴. Quant aux autres établissements dessinés sur les anciennes cartes des stations lacustres, leur existence n'a même pas encore pu être vérifiée à ce jour⁵.

La seconde raison de ce retard dans la découverte tient au fait que les terrains n'ont été que récemment affectés à la construction, et que les interventions profondes dans le sous-sol étaient rares. Les choses ont changé au début des années soixante, quand les autorités d'Yverdon ont défini une zone industrielle à Clendy. Les constructions implantées au nord de l'avenue des Sports (Usine Arkina; Garage Martin, avec les canalisations qui leur sont liées) furent l'occasion des premières trouvailles,

¹ D. VIOLLIER, Carte archéologique du canton de Vaud (1927), p. 119-120; p. 355-356.

² G. Kaenel, *La fouille du Garage Martin*, 1973, *CAR* 8 (1976), p. 11-13. ³ Sondages de R. Jeanneret. Rapport déposé au MHAVD, Lausanne.

⁴ G. KAENEL, Le site néolithique de Châble-Perron VD (stations I et II). ASSPA 59, 1976, p. 7.

⁵ D. VIOLLIER, P. VOUGA, D. TSCHUMI et W. RYTZ, Pfahlbauten, Zwölfter Bericht (1930), Tf. III.

tout en détruisant une bonne partie du site. Les quelques objets qui parvinrent alors au Musée d'Yverdon indiquent déjà de façon claire que l'on avait affaire à plusieurs stations différentes et importantes. L'Institut de Préhistoire de l'Université de Fribourg-en-Brisgau effectua dès lors plusieurs campagnes de fouilles de 1968 à 1975, sous la direction de C. Strahm⁶.

La stratigraphie étudiée représente aujourd'hui encore la séquence la plus complète du néolithique final de la Suisse occidentale (Lüscherz récent; civilisation Saône-Rhône, phases dites d'Yverdon, d'Auvernier et de Clendy). Les fouilles de G. Kaenel au Garage Martin en 1973 ont largement complété nos connaissances, en attestant notamment la présence d'une occupation à l'âge du Bronze ancien. Mis à part le Horgen, toutes les cultures et horizons préhistoriques observés sur les rives des lacs de la Suisse occidentale sont ainsi représentés dans la baie de Clendy.

Depuis 1975, il n'y a pas eu de nouvelles recherches dans le site. Il convient de mentionner cependant la découverte d'un groupe de menhirs près de la route d'Yvonand 10 et diverses recherches sédimentologiques et géologiques 11 effectuées dans le voisinage immédiat, mais en dehors des établissements préhistoriques.

Les recherches en 1988

Le projet de construction d'un dépôt a été proposé en 1988 dans le périmètre archéologique de l'avenue des Sports, par l'Union des coopératives agricoles romandes (UCAR), ce qui a impliqué la reprise des recherches archéologiques, après une pause de treize ans. A la requête de l'archéologue cantonal, l'emplacement du vaste bâtiment a pu être fixé dans une partie du terrain où les stations ne paraissaient pas s'étendre; le tracé des raccordements de canalisations portait par contre atteinte à une partie des niveaux connus et repérés par sondages. La Section des monuments historiques et archéologie de l'Etat de Vaud a requis une investigation archéologique préalable, pour laquelle le soussigné fut mandaté, vu ses études et activités dans le cadre de l'Institut de Préhistoire de l'Univer-

⁶ C. Strahm, Eine jungsteinzeitliche Siedlung in Yverdon. HA 1, 1970, р. 3; C. Strahm, Les fouilles d'Yverdon, ASSPA 57, 1972/73, р. 7.

⁷ C. Strahm, Die chronologische Bedeutung der Ausgrahungen in Yverdon. JbRGZM 20, 1973, p. 56; C. Wolf, La séquence culturelle du néolithique récent en Suisse occidentale d'après la stratigraphie d'Yverdon, Avenue des Sports. Actes du 12° Colloque sur le Néolithique, Lons-le-Saunier (1988).

⁸ G. KAENEL (1976), voir note 2.

⁹ G. Kaenel et C. Strahm, La baie de Clendy à Yverdon du Néolithique à l'âge du Bronze. AS 1, 1978, 1, p. 45.

¹⁰ D. WEIDMANN, *JbSGUF* 66, 1983, p. 254.

¹¹ J. Gabus, D. Weidmann et M. Weidmann, Anciens niveaux lacustres et glissements de terrain à Yverdon - La Villette. Bull. Soc. Vaud. Sc. Nat. 348, Vol. 72, Fasc. 5, 1975, p. 217.

sité de Fribourg-en-Brisgau, responsable d'une grande partie des données

archéologiques du site 12.

Les fouilles, qui ont duré du 1^{er} septembre au 9 décembre 1988 ¹³, visaient deux objectifs: définir l'étendue et la limite des diverses stations néolithiques dans la frange sud-est du site et acquérir de nouvelles données sur l'environnement et le milieu naturel. Une tranchée de 80 m a été ouverte le long de l'avenue des Sports et une autre perpendiculaire de 40 m, selon le tracé des canalisations prévues. Quelques sondages de vérification ponctuels ont été également pratiqués sur l'emplacement du futur bâtiment (fig. 33).

Résultats

Les recherches sur le terrain ayant duré jusqu'à mi-décembre et l'élaboration des résultats ayant à peine commencé, nous nous limiterons à une présentation succincte et, par nécessité, schématique. Un certain nombre de faits sont à préciser d'emblée. Tout d'abord, les questions architecturales, comme les plans des constructions, ne peuvent être traitées ni résolues dans la fouille d'une tranchée de 120 m de longueur, large de 1 à 3 m seulement. Nous pouvons remarquer que le caractère architectural des vestiges vus en 1988 correspond tout à fait à celui constaté lors des fouilles précédentes. Hormis les pilotis, aucun autre élément constructif n'a été observé et les bois qui gisent à l'horizontale se sont déposés au gré des courants. La principale question posée était celle de la séquence stratigraphique et de l'extension latérale des niveaux. Les résultats les plus riches ont été livrés par la tranchée principale, longue de 80 m et profonde de 3 m. Nous nous limiterons à ses caractéristiques essentielles.

L'établissement le plus ancien découvert est un village du Cortaillod tardif, inconnu à ce jour. L'épaisseur, la texture et la richesse de la couche archéologique indiquent que l'on a sans doute recoupé le cœur de l'agglomération. Les limites du programme ont empêché une exploration sur une surface plus étendue. La quantité des trouvailles, où prédominent la céramique et les ossements d'animaux, suffit à une vision statistique (il y a plus de deux cents unités céramiques utilisables). L'outillage osseux et en bois de cerf est également représenté par de nombreux exemplaires.

Tout à côté de cet établissement se trouvent deux villages que l'on peut rattacher à la même culture. L'un d'eux n'est autre que celui repéré pour la première fois lors des fouilles du «Garage Martin» en 1973 14. Son extension maximale vers le sud a été attestée en 1988. On attend de la

¹³ Ma gratitude s'adresse à tous les collaborateurs de la fouille, pour leur très efficace participation.

14 G. KAENEL (1976), voir note 2.

¹² Je tiens à remercier D. Weidmann, archéologue cantonal vaudois, pour son aide et son soutien constant tout au long de la campagne de fouilles.

dendrochronologie des résultats intéressants pour l'écart chronologique

des occupations 15.

Au-dessus des niveaux du Cortaillod tardif, on a trouvé une occupation du groupe de Lüscherz, qui apparaît sur une grande longueur dans la coupe stratigraphique, malgré la minceur de la couche. Elle présente un aspect délavé qui suggère une situation en bordure de l'occupation ellemême. La rareté des indices confirme cette situation. On trouve une céramique caractéristique, avec des décors de petites pastilles lenticulaires rondes appliquées, une houe en bois de cerf, un peigne en vannerie (fig. 34), une perle en calcaire et un fragment de rebord d'une céramique, décoré d'incisions.

Je ne m'étendrai pas à ce propos sur les problèmes que soulève le groupe de Lüscherz et j'y reviendrai dans un autre contexte (distinction entre un Lüscherz ancien et récent; appartenance ou non du groupe de Lüscherz à la Civilisation Saône-Rhône (CSR); genèse du Lüscherz).

A l'ouest de la fouille, la partie supérieure de la séquence stratigraphique a mis en évidence divers niveaux de la CSR sur une épaisseur de 20 à 25 cm. Il s'agit de la frange orientale des habitats découverts et fouillés entre 1968 et 1975. Là encore, une limite nette a pu être définie. Les trouvailles caractéristiques de la CSR sont des céramiques à mamelons de préhension allongés ou pourvues de bandeaux à impressions digitales, un outillage osseux et en bois de cerf très défini et une hache de pierre, du type de la céramique cordée. La séquence se conclut par un niveau de galets qui recouvre l'ensemble du site, épais de deux à trois assises de pierres. On trouve dans et sur ces niveaux quelques tessons de l'âge du Bronze final (HaB), généralement très détériorés par les eaux. Cette plage de galets a été mise en évidence dans tout le secteur des fouilles de l'avenue des Sports, de 1968 à 1975, ainsi que dans celui du Garage Martin, de l'autre côté de la rue. Lors de nos sondages, nous avons pu suivre ce niveau encore plus au sud où, à 15 m de l'avenue des Sports, il se transforme en cordon littoral qui atteint 80 cm d'épaisseur et occupe toute la zone observée par la tranchée méridionale. Une datation précise de ce cordon n'a pas été possible, mais, en considérant la présence des céramiques de l'âge du Bronze final, on peut penser que cette formation est postérieure à cette époque.

Il est tentant d'associer le phénomène général de la transgression qui a signifié la fin des habitats littoraux à l'époque de HaB à notre niveau de galets et au cordon littoral qui y est lié. Il ne s'agit pour l'instant que d'une hypothèse de travail, car ce niveau transgressif peut être, bien entendu, encore plus récent.

La tranchée perpendiculaire à l'avenue des Sports a livré encore quelques pilotis, qui ne se rattachent à aucune couche archéologique. On constate donc une certaine érosion des niveaux archéologiques et on peut

¹⁵ Les analyses dendrochronologiques sont en cours, par les soins de A. et C. Orcel, Laboratoire romand de dendrochronologie, à Moudon.

penser que nous avons atteint à cet emplacement la limite sud-est des établissements préhistoriques de la baie de Clendy. Les recherches réalisées sur l'emplacement du futur bâtiment confirment cette hypothèse. Les sondages B et C ont découvert quelques pilotis, sans aucun niveau archéologique. Les sondages C et F, totalement négatifs, n'ont montré que les restes du cordon littoral.

Perspectives

Nous pouvons conclure que les deux objectifs principaux des investigations ont été atteints. La localisation de la limite sud-est du site préhistorique permet de reconsidérer de manière fructueuse les résultats des fouilles précédentes dans les villages du néolithique final. De même, le site se trouve enrichi par la découverte de plusieurs occupations supplémentaires de l'époque du Cortaillod tardif. L'analyse détaillée du développement et de la chronologie des occupations sera sans doute précisée par les résultats des datations dendrochronologiques. Les questions liées à l'environnement naturel et à la paléogéographie du site devraient trouver également des réponses dans les analyses polliniques le t sédimentologiques recherches complémentaires, dont la détermination et l'étude des abondants restes osseux animaux.

Au cours des recherches de l'automne passé, nous avons appris qu'une seconde canalisation de raccordement serait nécessaire pour les bâtiments UCAR. Dans cette perspective, le sondage A (voir fig. 33) a été ouvert aux abords du tracé prévu. Son résultat a été plutôt surprenant et les données recueillies dans une surface si ponctuelle ne peuvent être valablement interprétées. On y a observé plusieurs couches archéologiques très minces, à 50 cm en dessus du niveau Cortaillod tardif repéré dans la tranchée principale. La céramique extraite est assez abondante mais très fragmentée. Les seuls décors sont des mamelons ronds, typiques du Cortaillod; les profils des vases ne sont pas sinueux, mais droits ou en forme de tonnelets. Bien que ce matériel soit peu caractéristique, je le considère comme un Cortaillod très tardif (type Port-Conty?) ou un Lüscherz précoce. La qualité particulière de cette céramique présente également un caractère intermédiaire. Mais je tiens à préciser que cette détermination est pour l'instant d'un intérêt secondaire et doit être considérée avec les réserves d'usage.

L'ensemble de l'avenue des Sports nous paraît très prometteur, tant par sa richesse stratigraphique que par les datations dendrochronologiques escomptées. Seuls quelques sites Horgen de la Suisse occidentale, significatifs du passage du quatrième au troisième millénaire, nous

¹⁷ L'analyse des sédiments est confiée à B. Wohlfahrt-Meyer.

¹⁶ Les échantillons pour les analyses polliniques ont été prélevés par E. Bezat du Musée botanique de Lausanne.

paraissent présenter une situation comparable. Nous espérons que la campagne 1989 va nous apporter encore d'autres précisions. Pour 1988, nous voulons souligner une fois encore la richesse et l'intérêt des renseignements réunis dans les stations littorales de l'avenue des Sports. Ce site préhistorique, qui constitue une réserve extraordinaire de données archéologiques, est aujourd'hui menacé par de nouveaux projets de construction.

Claus Wolf

Institut de Préhistoire de l'Université de Fribourg-en-Brisgau (Traduction D. Weidmann)

Investigations et documentation: C. Wolf, Institut de Préhistoire de l'Université de Fribourg-en-Brisgau.

Objets: Seront déposés au Musée d'Yverdon.

YVERDON-LES-BAINS – District d'Yverdon – CN 1203 539 220/180 700 **R** Restauration de la porte de l'est du castrum

Sur la base des résultats des fouilles entreprises en 1986 (voir RHV 1987, p. 142-147), la commune d'Yverdon-les-Bains a réalisé une présentation de la porte ouest, sous la forme d'une reconstitution partielle des vestiges conservés en sous-sol. Les espaces environnants sont aménagés pour la visite publique avec un panneau explicatif trilingue. Ces réalisations améliorent progressivement la perception du site pour le visiteur, dans un environnement moderne qui masque la plus grande forteresse quadrangulaire du Bas-Empire en Suisse.

Conception et réalisation: Service des bâtiments de la ville d'Yverdon-les-Bains, J.-P. Berney – IAHA, E. Abetel.

Yverdon-Les-Bains – District d'Yverdon – CN 1203 539 100/181 100 **M** Rue et place Pestalozzi

Les travaux de réfection de la place Pestalozzi ont été précédés d'investigations archéologiques, notamment dans les abords du château. Les découvertes concernent d'une part des éléments de défense et d'accès liés au château, d'autre part des éléments de la voirie de la place avant les grands travaux de la deuxième moitié du XVIIIe siècle.

Nous avons ainsi mis au jour, contre la tour SW du château, au travers de la rue Pestalozzi, un segment du rempart méridional de la ville médiévale, rempart contre lequel coulait la Thièle et dont le prolongement avait déjà été découvert lors des travaux à l'Hôtel de Ville en 1984. La face extérieure du rempart est faite d'énormes blocs de calcaire reposant sur une armature horizontale de poutres en chêne, elle-même soutenue par de très longs pieux verticaux en sapin. La datation dendrochronologique des pièces en chêne a livré une date postérieure à 1366. Il s'agit donc d'une reconstruction complète de l'enceinte, à une période postérieure d'un siècle à l'édification du château (1260). La présence, à côté du rempart, d'un pieu de chêne isolé, daté, lui, de 1252 ou plus tard, pourrait témoigner du rempart primitif, éventuellement de construction légère.

Devant l'entrée du château, du côté N, le rempart de la ville a également été découvert à son départ de la tour NE. Sa fondation s'inscrit dans un ensemble de structures plusieurs fois réparées, mais arasées trop profondément pour qu'on y puisse distinguer un plan très net des élévations. Il faut certainement voir dans cet ensemble les restes de l'ancien pont de la Plaine franchissant le canal et de la tour-porte sur laquelle il débouchait et qui fermait la ville savoyarde du côté oriental. En rapport avec ces constructions médiévales, dont certaines parties sont probablement les aménagements d'origine, ont été découverts les restes d'un sol de circulation, peut-être la voie qui, ayant franchi la porte, menait vers la place, ainsi qu'un segment de la contrescarpe, mur limitant à l'extérieur le fossé primi-

tif du château, dont la largeur atteignait 11 m.

Les autres aménagements paraissent plus récents. Nous avons notamment repéré la contrescarpe du fossé du château, tel qu'il fut réduit de près de la moitié de sa largeur en 1780; parallèlement à cette opération, le tracé de l'ancien fossé fut marqué par un petit muret que nous avons retrouvé et qui est posé sur la contrescarpe primitive, dont il se distingue très nettement. Juste devant l'entrée du château, le plan des structures est plus difficile à interpréter. Deux massifs en blocs de tuf, reliés par un double muret et dont l'un est percé d'une cavité destinée peut-être à loger une pièce verticale en bois, faisaient sans doute partie d'un système d'entrée tel que pont-levis ou passerelle, mais dont l'aspect exact ne peut être reconstitué. La contrescarpe du fossé devait rejoindre ce dispositif. Ne disposant pas de figurations anciennes de ce système d'entrée, nous ne sommes pas en mesure de le reconstituer exactement sur la base de nos découvertes, qui nous frappent notamment par leur absence de symétrie par rapport à l'axe de l'entrée. Les datations sont en revanche plus aisées; situées entre le milieu du XVIIIe et le début du XIXe siècle, elles pourront être affinées lorsque sera achevée l'exploitation des documents historiques.

Parmi les aménagements de l'époque moderne, il faut encore citer une coulisse qui bordait peut-être la rue du Casino, qui suit la même direction. Nous avons encore pu dégager la culée du pont de la Plaine tel qu'il était au XIX^e siècle, avant son élargissement. Devant l'Hôtel de Ville est apparu un segment de ruelle pavée de galets qui correspond à l'état de la

place avant la construction de l'Hôtel de Ville actuel et conduisait à l'arrière-cour de l'ancienne maison de ville.

Laurent Auberson Peter Eggenberger Xavier Münger Atelier d'archéologie médiévale, Moudon

Investigations et documentation: AAM – Moudon.

YVONAND – District d'Yverdon – CN 1183 548 700/182 700 **HM-M** La Baume – Structures architecturales en falaise

Des trous de poutres, de scellements, accompagnés de niches et traces de cloisons, ont été signalés dans la falaise molassique de la Baume par M. R. Despland, d'Yvonand. Ces structures tout à fait analogues à celles qui ont été étudiées à Chavannes-le-Chêne (voir RHV 1986, p. 127-129, et O. Feihl, ASSPA, 1989) ont été l'objet d'un relevé méthodique.

Investigations et documentation: O. Feihl et collaborateurs, Archéotech, Lausanne.